

Étude du mobilier

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie romande**

Band (Jahr): **167 (2017)**

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La céramique

Sandrine Bosse Buchanan

Introduction

Le mobilier céramique issu de la nécropole d'À la Montagne est extrêmement fragmentaire. Toutes les structures, que ce soient les incinérations, les inhumations, les fosses diverses et même les couches d'occupation de la nécropole, comptent de nombreux tessons épars, pratiquement tous brûlés (et provenant donc très vraisemblablement d'incinérations). Si l'inventaire du mobilier de chaque tombe comporte un grand nombre de récipients attestés par des fragments épars, l'attribution d'offrandes proprement dites liées à chaque structure est beaucoup plus délicate et le nombre s'en trouve de fait sous-estimé.

Les incinérations (fig. 104)

Les urnes

Sur les 78 structures liées au rite de crémation que compte la nécropole, huit sépultures renferment une urne en céramique¹³⁶, dont l'une coiffée d'un couvercle, en céramique également. Parmi ces huit urnes se trouvent trois cruches à pâte claire, de type AV304 (St35, cat. 90), AV339/340 (St75, cat. 328) et une de type indéterminé (St57, cat. 251), soit de grandes cruches. Deux de celles-ci¹³⁷ ont été volontairement privées de leurs cols et anses afin de faciliter l'introduction des ossements. Les cinq autres récipients sont des pots et tonneaux à pâte grise de types très fréquents au milieu du I^{er} s. ap. J.-C., soit AV74, AV63 et AV34, ainsi que deux fonds de pots indéterminés brisés (St56, cat. 249 et St140, cat. 484)¹³⁸. Tous les récipients en céramique utilisés comme urnes sont donc des formes hautes de fabrication locale et proviennent tous de la zone 2.

Les offrandes

Les céramiques identifiées comme offrandes primaires se distinguent des offrandes secondaires par le fait qu'elles portent des traces de feu et sont pour la plupart très fragmentaires, contrairement aux offrandes secondaires qui sont non brûlées et, en général, entières.

Les offrandes primaires attestées sont largement dominantes, avec 143 individus, pour sept offrandes secondaires (dont un jeton).

Nous avons divisé les différents récipients en dix groupes morpho-fonctionnels distincts :

- › Assiettes et écuelles: formes basses à pied annulaire ou non, de grand diamètre (> 15 cm). L'écuelle et le plat à engobe interne rouge présents dans le mobilier des incinérations de cette nécropole y ont été inclus, car leur utilisation nous semble identique. Ces derniers ont été séparés dans le tableau de comparaison des groupes morpho-fonctionnels avec les nécropoles proches.
- › Coupes: formes basses à pied annulaire, de petit diamètre (<15 cm).
- › Bols: formes basses ou intermédiaires avec ou sans pied annulaire. On y trouve notamment les types Drag. 29, AV171, Drack 21 et Hofheim 12.
- › Terrines: formes basses de grand format sans pied annulaire.
- › Gobelets: formes hautes de petit format. On y trouve les types AV91 (PFI), AV92 et AV93 (G-B) et AV44 (PEI).
- › Pots et tonneaux: formes hautes de grand format. On y trouve aussi bien des récipients de stockage, de cuisson que de boisson. Nous n'avons pas inclus les pots de petit format dans les gobelets, car certains individus incomplets sont difficiles à classer dans un format.
- › Balsamares: petits récipients à haut col et anse, pour la plupart zoomorphes.
- › Biberon: forme fermée avec ouverture de petit diamètre munie d'un petit bec verseur.
- › Cruches
- › Amphores

Les offrandes primaires (fig. 105)

Ce type de dépôts est de loin le plus fréquent dans la nécropole d'À la Montagne, tout comme sur le reste du Plateau suisse¹³⁹.

Au sein des différentes catégories de céramique, la TSI et les cruches dominent largement, puisqu'elles représentent chacune 27,3% des offrandes primaires. Les récipients en céramique commune (pâte claire et pâte grise) constituent 21% du corpus et correspondent essentiellement à des formes fermées. On note donc une nette prédominance de la vaisselle de table, comme c'est le cas habituellement dans les dépôts d'offrandes dans les nécropoles du Plateau suisse¹⁴⁰.

Concernant le répertoire formel (fig. 106), les formes fermées sont plus nombreuses que celles ouvertes, avec une majorité de cruches (28,0%) qui semblent être les récipients les plus couramment utilisés

136 St35, St56, St57, St61, St65, St72, St75 et St140. Cf. *supra*, p. 43-45 et fig. 32-38.

137 St57 (cat. 251) et St75 (cat. 328). Cf. *supra*, fig. 33-34.

138 Castella 1987, p. 25-26. L'utilisation de fonds de récipients serait à interpréter comme un indice de pauvreté.

139 Castella *et al.* 1999, vol. 1, p. 58.

140 Castella *et al.* 1999, vol. 1, p. 64-65.

| St | Type | Urne | | | Offrandes primaires | | | | | | | | | | Offrandes secondaires | | | | | | |
|---------|--|--------|-----|-----------|---------------------|-------|-----|---------|---------|--------|------------|-----|---------|---------|-----------------------|----------|-------|--------|---------|-------|------------|
| | | cruche | pot | couvercle | assiette | coupe | bol | terrine | gobelet | cruche | balsamaire | pot | biberon | amphore | total | assiette | coupe | cruche | gobelet | jeton | balsamaire |
| 13 | incinération | | | | | | 1 | | | | | | | | 1 | | | | | | |
| 34 | incinération | | | | 1 | | | 1 | 1 | | 1 | | | | 4 | | | | | | |
| 35 | incinération | 1 | | | | | | | | | | | | | 0 | | | | | | |
| 37 | incinération | | | | 1 | | | | 1 | | 1 | | | | 3 | | | | | | |
| 38 | incinération | | | | 3 | | | 1 | 1 | | 2 | | | | 7 | | | | | | |
| 41 | incinération | | | | 1 | | | | 1 | | | | | | 2 | | | | | | |
| 42 | incinération | | | | 1 | 1 | 1 | | 1 | | 1 | | | | 5 | | | | | | |
| 43/94 | incinération | | | | | 2 | | | 1 | 2 | 1 | | | | 6 | | | | | | |
| 44 | fosse de rejet | | | | 2 | | 1 | | | | 1 | | | | 4 | 1 | | | | | |
| 45 | incinération | | | | | 1 | | | 2 | 1 | 1 | | | | 5 | | | | | | |
| 47 | incinération | | | | | | | | | | | | | | 0 | | | | | | 1 |
| 49 | incinération | | | | | 2 | 1 | | | 1 | 1 | | | | 5 | | 1 | | | | |
| 50 | incinération | | | | | | 1 | | | 1 | | | | | 2 | | | | | | |
| 55 | incinération | | | | | | | | | 1 | | | | | 1 | | | 1 | | | |
| 56 | incinération | | 1 | | | | | | | | | | | | 0 | | | | | | |
| 57 | incinération | 1 | | | 1 | | | | | | | | | 1 | 2 | | | | | | |
| 59 | incinération | | | | 1 | | 1 | | | 2 | | | | | 4 | | | | | 1 | |
| 60 | incinération? | | | | | | | | | 1 | | | | | 1 | | | | | | |
| 61 | incinération | | 1 | 1 | | 1 | | | | 2 | | | | | 3 | | | | | | |
| 63/69 | incinération | | | | | | | | | | | | | | 0 | | | | 1 | | |
| 64 | incinération? | | | | | | | | | 1 | | | | | 1 | | | | | | |
| 65 | incinération | | 1 | | | | | | | | | | | | 0 | | | | | | |
| 68 | fosse de rejet | | | | 1 | | | | | 1 | | | | | 2 | | | | | | |
| 71 | fosse de rejet | | | | | | | | | 1 | | | | | 1 | | | | | | |
| 72 | incinération | | 1 | | 3 | 3 | 1 | | | 2 | | 2 | | | 11 | | | | | | |
| 73 | fosse dépotoir/dépôt d'offr.? | | | | | | | | | | | | | | 0 | | | | 1 | | |
| 74 | incinération | | | | 3 | 2 | 1 | | | 1 | | 1 | | | 8 | | | | | | |
| 75 | incinération | 1 | | | | | | | | | | | | | 0 | | | | | | |
| 78 | incinération | | | | | | | | | | 1 | | | | 1 | | | | | | |
| 81 | incinération | | | | | | | | | 1 | | 1 | | | 2 | | | | | | |
| 83/90 | tombe-bûcher | | | | | 2 | | | | 3 | | 2 | | | 7 | | | | | | |
| 84 | incinération | | | | | | | | | 1 | | | | | 1 | | | | | | |
| 86 | zone de rejet/épandage? | | | | | | | | | | | 1 | | | 1 | | | | | | |
| 91 | tombe-bûcher | | | | 2 | 1 | | | 1 | 2 | | 1 | | | 7 | | | | | | |
| 102 | incinération | | | | 2 | | | | | 1 | | 1 | | | 4 | | | | | | |
| 104 | incinération | | | | | | | | | | | 1 | | | 1 | | | | | | |
| 119 | incinération | | | | 1 | | | | | 1 | | | | | 2 | | | | | | |
| 123 | incin./dépôt d'offr.? | | | | 1 | | | | 1 | 1 | 1 | 1 | | | 5 | | | | | | |
| 124 | incinération | | | | 2 | 1 | | 1 | | | 1 | | 1 | | 6 | | | | | | |
| 130 | bûcher | | | | 1 | 1 | 1 | | 1 | 2 | | 1 | | | 7 | | | | | | |
| 134 | bûcher | | | | | | 3 | | 1 | | | 1 | | | 5 | | | | | | |
| 137 | incin./dépôt d'offrandes/ fosse de rejet? | | | | | | | | | 2 | | | | | 2 | | | | | | |
| 139 | incin./fosse de rejet? | | | | | | 1 | | | | | | | | 1 | | | | | | |
| 140 | incinération | | 1 | | | | | | | | | | | | 0 | | | | | | |
| 142 | fosse de rejet | | | | 1 | | | | | 1 | | 1 | | | 3 | | | | | | |
| 145/113 | bûcher | | | | | | | | | | | 2 | | | 2 | | | | | | |
| 151 | incinération | | | | | | | | | 1 | | | | | 1 | | | | | | |
| 152 | incin./fosse de rejet? | | | | 1 | | | | | 1 | | | | | 2 | | | | | | |
| 162 | incin./fosse de rejet? | | | | | | | | | 1 | | | | | 1 | | | | | | |
| 173 | incin./fosse de rejet? | | | | | | | | | | | 1 | | | 1 | | | | | | |
| 224 | indét. | | | | 1 | | | | | | | 1 | | | 2 | | | | | | |
| 225 | indét. | | | | | | | | | 1 | | | | | 1 | | | | | | |
| Total | | 3 | 5 | 1 | 30 | 17 | 13 | 1 | 8 | 40 | 4 | 28 | 1 | 1 | 143 | 1 | 1 | 2 | 1 | 1 | 1 |

fig. 104 Tableau synoptique morpho-fonctionnel de la céramique par structure.

| | TS GM | TS ital. | PFI | G-B | GLA | AMPH | TSI | RA mat | PEI | EIR | CRU/RA | CRU/PC | PC | PC/PG | PG | Total |
|---------|-------|----------|-----|-----|-----|------|------|--------|-----|-----|--------|--------|-----|-------|------|-------|
| nb (NI) | 13 | 2 | 6 | 4 | 4 | 1 | 39 | 2 | 2 | 1 | 2 | 37 | 3 | 6 | 21 | 143 |
| % | 9.1 | 1.4 | 4.2 | 2.8 | 2.8 | 0.7 | 27.3 | 1.4 | 1.4 | 0.7 | 1.4 | 25.9 | 2.1 | 4.2 | 14.7 | 100.0 |

fig. 105 Tableau de répartition des offrandes primaires par catégorie.

comme offrandes (ou contenant d'offrande), et principalement attribués au type AV304. Viennent ensuite les coupes et bols avec, au total, 21,7% des offrandes primaires, suivis des assiettes avec 21,0%. En observant les assemblages de mobilier céramique par tombe, on trouve régulièrement de une à trois assiettes, une à trois coupes ou bols, un à trois pots, un à deux gobelets et de une à quatre cruches.

La cruche est la forme que l'on trouve le plus souvent en offrande. Sur un total de 52 structures funéraires contenant de la céramique, 30 comprennent au moins une cruche et deux une cruche miniature. Il est également à noter, dans la St 151, la présence d'un raté de cuisson de cruche AV304 (cat. 503; fig. 107). A-t-on mis volontairement en offrande du mobilier de deuxième qualité? 23 structures ont quant à elles également livré des pots et gobelets. Les formes ouvertes, considérées ici comme récipients à manger, sont un peu moins fréquemment attestées puisque les assiettes sont présentes dans 20 structures – avec une immense majorité du type Drag. 15/17 aussi bien en sigillée gauloise qu'en TSI –, et les coupes et bols dans 17 structures – avec une nette préférence pour les types Drag. 24/25 (en sigillée gauloise et en TSI) et Drack 21. La répartition entre récipients à manger et à boire est relativement égale (une partie des pots ont certainement servi de vases à boire, car beaucoup sont de modules assez petits). Il ne semble pas y avoir de distinction frappante de distribution des formes entre la zone 1 et la zone 2. La céramique est simplement un peu plus abondante dans la zone 2, mais c'est cette dernière qui comprend le plus d'incinérations.

En prenant en compte les 52 structures ayant livré des offrandes primaires attestées, on obtient une moyenne de 2,7 récipients par tombe, soit une valeur bien inférieure à celle des cimetières de la région (fig. 108). La moyenne est en effet de huit récipients pour la nécropole d'En Chaplix¹⁴¹, de sept vases par tombe pour la nécropole du Port d'Avenches¹⁴² et de 11,6 vases par sépulture pour la nécropole du Marais à Faoug¹⁴³. À la Montagne, le nombre maximal d'offrandes pour une tombe est de onze (St 72), alors qu'un certain nombre de tombes d'En Chaplix en ont livré plus d'une vingtaine¹⁴⁴, que plusieurs sépultures de la nécropole du Port en comptent plusieurs dizaines¹⁴⁵ et que celles de la nécropole du Marais à Faoug en ont livré jusqu'à 32¹⁴⁶. La nécropole

| Formes, catégories et types | Offr. primaires | % offr. prim. | Offr. second. |
|---|-----------------|---------------|---------------|
| Assiettes TS Ha. 2 ital. | 2 | | |
| Assiette TS Drag. 17 | 1 | | |
| Assiettes TS / TSI Drag. 15/17 | 4 / 16 | | |
| Assiettes TS Drag. 18 | 2 | | |
| Assiettes TSI Drack 4 | 3 | | |
| Assiette TS indét. | | | 1 |
| Plat EIR AV270 | 1 | | |
| Ecuelle AV282/283 | 1 | | |
| Total assiettes/plats/écuelles | 30 | 21.0 | 1 |
| Coupes TS / TSI Drag. 24/25 | 4 / 5 | | 1 |
| Coupes TSI Drag. 27 | 3 | | |
| Coupe TS Hofheim 9 | 1 | | |
| Coupes PFI AV192 | 4 | | |
| Bol TS ornée Drag. 29 | 1 | | |
| Bol TSI Hofheim 12 | 1 | | |
| Bols TSI Drack 21 | 7 | | |
| Bols TSI AV171 | 4 | | |
| Terrine PG AV235 | 1 | | |
| Total coupes/bols/terrines | 31 | 21.7 | 1 |
| Gobelet PEI AV44 | 1 | | |
| Gobelets PFI AV91 | 2 | | |
| Gobelet « gallo-belge » AV92 | 1 | | 1 |
| Gobelet PG/TN « gallo-belge » AV93 | 1 | | |
| Gobelets « gallo-belge » | 2 | | |
| Gobelet/tonnelet PC/PG | 1 | | |
| Total gobelets | 8 | 5.6 | 1 |
| Tonneau PG AV6 | 1 | | |
| Pots PC AV21 | 2 | | |
| Pot PG AV34 | 1 | | |
| Pot PG AV35 cf. | 1 | | |
| Pot PG AV45 | 1 | | |
| Pot PG AV63 | 1 | | |
| Pots PC/PG AV73 | 6 | | |
| Pots PG AV74 | 4 | | |
| Pot RAR mat AV78 | 1 | | |
| Pots PC/PG AV100 | 4 | | |
| Pot ansé PG AV142 | 1 | | |
| Pots/bouteilles/tonneaux divers et indét. | 5 | | |
| Total pots/tonneaux | 28 | 19.6 | |
| Cruche AV303 | 1 | | |
| Cruches AV304 | 13 | | |
| Cruche AV308-310 | 1 | | |
| Cruche AV315 | 1 | | 1 |
| Cruche AV334 | 1 | | |
| Cruches AV340 | 2 | | |
| Cruches AV341 | 2 | | |
| Cruches miniatures | 2 | | 1 |
| Cruches diverses et indét. | 17 | | |
| Total cruches | 40 | 28.0 | 2 |
| Balsamaire | 4 | 2.8 | 1 |
| Biberon RAR mat | 1 | 0.7 | |
| Amphore Gauloise 3? | 1 | 0.7 | |
| Demi-jeton | | | 1 |
| Total général | 143 | 100.0 | 7 |

fig. 106 Tableau de répartition des offrandes par forme et type.

141 Castella et al. 1999, vol 1, p. 63.

142 Castella 1987, p. 28.

143 Castella et al. 1991, p. 55.

144 Castella et al. 1999, vol. 1, p. 63.

145 Castella 1987, p. 28.

146 Castella et al. 1991, p. 55.



fig. 107 Cruche AV304 de la tombe à incinération St 151. Raté de fabrication (cat. 503).

d'À la Montagne présente bien des tombes avec tout le mobilier céramique de table nécessaire, mais pour une personne « seule », contrairement aux nécropoles plus tardives d'En Chaplix, du Port et du Marais à Faoug, où l'on rencontre des associations de vaisselle formant des services complets, le plus souvent pour quatre ou cinq convives. Ce phénomène reflète-il la pauvreté des occupants de la nécropole d'À la Montagne ou s'agit-il plutôt de pratiques funéraires différentes, la nécropole étant plus précoce que les autres connues à Avenches ?

Il reste enfin à noter que la St49 a livré des récipients vraisemblablement brûlés, mais fragmentaires

fig. 108 Distribution morpho-fonctionnelle des offrandes primaires dans quelques nécropoles d'Avenches et de sa région.

(cf. fig. 47). Ils ont servi à protéger des concentrations d'ossements (une cruche à deux anses à pâte claire et un pot à pâte grise posés chacun sur un groupe d'ossements).

Les offrandes secondaires

Il convient tout d'abord de relativiser le nombre d'offrandes secondaires, classées comme telles par le fait que ce sont des céramiques non brûlées.

Les St47, St49, St55 et St63/69 sont toutes des tombes à incinération clairement définies dans lesquelles se trouve à chaque fois un récipient entier ou quasi entier non brûlé, qui peut être qualifié d'offrande secondaire: un balsamaire en terre cuite pour la St47 (cat. 200) et un gobelet à parois fines de Lyon AV91 pour la St63/69 (cat. 289; fig. 109). Les deux autres offrandes sont des céramiques qui ont probablement été rendues volontairement inutilisables ou ont été perforées pour des libations. Il s'agit, pour la St49, d'une coupe Drag. 24/25 en sigillée gauloise ayant reçu un impact qui a perforé la panse de l'objet (cat. 238) et, pour la St55, d'une cruche à pâte claire percée au niveau de la panse également (cat. 247; cf. fig. 42). Le phénomène de bris rituel de mobilier est connu pour la Gaule septentrionale, sans pour autant que l'on en connaisse le sens¹⁴⁷. Toutes ces offrandes se trouvent en général posées dans le haut de la structure, au-dessus des concentrations d'ossements.

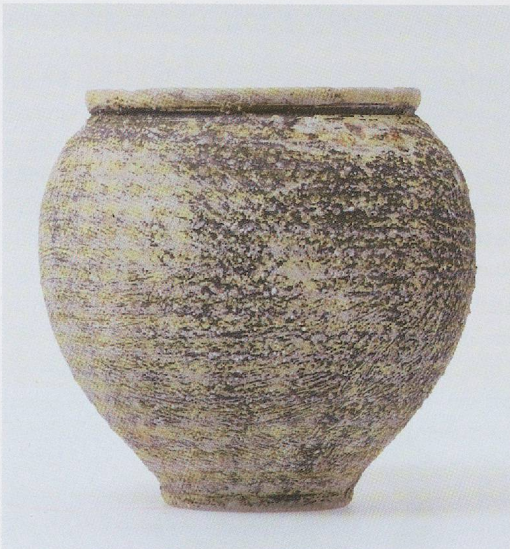
Les St44 et St73 ont toutes deux livré un récipient non brûlé contemporain de l'utilisation de la nécropole, soit une assiette en sigillée gauloise méridionale pour la St44 (inv. 01/11558-02; non ill.) et une cruche miniature à pâte claire pour la St73 (cat. 317), mais elles ne contenaient que très peu voire pas d'ossements brûlés et le matériel céramique résiduel

| | | Assiettes | Écuellles | Coupes | Bols | Terrines | Gobelets | Cruches | Pots | Mortiers | Amphores | Divers | Total | Nombre de récipients par structure (moy.) |
|---|---------|-----------|-----------|--------|------|----------|----------|---------|------|----------|----------|--------|-------|---|
| Avenches/À la Montagne (52 structures) | nb (NI) | 28 | 2 | 17 | 13 | 1 | 8 | 40 | 28 | 0 | 1 | 5 | 143 | 2.7 |
| | % | 19.6 | 1.4 | 11.9 | 9.1 | 0.7 | 5.6 | 28.0 | 19.6 | 0.0 | 0.7 | 3.5 | 100.0 | |
| Avenches/Port (36 structures) | nb (NI) | 52 | 26 | 67 | 26 | 0 | 29 | 33 | 10 | 2 | 5 | 3 | 253 | 7 |
| | % | 20.6 | 10.3 | 26.5 | 10.3 | 0.0 | 11.5 | 13.0 | 4.0 | 0.8 | 2.0 | 1.2 | 100.0 | |
| Avenches/En Chaplix (111 structures) | nb (NI) | 160 | 134 | 190 | 98 | 0 | 112 | 128 | 24 | 6 | 14 | 20 | 886 | 8 |
| | % | 18.1 | 15.1 | 21.4 | 11.1 | 0.0 | 12.6 | 14.4 | 2.7 | 0.7 | 1.6 | 2.3 | 100.0 | |
| Faoug/Le Marais (16 structures) | nb (NI) | 36 | 13 | 47 | 15 | 0 | 30 | 31 | 11 | 2 | 0 | 0 | 185 | 11.6 |
| | % | 19.5 | 7.0 | 25.4 | 8.1 | 0.0 | 16.2 | 16.8 | 5.9 | 1.1 | 0.0 | 0.0 | 100.0 | |
| Avenches/Longeaigue (8 structures) | nb (NI) | 8 | 13 | 9 | 5 | 0 | 8 | 7 | 0 | 0 | 3 | 0 | 53 | 7 |
| | % | 15.1 | 24.5 | 17.0 | 9.4 | 0.0 | 15.1 | 13.2 | 0.0 | 0.0 | 5.7 | 0.0 | 100.0 | |
| Lully/La Faye (36 structures) | nb (NI) | 57 | 16 | 85 | 19 | 5 | 36 | 60 | 14 | 0 | 4 | 4 | 300 | 8.3 |
| | % | 19.0 | 5.3 | 28.3 | 6.3 | 1.7 | 12.0 | 20.0 | 4.7 | 0.0 | 1.3 | 1.3 | 100.0 | |

montre des individus différents, mais très faiblement représentés (pour la plupart par un ou deux seuls fragments).

La St 59, qui est également une tombe à incinération bien définie, a livré un demi-jeton en céramique ne portant pas de trace de passage au feu (cat. 266). Faisait-il partie du mobilier de l'incinération qui aurait échappé aux flammes? A-t-il eu une valeur symbolique, correspondant par exemple à celle d'une monnaie?

Le nombre d'offrandes secondaires clairement attestées se limite ainsi à sept individus (cf. fig. 106).



Les inhumations

Les inhumations ne contiennent quasiment pas de céramique et encore s'agit-il en général de matériel résiduel brûlé provenant d'incinérations perturbées. Seules deux structures recensent un mobilier céramique attribuable à leurs inventaires. Il s'agit des St 120 et St 97.

La St 120 est une inhumation de périnatal dont les ossements ont été recouverts par des fragments de cruche à pâte grise (cat. 426; cf. fig. 57) portant un *graffito* (S rétrograde, sur le col de la cruche). Il est fort probable qu'il s'agisse d'une indication (de mesure?) liée à l'utilisation primitive de la cruche. Ces fragments de céramique correspondent donc à des éléments de protection et non à une offrande à proprement parler. La St 97 correspond à un fond de pot à pâte grise (cat. 405) posé à l'envers au-dessus du crâne de l'inhumation St 111 (cf. fig. 93). Il a été interprété comme un éventuel élément de marquage de la tombe, bien qu'une autre fonction liée à cette sépulture (dispositif de libation?) ne soit pas à exclure. Aucune offrande en céramique n'est donc attestée dans les inhumations.

Les fosses et structures non funéraires

St 9/17, St 10/11/114 et St 16/27/100

La céramique mise au jour dans ces trois vastes aménagements en creux (cf. tableaux, p. 368 et 370) est essentiellement formée de mobilier provenant d'incinérations, puisque l'immense majorité du *corpus* est brûlée. Quelques éléments sont légèrement plus tardifs que la période d'utilisation de la nécropole, notamment un pot AV 78 en RA mat produit dans l'atelier de potiers d'À la Montagne, en activité dès 70.

St 12 et St 48/141

Le mobilier issu de ces deux fosses (cat. 21-42 et cat. 201-223; cf. p. 184-185 et 203-204) est en grande partie identique à celui que l'on peut observer dans les incinérations, mais il comprend également un certain nombre de fragments plus tardifs (céramique à revêtement micacé et à revêtement argileux, pots à revêtement argileux mat AV 78 produits dans l'atelier de potier d'À la Montagne, cruches à pâte claire AV 335). La St 48/141 a également livré, parmi un mobilier très fragmentaire, une assiette TS Drag. 31 de Gaule de l'Est non brûlée, portant l'estampille ATTOFECIT (cat. 223); Atto étant un potier de Rheinzabern en activité entre 150 et 190, ce récipient est donc postérieur d'au moins un siècle à l'utilisation de la nécropole. Il est par contre contemporain du creusement de la grande fosse voisine St 14/18/20, dès le milieu du II^e s. Le mobilier de la St 48/141 se distingue toutefois de celui de cette fosse, où l'on trouve du mobilier de l'atelier de potiers d'À la Montagne ainsi qu'une série de productions postérieures à 150, notamment de la céramique à revêtement argileux sous la forme de grands fragments.

St 14/18/20

La vaste fosse St 14/18/20 a livré une part de récipients largement postérieurs à l'utilisation de la nécropole (cf. tableau, p. 369). Outre des céramiques brûlées provenant des crémations de la nécropole (matériel antérieur à 70), cet ensemble comprend des céramiques provenant de l'atelier d'À la Montagne (Flaviens-première moitié II^e s.; en partie brûlées pour les ratés de cuisson) et des céramiques non brûlées plus tardives, majoritairement postérieures à 150. L'aspect général des fragments ne provenant pas de l'utilisation de la nécropole est bien différent de celui des éléments du cimetière, car les tessons sont de plus grandes dimensions que ceux issus des incinérations. Composée en majorité de vaisselle de table, cette céramique plus tardive correspond au faciès usuel des ensembles des II^e et III^e s.

La St 18, interprétée comme l'une des phases de comblement de cette vaste fosse, se révèle toutefois différente du point de vue de la céramique. Dans le cinquième et dernier décapage de la « poche » St 18 ont été mis au jour cinq récipients entiers ou presque, parmi lesquels trois cruches à pâte claire dont une de type AV 337 à trois anses (cat. 51), attestée dans le dépotoir découvert en 2002 au nord-ouest

fig. 109 Gobelet à parois fines déposé en offrande secondaire dans la tombe St 63/69 (cat. 289).

du quartier religieux occidental et daté du milieu du III^e s.¹⁴⁸. Les deux autres récipients sont un gobelet AV89 à revêtement argileux brillant et décor oculé (cat. 52) ainsi qu'un mortier AV376 à revêtement argileux (cat. 53). Dans le reste du mobilier céramique de ce cinquième décapage, un fragment de terrine à pâte rouge et glaçure plombifère mérite mention (cat. 54). Ce type de récipient semble en effet être en circulation jusqu'au IV^e s.¹⁴⁹. La « poche » St18 semble donc légèrement postérieure à la St14 avec un dépôt, intentionnel ou non, de récipients plus complets que ceux issus des autres matériaux du comblement.

St93

La St93, qui correspond à un épandage de mobilier et d'ossements provenant d'une ou plusieurs incinérations, comprend de la céramique majoritairement brûlée (cf. tableau, p. 370). On y trouve les mêmes formes et types récurrents que dans les incinérations de la nécropole, à l'exception de deux individus, une coupe et une assiette TSI de type Drag. 35 et Drag. 36 qui n'apparaissent que vers 80. À part ces deux cas, le reste du mobilier est daté entre 30 et 70.

La particularité de cet ensemble est qu'il présente un certain nombre de collages avec l'incinération St124 et le bûcher St134, mais également avec les structures (fosses de rejet/incinérations?) St152 et 162. Cette zone d'épandage contient par conséquent des éléments de mobilier remaniés provenant de ces quatre structures antérieures.

Les groupes de céramiques¹⁵⁰

Les importations

Pour ce qui est du matériel qui a été inventorié dans les structures, funéraires ou non, les importations sont au nombre de 57 sur un total de 289 récipients inventoriés. Elles représentent donc environ un cinquième du mobilier céramique.

Terre sigillée italique

Cette production n'est illustrée que par deux fragments trouvés dans les St44 et St152. Les deux individus sont des assiettes du type Ha. 2.

Terre sigillée gauloise¹⁵¹

La terre sigillée gauloise provient exclusivement du sud de la Gaule dans les structures liées à l'utilisation de la nécropole, mais également de Gaule du Centre et de l'Est dans les structures plus récentes.

Dans le matériel inventorié de la nécropole, la TS de Gaule du Sud comprend 22 assiettes, dix coupes et un bol caréné orné Drag. 29. Au sein des assiettes, c'est le type Drag. 15/17 qui est le mieux représenté avec quatorze exemplaires. Ce type est produit dès 30 et jusqu'à la fin du I^{er} s. Les autres assiettes appartiennent aux types Drag. 18 (quatre individus), en circulation entre 30/40 et la fin du I^{er} s., et Drag. 17 (un individu), plus précoce que les types précédents (environ 10-40/50). Les coupes sont illustrées par quatre individus du type Drag. 24/25, produit dès 10 jusque vers 60/70, cinq du type Drag. 27, produit

pendant tout le I^{er} s., et un du type Hofheim 9, diffusé entre 20 et 60/70.

La sigillée de Gaule du Centre, dont l'importation dans nos régions démarre au début du II^e s. et dure tout au long de ce siècle, n'est attestée dans aucune des structures funéraires. La St16 a livré un individu de sigillée de Gaule du Centre, un fragment de mortier dont l'attribution n'est pas certaine. Le mobilier de la St12 a révélé la présence de trois fragments de cette catégorie de céramique, dont un bol de type indéterminé. C'est dans la St14 que se trouve l'essentiel de ces productions, puisque l'on y trouve des assiettes Drag. 31 et Drag. 36, des coupes Drag. 33, des bols Drag. 37 et un bol à collerette Drag. 38.

Quant à la sigillée de Gaule de l'Est, qui apparaît dans nos régions au milieu du II^e s., elle n'est illustrée que par trois individus. Le premier, un bol Drag. 37, est issu de la St18 (poche dans la St14/18/20 tardive), et le second – une éventuelle assiette Drag. 31 – dans la fosse St14. Le dernier, enfin est l'assiette Drag. 31, complète, trouvée dans la St48/141 portant l'estampille ATTOFECIT, signature d'Atto, potier de Rheinzabern en activité entre 150 et 190 (cat. 223).



fig. 110 Petit flacon ansé à glaçure plombifère de Gaule centrale issu de la St123 (cat. 429).

Les estampilles

Les estampilles sur sigillée gauloise sont au nombre de 18, sept ayant été observées sur des récipients provenant de structures funéraires, neuf de structures non funéraires et deux sur du mobilier mis au jour hors structures.

148 Bosse et al. 2004, nos 201-203, p. 87 et pl. 22-23 p. 112-113.

149 Brulet/Vilvorder/Delage 2010, p. 296-299.

150 Dans ce chapitre, nous avons, sauf indication contraire, pris en compte la totalité de la céramique mise au jour sur l'ensemble du site funéraire d'À la Montagne, et pas seulement les offrandes attestées.

151 Cf. Bémont (dir.) 1986 pour la sigillée gauloise.



fig. 111 Balsamaires zoomorphes à glaçure plombifère en forme de lapins des ensembles St 78 (cat. 330) et St 48/141 (cat. 213).

Les sept estampilles provenant de structures funéraires se trouvent sur des sigillées de Gaule du Sud. L'estampille qui se trouve sur la coupe Hofheim 9 dans la St 45 est illisible et celle de la St 224 est trop incomplète pour être déchiffrée correctement. Les autres révèlent les noms de plusieurs potiers de la Graufesenque: Bassus à deux reprises (cat. 95, St 68 et cat. 297, St 72), en activité dès Tibère jusqu'au début du règne de Vespasien, Secundus (cat. 296, St 72), entre Claude et Vespasien, Aquitanus (cat. 367, St 91), entre Tibère et Néron, et un dernier potier dont l'estampille AVE est attestée à la Graufesenque entre 40 et 60 (cat. 295)¹⁵².

Parmi les neuf estampilles trouvées dans des structures non funéraires, six proviennent de Gaule du Sud, deux de Gaule du Centre. Seules quatre sont suffisamment complètes et lisibles. On y retrouve, pour la Gaule du Sud, Albus de la Graufesenque (cat. 6; Claude-Néron) et Firmo, de même provenance (cat. 7; Claude-Domitien), et, pour la Gaule du Centre, Geminus de Lezoux? et Ianuaris de Lezoux (inv. 01/11374-04 et 01/11535-03; Domitien-Trajan). La dernière estampille est celle, déjà mentionnée, d'Atto de Rheinzabern sur une assiette Drag. 31 (St 48/141, cat. 223).

Quant aux deux estampilles trouvées hors structures, elles proviennent du Sud de la Gaule, mais elles sont trop incomplètes pour pouvoir être déchiffrées.

Céramique à parois fines

Cette catégorie est illustrée par les classiques gobelets AV 91 et coupes AV 192, importés de Lyon entre 40 et 70 ap. J.-C. Leur pâte est beige clair avec un revêtement olivâtre et le décor est sablé. Un de ces individus, particulièrement bien conservé, constitue une offrande secondaire (cat. 289, St 63/69; fig. 109).

Céramique à glaçure plombifère

Ces récipients revêtus d'une glaçure plombifère proviennent très probablement du centre de la Gaule, et plus précisément des ateliers de l'Allier, qui alimentent également le marché local avec leurs statuettes de terre cuite. Ces objets sont tous des balsamaires zoomorphes, à l'exception d'une petite cruche ornée moulée (cat. 429, St 123; fig. 110)¹⁵³. Les balsamaires sont soit en forme de lapins (symboles d'immortalité¹⁵⁴), soit en forme de lions. Ces derniers ne sont représentés que par deux individus, le premier découvert dans une incinération (cat. 163, St 43/94) et le second dans la grande fosse St 14/18/20 (cat. 55). Tous deux sont représentés selon le schéma du type II de Rouvier-Jeanlin, à savoir allongés¹⁵⁵. Des objets similaires ont été mis au jour dans des tombes de Kempton en Allemagne¹⁵⁶ et de Colchester en Angleterre¹⁵⁷.

Les lapins sont plus fréquents, puisqu'ils sont au nombre de cinq, dont deux entiers. La St 78, une sépulture à incinération d'enfant, a livré un de ces lapins entiers (cat. 330; fig. 111) associé à une statuette de couple en terre cuite, également complète (cf. fig. 44). L'incinération St 43/94 a aussi révélé la présence d'un balsamaire en forme de lapin, mais fragmentaire (inv. 01/11267-52), associé à quatre statuettes également fragmentaires et au balsamaire en forme de lion déjà mentionné. Enfin, la fosse de rejet St 48/141 contenait trois lapins dont un entier (cat. 213, fig. 111, et inv. 01/11271-03 et -06).

152 Polak 2000, n° A 105, p. 175 et pl. 3.

153 Un parallèle se trouve à Lenzburg, tombe 56, pour l'époque Claude-Néron. Cf. Von Gonzenbach 1986, n° 6, pl. 37 et p. 30.

154 Von Gonzenbach 1995, p. 226.

155 Rouvier-Jeanlin 1972, p. 78.

156 Von Gonzenbach 1986, n° 3, pl. 45 et p. 68.

157 Von Gonzenbach 1986, nos 9-10, pl. 39 et p. 64.

Selon Rouvier-Jeanlin, les balsamiques en forme de lapins se répartissent en deux types: le premier figure un animal tapi, les oreilles collées sur le dos, comme notre exemple de la St48/141, et le second un lapin plus ramassé sur lui-même, avec les oreilles redressées, comme celui de la St78¹⁵⁸. Pour ce second type, des parallèles existent en contexte funéraire à Lenzburg (AG)¹⁵⁹ et à Colchester¹⁶⁰.

Ce genre de récipients semble presque exclusivement réservé au domaine funéraire. La production de ces flacons à glaçure plombifère est située dans le centre de la Gaule, dans l'Allier. L'atelier d'Yzeure/St-Bonnet¹⁶¹ produit par exemple cette catégorie de vases, en particulier des lions. Les ateliers de St-Pourçain-sur-Besbre, St-Rémy-en-Rollat, Vichy¹⁶², et Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire)¹⁶³ fabriquent également de la vaisselle à glaçure plombifère. Sans pouvoir déterminer le lieu de production précis des exemplaires issus de la nécropole de *À la Montagne*, on peut être certain qu'ils proviennent de cette région.



fig. 112 Estampille sur deux lignes sur un fond d'assiette TSI (cat. 9).

Céramique «gallo-belge»

Nous présentons cette catégorie de céramique fine parmi les importations, bien qu'une partie de cette production s'avère être locale, selon des analyses effectuées sur un certain nombre d'individus découverts à Avenches¹⁶⁴. Ce groupe est représenté par huit individus, tous des gobelets, réalisés aussi bien en technique claire «*terra rubra*» qu'en technique grise «*terra nigra*» (p. ex. cat. 88, 101, 234, 453, 461 et 523). Ce type de céramique est généralement présent dans des ensembles datés entre 40 et 70 ap. J.-C. et se retrouve donc logiquement dans le mobilier de la nécropole de *À la Montagne*.

Amphores

Seule une amphore vinaire gauloise figure parmi les offrandes funéraires de la nécropole. Quelques fragments d'une autre amphore à vin gauloise semblent en outre avoir été utilisés pour la couverture des ossements calcinés de la tombe St13 (cf. fig. 46). Dans la mesure où ces conteneurs sont considérés comme des indicateurs de richesse en contexte funéraire, cette rareté mérite d'être soulignée.



fig. 113 Biberon à revêtement argileux mat provenant de la tombe à incinération St124, recelant les ossements d'un adulte et d'un enfant âgé d'environ 3 ans (cat. 437).

Les productions locales

La TSI

Dans le mobilier inventorié lié à l'utilisation de la nécropole, cette catégorie est la plus massivement représentée parmi les productions locales, puisqu'elle en constitue plus du tiers, avec 98 individus. On recense principalement des assiettes, mais aussi des coupes et des bols, carénés ou non. Parmi les assiettes, comme parmi celles en sigillée sud-gauloise, c'est le type Drag. 15/17 qui est le plus fréquent, avec 45 individus sur un total de 55 assiettes. Au sein des coupes, c'est le type Drag. 24/25 qui est le mieux représenté avec 18 individus, loin devant la coupe Drag. 27 qui ne compte que six individus, contrairement à la sigillée gauloise où les deux types sont représentés de manière égale. Les bols, enfin,

sont illustrés pour la forme hémisphérique par le type AV171 avec cinq individus et, pour la forme carénée, par le type Drack 21 avec onze individus. S'ajoute enfin un bol à collerette Hofheim 12.

Un total de seize estampilles a été relevé, quinze sur des récipients provenant de structures, funéraires ou non, et une sur un fragment découvert hors structure. Parmi les premières, huit sont illisibles, une présente un O(...) (cat. 318, St74) mais n'est pas attribuable à un potier, une porte les lettres (...)ABIN(...) (cat. 319, St74) et renvoie vraisemblablement au potier Sabinus et, enfin, trois estampilles attestent le nom de Castus (cat. 121, St38; cat. 133, St42; cat. 427, St123). Ce potier n'étant répertorié qu'à Avenches, on en déduit qu'il s'agit d'un artisan établi dans la cité, mais dont l'atelier n'a toutefois pas encore été clairement identifié¹⁶⁵. Enfin un nom apparaît sur deux lignes, CAS(...)/FECI(...) (cat. 9, fig. 112). Le nom de Castus n'étant pas attesté sur deux lignes sur des imitations de sigillée, on ne peut exclure qu'il s'agisse de l'estampille d'un autre potier, encore inconnu.

Les TSI de la nécropole proviennent donc d'ateliers locaux. Si l'on compare les formes trouvées *À la Montagne* et celles produites dans les quartiers nord-est de la ville¹⁶⁶, on observe des particularités identiques, à savoir des assiettes Drag. 15/17 avec un fond ombiliqué assez élevé presque aussi haut que le bord de l'assiette¹⁶⁷, ainsi que des coupes Drag.24/25 dépourvues de guillochis sur le bandeau vertical sous le bord.

Céramique à revêtement argileux mat

Dans les structures funéraires, seuls deux individus à revêtement argileux mat ont été mis en évidence. Il s'agit tout d'abord d'un biberon, provenant de l'incinération St124 (cat. 437; fig. 113) qui contient les ossements d'un adulte et d'un enfant d'environ 3 ans. Le deuxième objet, trouvé dans le bûcher St130 semble être un pot à cuire de type AV78 (cat. 454), qui est produit dès 70 dans l'atelier de potier d'*À la Montagne* précisément¹⁶⁸. Cet élément permettrait de placer la structure à l'extrême fin de l'utilisation de la nécropole.

Céramique à revêtement argileux brillant

Cette catégorie de céramique n'apparaît pas dans les structures funéraires, car elle n'est produite que dès le milieu du II^e s. Signalons toutefois qu'un fragment de gobelet à revêtement argileux AV48 a été

158 Rouvier-Jeanlin 1972, p. 79.

159 Von Gonzenbach 1986, n° 4, pl. 37 et p. 30.

160 Von Gonzenbach 1986, n° 6 et 8, pl. 39 et p. 64.

161 Bémont (dir.) 1993, p. 41.

162 Bémont (dir.) 1993, p. 41.

163 Bémont (dir.) 1993, p. 51.

164 Mouquin 2013.

165 Castella 1995, p. 128; Meylan Krause 1995, p. 57.

166 Castella 1995, p.128 et pl. 1.

167 Castella 1995, n° 1, pl. 1.

168 Thorimbert 2007a, vol. 1, p. 33.

découvert dans l'incinération St49, où il est considéré comme intrusif puisque tout le reste du matériel présente une datation homogène entre 30 et 70. Les autres individus de cette catégorie ont été mis au jour dans la fosse St14/18/20 plus tardive. On y trouve toutes les formes courantes, telles que des écuelles, coupes, bols à marli, gobelets et quelques pots.

Céramique à revêtement micacé

Cette catégorie n'est pas non plus attestée dans les structures funéraires. Elle est illustrée par un individu, un bol à marli AV209 (cat. 214) daté dès 70, dans la fosse dépotoir St48/141, qui contient du mobilier plus tardif, notamment une assiette Drag. 31 en TS de Gaule de l'Est (cat. 223). Les autres récipients à revêtement micacé proviennent, comme ceux à revêtement argileux brillant, de la fosse St14/18/20. On y trouve les formes habituelles de cette catégorie, telles que des écuelles, bols à marli et pots.

Plats à engobe interne

Les structures funéraires n'ont livré qu'un exemplaire de ce type de céramique, à savoir un plat AV270, découvert dans la tombe-bûcher St91.

Les structures non funéraires St14/181/20 et St48/141 ont également livré des plats à engobe interne, de type AV274 (à revêtement rouge et noir), AV282/283, ainsi qu'un exemplaire de type AV279 importé de Gaule centrale entre 60/70 et 120/150 pour la première, alors que la seconde renfermait un plat à engobe interne micacé AV282/283. Le comblement de la St10/11/114 a quant à lui livré un couvercle de plat à engobe interne de Gaule du Centre AV281.

Céramique peinte

Seuls deux individus de cette catégorie ont été mis en évidence en contexte funéraire. Il s'agit d'une bouteille AV19 issue de la St102 (cat. 410) et d'un

gobelet AV44 appartenant au mobilier de la St123 (cat. 430). Quelques rares fragments de bouteilles et de tonneaux ont en outre été découverts dans les structures non funéraires.

Cruches

Les cruches représentent 28% des offrandes primaires attestées dans les structures funéraires. On en trouve également deux parmi les offrandes secondaires. Elles constituent donc des offrandes privilégiées.

Les cruches se répartissent en trois catégories: les cruches à pâte claire, les cruches à revêtement argileux et les cruches à pâte grise. Les exemplaires à pâte claire dominent largement puisqu'ils sont au nombre de 52 au sein du matériel inventorié dans les structures funéraires, pour deux individus à revêtement argileux et un à pâte grise.

Les cruches à revêtement argileux ont toutes deux été trouvées dans la tombe-bûcher St83/90 (cat. 344-345), datée des environs de 70. Le fait que cette structure soit l'une des plus tardives de la nécropole explique la présence de cruches à revêtement argileux, qui sont attestées à Avenches dès la période flavienne.

Au sein des cruches à pâte claire, c'est le type AV304 qui est le mieux représenté avec 18 individus. Ce type est très fréquent à Avenches dès 30 jusqu'à l'époque flavienne. Signalons en outre le dépôt, primaire ou secondaire, de quelques cruches miniatures (fig. 114). Enfin, l'inhumation de périnatal St120 a révélé une cruche à deux anses à pâte grise, non brûlée, qui a servi de protection pour la dépouille du bébé (cf. fig. 57). De telles cruches sont présentes à Avenches dès le milieu du I^{er} s.

Céramique commune à pâte claire et pâte grise

En ce qui concerne le mobilier issu des structures liées au rite de crémation, fortement altéré par le passage au feu, il est souvent difficile de faire la distinction entre

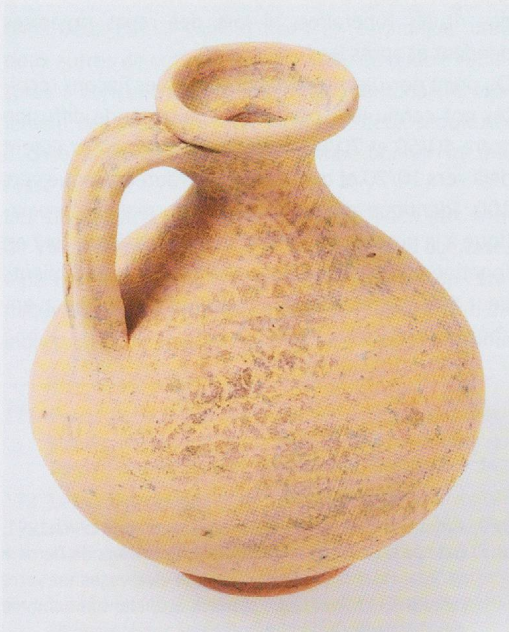


fig. 114 De ces deux cruches miniatures, presque identiques, l'une est une offrande secondaire, entière et non brûlée, provenant du dépôt St73 et l'autre une offrande primaire issue de la tombe St72 (cat. 317 et 302).

pâte claire et pâte grise, dans la mesure où les mêmes formes peuvent se trouver dans l'une ou l'autre catégorie. Le choix a donc été fait de réunir sous une seule appellation les deux groupes de récipients, hormis pour les types clairement attribués à une catégorie de céramique bien définie.

On trouve dans ce groupe toutes les formes habituelles présentes sur le site, de l'écuelle au pot en passant par les terrines, bols et gobelets, sans qu'un type ait été privilégié par rapport à un autre; parmi les offrandes attestées, les formes fermées – pots et tonneaux – constituent toutefois l'essentiel de cette catégorie.

On peut relever, dans l'incinération St 74, la présence d'un fond de pot PC/PG muni de six trous faits après cuisson (cat. 326). S'agit-il d'un objet destiné à effectuer des libations? Ou d'un fond de pot à fleurs?

Mortiers

Seul un mortier à pâte claire de type AV375 a été mis en évidence dans les structures funéraires, et plus précisément dans la tombe St 61 (cat. 274). Ce type de récipient culinaire est très rarement attesté dans les ensembles funéraires régionaux.

Conclusion

En conclusion, la céramique mise au jour dans la nécropole d'À la Montagne ne présente pas de différences fondamentales par rapport à celle que l'on trouve dans l'habitat ou dans les sanctuaires d'Avenches. Il s'agit essentiellement de vaisselle de table, et aussi bien les importations principales que les productions locales sont identiques. On ne peut isoler un mobilier céramique spécifiquement funéraire, à l'exception peut-être des balsamiques à glaçure plombifère qui, en l'état actuel des recherches, semblent se limiter au monde des morts. La présence récurrente de l'estampille du potier avenchois Castus, jusqu'alors relativement rare sur le site, mérite d'être relevée. Il s'agit probablement ici d'un phénomène d'approvisionnement, pendant une période restreinte, auprès d'un atelier particulier.

La fourchette chronologique fournie par la datation typologique de la céramique indique pour cette nécropole un démarrage vers 30 et la fin de son utilisation aux alentours de 70/80, avec une absence des types de céramique apparaissant à la fin du I^{er} s. Malheureusement, la céramique à elle seule n'a pas permis de mettre en évidence différentes phases d'occupation du cimetière, le corpus étant très homogène tout comme les datations proposées pour chaque ensemble.

Le verre

Chantal Martin Pruvot

Introduction

La nécropole d'À la Montagne a livré 1'083 fragments de verre¹⁶⁹ composant au minimum 33 vases dont 25 ont fourni des informations formelles et typologiques. La plupart des récipients mis au jour ont été déposés sur les bûchers de crémation et sont de ce fait très fragmentaires, brûlés et déformés. Seuls quatre récipients ont été placés dans les dépôts funéraires sans avoir subi l'action du feu. Bien que ce mobilier soit peu abondant et en mauvais état de conservation, son étude fournit toutefois des informations de première importance sur le rôle des vases en verre et du parfum dans les rituels funéraires en cours à *Aventicum* vers le milieu du I^{er} s. Il permet également d'étudier du verre provenant d'ensembles clos du milieu du I^{er} s. et qu'il est possible de rattacher à la production de l'atelier de verriers de *Derrière la Tour*.

Typologie, chronologie et lieu de production

Le verre de la nécropole d'À la Montagne présente un faciès particulièrement homogène tant du point de vue fonctionnel que chronologique. Il est composé uniquement de récipients de petite taille vraisemblablement utilisés comme flacons à parfum, à poudre ou à onguent (fig. 115). Il s'agit aussi bien de balsamiques, dont la fonction est relativement explicite, que d'amphoriques, de cruches et de pots utilisés ici en tant que vases à parfum, mais dont les grands modèles servent aussi au service des boissons (comme les cruches) ou au stockage des denrées (comme les pots). Parmi cette unique catégorie de récipients, une typologie diversifiée se dégage toutefois puisqu'au moins neuf types différents ont été identifiés. Relevons que de toute évidence, la vaisselle de table en verre, pourtant bien présente au quotidien dès le tournant de notre ère, n'a pas été utilisée dans la nécropole d'À la Montagne, ni dans le cadre de l'accomplissement des rituels funéraires, ni lors des repas organisés pendant et après les funérailles.

Du point de vue chronologique, tous les flacons récoltés ont connu leur période de plus grande diffusion entre 40/50 et 70/80, même si certains apparaissent déjà vers 10/20 et que d'autres perdurent jusque vers 100. Identique du point de vue formel et chromatique à la production de l'atelier de *Derrière la Tour* en fonction entre 40 et 70, l'ensemble de ces récipients peut être raisonnablement attribué à l'officine avenchoise¹⁷⁰.

169 Correspondant à 1'329,4 g de verre.

170 Amrein 2001, p. 76. Depuis les années 1990-1991, date de la découverte de l'atelier de verriers de *Derrière la Tour*, c'est la première fois que des vases en verre découverts à *Aventicum* peuvent être identifiés comme des productions de cette officine.

| Formes | Types | NMI | St | Cat. |
|---|----------------------|-----|------------|----------|
| Balsamaïres piriformes | var. ls 6 AR 127 | 2 | 36B | 94 |
| | | | 61 | 275 |
| Balsamaïres tronconiques à long col | ls. 28 AR 128-130 | 5 | 43 | 167 |
| | | | 43 | 168 |
| | | | 43 | 169 |
| | | | 43 | 170 |
| | | | 83/90 | 349 |
| Balsamaïres à fond pointu | ls. 9 | 2 | 43 | 171 |
| | | | 83/90 | 350 |
| Balsamaïres en forme de sphères | ls. 10 | 2 | 65 | 293 |
| | | | 85/171 | 364 |
| Balsamaïre en forme d'oiseau | ls. 11, AR 123 | 1 | 83/90 | 352 |
| Balsamaïres en forme de grappe de raisin et de pomme de pin | ls. 78e/c | 2 | 78 | 333 |
| | | | 81 | 339 |
| Balsamaïres de formes indéterminées | - | 2 | 43 | 172 |
| | | | 83/90 | 351 |
| Amphorisque | ls. 15, AR 164-165 | 1 | 123 | 433 |
| Petites cruches de formes indéterminées | - | 4 | 43 | 173 |
| | | | 74 | 327 |
| | | | 83/90 | 353 |
| | | | 83/90 | 354 |
| Petites cruches ou petits pots globulaires | ls. 15/52 ou ls. 67c | 2 | 81 | 340 |
| | | | 84 | 362 |
| Petits pots globulaires ou de section carrée | ls. 67 b/c ou ls. 62 | 2 | 44 | 192 |
| | | | 102 | 412 |
| Formes indéterminées | - | 8 | 43, 61, 81 | non ill. |
| | | | 83/90 | |
| Total | | 33 | | |

fig. 115 Les récipients en verre de la nécropole. NMI : nombre minimal d'individus.

Mobilier en verre et rites funéraires

Dépôts funéraires et verre

Parmi les 127 structures funéraires mises au jour, treize seulement contiennent du mobilier en verre (16,5%). Presque toutes sont en lien avec la pratique de l'incinération; une se présente sous la forme d'un épandage de plusieurs inhumations (fig. 116). C'est dans des tombes à urne que du mobilier en verre a été le plus souvent déposé, soit à quatre reprises: dans deux cas, il s'agit d'urnes en céramique, dans deux autres de coffrets de bois. Trois ou quatre sépultures à concentration d'ossements contenaient également des vases en verre ainsi que deux sépultures à ossements dispersés, une tombe-bûcher et une fosse de rejet.

Les douze structures avec du verre liées aux rites de l'incinération contenaient entre un et dix vases à parfum (fig. 116). C'est la sépulture à urne en céramique St43 qui renfermait le plus de mobilier avec dix individus; la tombe-bûcher St83/90 renfermait neuf

individus. Les autres dépôts contenaient entre un et trois vases. Bien que l'état fragmentaire du mobilier ne permette pas de connaître précisément les assemblages d'origine de chaque sépulture, il est toutefois intéressant de souligner la présence de quatre balsamaïres tronconiques ls. 28 dans la St43.

Mobilier primaire, secondaire et mutilations éventuelles

Comme nous l'avons mentionné précédemment, la grande majorité des vases en verre a été déposée comme mobilier primaire sur les bûchers de crémation et a brûlé avec les défunts (fig. 116). Seuls quatre récipients n'ont pas subi l'action du feu et ont été placés comme mobilier secondaire dans des dépôts liés au rite de l'incinération. Deux sont complets (cat. 94 et 275; fig. 117) et sont percés d'orifices visiblement intentionnels permettant peut-être au parfum de se diffuser sur les cendres des défunts, comme le décrit Ovide dans l'un de ses vers¹⁷¹. Ces mutilations pourraient également signaler que les balsamaïres sont désormais inutilisables. Les deux autres pièces de mobilier secondaire sont matérialisées par une dizaine et une vingtaine de fragments non brûlés et non jointifs (cat. 293 et 339). Il se peut qu'elles aient été intentionnellement brisées en dehors des dépôts St65 et St81 dont elles proviennent, lors d'un rituel dont la nature nous échappe, et qu'une partie des fragments seulement ait été déposée dans les fosses¹⁷².

171 *Fastes*, III, 561. Dans ce vers, Ovide évoque plus précisément les cendres d'un défunt à peine refroidies qui boivent du parfum mêlé à des larmes: Bel 2002, p. 142.

172 Les sédiments des deux dépôts St65 et St81 n'ayant pas été tamisés, nous ne savons pas si les balsamaïres étaient à l'origine entiers dans les sépultures et s'ils se sont cassés au fil du temps ou s'ils ont été intentionnellement brisés à l'extérieur des tombes et si une partie seulement des fragments y ont été placés.

| Structure | Type de structure | Datation | Nombre de récipients en verre | Fonction MP | Fonction MS |
|--------------|---|---|-------------------------------|-------------|-------------|
| 36 | incinération, adulte, M | 40-70 | 1 | | 1 |
| 43 | incinération, adulte, indét. | 3 ^e quart I ^{er} s. | 10 | 10 | |
| 44 | fosse de rejet | 3 ^e quart I ^{er} s. | 1 | 1 | |
| 61 | incinération, <i>juvenis</i> | 3 ^e quart I ^{er} s. | 2 | 1 | 1 |
| 65 | incinération, adulte, indét. | 40-70 | 1 | | 1 |
| 74 | incinération, adulte M + immature | 3 ^e quart I ^{er} s. | 1 | 1 | |
| 78 | incinération, <i>infans</i> I | 40-70 | 1 | 1 | |
| 81 | incinération, adulte, M | 3 ^e quart I ^{er} s. | 3 | 2 | 1 |
| 83/90 | tombe-bûcher, 2 adultes, dont 1 M et 1 indét. | vers 70 | 9 | 9 | |
| 84 | incinération, adulte, M | 3 ^e quart I ^{er} s. | 1 | 1 | |
| 85/171 | épandage inhumations | 3 ^e quart I ^{er} s. | 1 | 1? | |
| 102 | incinération, adulte, indét. | milieu I ^{er} s. ou peu après | 1 | 1 | |
| 123 | incin./dépôt d'offrandes?, adulte, indét. | 3 ^e quart I ^{er} s. | 1 | 1 | |
| <i>Total</i> | | | 33 | 29 | 4 |

fig. 116 Les structures de la nécropole contenant du verre.
MP mobilier primaire
MS mobilier secondaire

Dans les sépultures à urne, qu'il soit en position primaire ou secondaire, le mobilier en verre a été placé à trois reprises à l'extérieur des urnes. Dans un cas seulement, du mobilier primaire et secondaire a été déposé à l'intérieur du vase ossuaire en céramique (cat. 269, St61).

Quant à l'absence d'urnes en verre à *la Montagne*, elle pourrait s'expliquer d'une part par les pratiques funéraires en vigueur à *Aventicum* vers le milieu du I^{er} s., lesquelles n'incluaient peut-être pas encore l'utilisation de grands contenants en verre, d'autre part par l'évolution de la technologie du verre. En effet, d'une manière générale, les urnes cinéraires en verre apparaissent plus systématiquement à partir de l'époque flavienne¹⁷³, lorsque la technique du soufflage se perfectionne et que des vases plus grands et plus lourds sont produits en plus grand nombre.

Verre, âge et sexe des défunts

La répartition des offrandes en verre selon l'âge et le sexe des défunts ne permet pas de tirer de véritables conclusions, puisque parmi les treize structures contenant du verre, quatre renfermaient

les cendres d'adultes dont le sexe n'a pu être défini (St43, St44, St65 et St102). Nous ne pouvons dès lors que constater que cinq autres structures renfermaient les cendres d'adultes masculins ou probablement masculins (St36, St74, St81, St83/90 et St84), qu'une contenait les cendres d'un jeune dont le sexe reste indéterminé (St61) et qu'une autre contenait les cendres d'un enfant (St78). On ne connaît pas le sexe de l'adulte qui a reçu le plus d'offrandes (dix vases, St43).

Éléments de comparaison

Le faciès typologique de *À la Montagne*, composé exclusivement de récipients à parfum, correspond à d'autres mobiliers funéraires en verre du milieu du I^{er} s. recueillis dans diverses régions de l'Empire romain d'Occident, notamment en Italie du Nord et dans le centre et le sud-est de la Gaule. Les études conduites dans ces régions indiquent que ce n'est qu'à partir de l'époque flavienne que la quantité de vaisselle de table en verre augmente sensiblement dans les sépultures. La nécropole de Cerrione, dans le Piémont, qui a connu une fréquentation continue entre le début du I^{er} s. av. J.-C. et le IV^e s. ap. J.-C., illustre particulièrement bien cette évolution. Durant l'époque julio-claudienne, ce sont surtout des balsamares qui sont déposés dans les sépultures, témoignant ainsi du rôle primordial du parfum dans les rituels funéraires. Dès la période comprise entre les Flaviens et l'empereur Trajan, de la vaisselle de table apparaît en quantité toujours croissante au détriment des balsamares dont le nombre diminue notablement¹⁷⁴. Sur le site d'*Aventicum*, le même type d'observation peut être fait si l'on compare le faciès du verre de *À la Montagne* à ceux des

fig. 117 Deux balsamares en verre percés d'un orifice (cat. 94 et 275) déposés secondairement dans les sépultures St36 et St61. Échelle 1:1.



173 Voir par exemple, dans la nécropole du *Valladas* à Saint-Paul-Trois-Châteaux (F, Drôme): Bel 2002, p. 188-189. Dans la nécropole d'Avenches/*En Chaplix*, fréquentée principalement au II^e s., les urnes en verre sont particulièrement nombreuses: Martin Pruvot 1999, p. 173.

174 Bresciariolli Taborelli 2011, p. 200. Les études menées dans le sud et le sud-est de la Gaule ont conduit à des résultats identiques: Bel 2002, p. 188-189; Blaizot (dir.) 2009, p. 137-138.



nécropoles d'En Chaplix et de la Porte de l'Ouest dont les phases principales de fréquentation se situent respectivement au II^e s. et durant la seconde moitié du II^e s. Le mobilier en verre de ces deux sites funéraires a livré beaucoup plus de vaisselle de table que de flacons à parfum¹⁷⁵.

La modification, au fil du temps, du faciès typologique de la verrerie funéraire est vraisemblablement la conséquence de divers éléments, comme l'évolution des rites funéraires et des changements des habitudes de consommation ainsi que l'évolution des lieux de production des biens de consommation, en particulier des vases en verre.

Analyse typologique¹⁷⁶

Pour chaque récipient, les informations suivantes sont mentionnées dans un tableau récapitulatif : le type de dépôt dont provient l'objet, sa fonction dans le dépôt et la datation du dépôt.

| Abréviations | | |
|--------------|---------------------|--|
| MP | mobilier primaire | objet ayant brûlé sur le bûcher de crémation, déposé dans une fosse liée au rite de l'incinération. |
| MS | mobilier secondaire | objet ne portant aucune trace de feu, déposé intact ou brisé dans une fosse liée au rite de l'incinération ou de l'inhumation. |
| inhum. | inhumation(s) | |

Balsamares piriformes (Is. 6, AR 127, AVV 117)

Les balsamares Is. 6 forment un groupe hétérogène dont les caractéristiques sont des bords coupés et adoucis au feu ainsi que des panses piriformes (cat. 94 et 275). Des différences marquées apparaissent en revanche au niveau des fonds qui peuvent être plats ou arrondis, et des cols, munis dans certains cas d'un étranglement les séparant de la panse. Ces flacons à parfum ont été soufflés aussi bien dans des teintes vives que pâles, à l'image du bleu-vert presque incolore utilisé pour les deux pièces avenchoises.

Ces petits récipients de toilette sont fréquents dans l'ensemble des provinces romaines occidentales entre les époques augustéenne et flavienne. Une concentration particulièrement importante étant observée dans la région d'Aquilée et au Tessin, on suppose

l'existence d'ateliers dans ces régions. Par ailleurs, des preuves matérielles indiquent qu'ils ont été fabriqués à Avenches, dans l'atelier de *Derrière la Tour*, où des centaines de fragments peuvent être rattachés à des balsamares Is. 6 et à leurs variantes (AR 126-127). Les deux petits vases d'À la Montagne constituent sans doute des productions de cette officine¹⁷⁷.

Les deux balsamares cat. 94 et 275 qui semblent avoir été intentionnellement perforés ont fonctionné comme mobilier secondaire dans des dépôts liés aux rites de l'incinération. Le premier a été déposé dans la fosse St 36B parmi des sédiments ne contenant que très peu d'esquilles osseuses humaines, alors que le second a été placé à l'intérieur de l'urne cinéraire en céramique cat. 300.

| Cat. | St | Type de structure | Fonction | Datation |
|------|----|-------------------|----------|----------|
| 94 | 36 | incinération | MS | 40-70 |
| 275 | 61 | incinération | MS | 40-70 |

Balsamares tronconiques à long col (Is. 28, AR 128-130, proche du type AV V 118)

Bien que les cinq récipients cat. 167-170 et 349 soient brûlés et déformés, et que la pièce cat. 170 soit fragmentaire, les segments à disposition permettent toutefois de reconnaître des balsamares Is. 28 munis de longs cols, de panses tronconiques épaisses et d'une matière bleu-vert. S'ils sont diffusés dans l'ensemble de l'Empire dès le début du I^{er} s. ap. J.-C., ces vases sont surtout caractéristiques de la seconde moitié du siècle¹⁷⁸. Ils figurent au répertoire des productions de l'atelier local de *Derrière la Tour*¹⁷⁹. Brûlés et déformés, les balsamares d'À la Montagne ont fonctionné comme mobilier primaire.

| Cat. | St | Type de structure | Fonction | Datation |
|------|-------|-------------------|----------|----------|
| 167 | 43 | incinération | MP | 40-70 |
| 168 | 43 | incinération | MP | 40-70 |
| 169 | 43 | incinération | MP | 40-70 |
| 170 | 43 | incinération | MP | 40-70 |
| 349 | 83/90 | tombe-bûcher | MP | 70 env. |

Balsamares à fond pointu (Is. 9)

Les balsamares Is. 9 (cat. 171 et 350) constituent un groupe hétérogène aux formes et aux dimensions variables dont le fond pointu constitue le dénominateur commun. Ces récipients peuvent être munis d'un col long (Is. 9a) ou pratiquement inexistant (Is. 9b), d'une panse globulaire ou ovoïde. Seuls les fonds des pièces avenchoises étant conservés, la distinction entre ces différentes formes ne peut être faite. La présence de deux anses confère parfois à ces récipients l'aspect d'amphoriques (Is. 15).

Les balsamares à fond pointu sont nombreux en Italie du Nord et au Tessin où un atelier les a sans doute fabriqués¹⁸⁰. Quoique moins fréquents au nord des Alpes, ils y ont tout de même été produits, notamment à Lyon, dans l'atelier de la *Montée de*

175 En Chaplix: Martin Pruvot 1999, p. 168-169. Porte de l'Ouest: Margairaz Dewarrat 1989 et Martin Pruvot 1998, p. 188-189.

176 Les typologies de Isings 1957 (abréviation Is.), Rütli 1991 (abréviation AR) et Bonnet Borel 1997 (abréviation AV V) ont été utilisées pour cette étude.

177 Amrein 2001, p. 62-63, p. 76, fig. 80. Des balsamares Is. 6 bleu-vert presque incolores, identiques aux pièces cat. 109 et 306, ont été produits dans l'atelier de *Derrière la Tour*.

178 Biaggio Simona 1991, vol. 1, p. 140-148; Rütli 1991, vol. 1, p. 52/AR 128.2; Fontaine 2013, p. 1178.

179 Amrein 2001, p. 62-64, p. 76, fig. 80.

180 Biaggio Simona 1991, vol. 1, p. 139.

la Butte et à Avenches/Derrière la Tour¹⁸¹. Les deux exemplaires cat. 171 et 350, issus vraisemblablement de l'officine avenchoise, s'insèrent bien dans la chronologie de ces petits vases qui apparaissent en général dans des contextes des années 20-50 ap. J.-C.¹⁸².

| Cat. | St | Type de structure | Fonction | Datation |
|------|-------|-------------------|----------|----------|
| 171 | 43 | incinération | MP | 40-70 |
| 350 | 83/90 | tombe-bûcher | MP | 70 env. |

Balsamaires en forme de sphères (Is. 10, AR124, AV V 114)

Les flacons en forme de sphères Is. 10 ont été soufflés le plus souvent en verre transparent de couleur vive – jaune ambré notamment, cat. 293 – alors que les exemplaires opaques, similaires à la pièce bleu clair cat. 364, sont rares. Ces petits récipients de toilette, dont des exemplaires retrouvés dans une tombe à Thessalonique (GR) contenaient des poudres de maquillage rouge et blanche, sont munis d'un col cylindrique très court, le plus souvent cassé juste au-dessus de la base, caractéristique qui laisse supposer que le col devait être brisé pour en extraire le contenu. Des sphères complètes et fragmentaires, mises au jour dans des sépultures à Thessalonique et aux environs, à Drymos précisément, avaient même conservé des bouchons de plomb sophistiqués¹⁸³.

Ce métal n'était pas utilisé seulement pour sceller les sphères, il était également mis en œuvre pour les décorer. En effet, les surfaces internes de ces petits vases étaient parfois doublées d'une fine couche de plomb créant un effet argenté ou doré, appliquée soit sur la totalité de la surface, comme sur le vase avenchois cat. 293, soit sous la forme de disques circulaires de 1 à 2 cm de diamètre, comme sur un exemplaire retrouvé dans la nécropole de Muralto, au Tessin¹⁸⁴.

Les balsamaires Is. 10 doublés de plomb font partie de la production de l'atelier de verriers de *Derrière la Tour* dont est sans doute issue la pièce cat. 293. Ses dimensions et sa couleur sont semblables à celles des sphères de l'atelier, et la couche métallique dont elle est ornée est de même teinte, de même épaisseur (0,4 mm) et de même aspect¹⁸⁵.

Des découvertes faites en Autriche, en Allemagne et aux Pays-Bas attestent que des fragments de sphères étaient utilisés comme miroirs, amulettes ou objets apotropaïques. Il s'agit en fait de petits fragments convexes doublés de plomb, découpés en forme de cercles ou de polygones, disposés dans des cadres en bronze, en plomb, en argile, en albâtre ou en bois. On pense que certains exemplaires, sans cadre, étaient cousus sur des vêtements ou des lindeuls¹⁸⁶. Sur la base des déchets de fabrication très fragmentés retrouvés dans l'atelier de *Derrière la Tour*, H. Amrein se demande à juste titre si les verriers avenchois fabriquaient uniquement des sphères ornées de plomb dans le but de créer de petits « miroirs »¹⁸⁷. La découverte de la pièce cat. 293 suggère que des sphères soufflées à Avenches étaient entièrement

doublées de plomb et que certaines d'entre elles assumaient bel et bien la fonction de vases à parfum. Le deuxième balsamaire sphérique récolté à *la Montagne*, de couleur bleu clair opaque (cat. 364), semble aussi avoir été produit dans l'officine avenchoise, laquelle a livré, outre des mors de cette couleur, un fragment de récipient orné de cabochons bleu clair opaque ainsi qu'un bâtonnet ayant vraisemblablement servi à la mise en œuvre de ce décor. Des cruches à anse bicolore jaune ambré et bleu clair opaque figurent également à l'inventaire des trouvailles de l'atelier. En revanche du verre brut de cette teinte n'y est pas attesté. On peut dès lors supposer que les verriers d'Avenches ont réalisé des décors, des anses et quelques petites sphères bleu clair opaque à partir de bâtonnets ou de récipients recyclés¹⁸⁸.

Les balsamaires sphériques dépourvus de plomb sont particulièrement nombreux au Tessin, dans la région de Locarno-Muralto, ainsi que dans les régions de Pavie, Novare et dans le Piémont. Un atelier au moins a dû exister dans ces régions¹⁸⁹. Ces récipients sont bien attestés également au nord des Alpes, où des vestiges matériels permettent d'affirmer que quatre officines ont produit des exemplaires ornés ou non de plomb : à Avenches/*Derrière la Tour* (où l'on a soufflé également des exemplaires sans plomb) ; à Lyon/*Montée de la Butte* et *Manutention militaire* ; à Reims/*Rue de l'Équerre*¹⁹⁰. À une dizaine de kilomètres au nord-est d'Avenches, un fragment de sphère avec du plomb a été mis au jour dans la villa de Morat/*Combette* (FR)¹⁹¹. Il s'agit d'un fragment de col et d'épaulement bleu foncé pouvant être considéré comme une production de l'atelier de *Derrière la Tour*.

Les nombreuses découvertes du Tessin et du Piémont permettent de situer l'apparition de ces balsamaires vers 10/20 ap. J.-C. et leur disparition vers la fin du I^{er} s.¹⁹². La production des sphères avenchoises,

181 Lyon : Robin 2016, p. 28-35 (40-70) ; Avenches : Amrein 2001, p. 62-64 et p. 75 (40-70). Un autre fond de balsamaire Is. 9 a été mis au jour à Avenches dans les niveaux d'abandon de l'atelier de verriers de *Derrière la Tour* : Amrein/de Pury-Gysel 2010, fig. 238/41.

182 Biaggio Simona 1991, vol. 1, p. 139.

183 Antonaras/Keramaris 2015, p. 95-96.

184 Biaggio Simona 1991, vol. 1, fig. 53/176.4.065.

185 Les couches de métal retrouvées dans l'atelier de *Derrière la Tour* ont été soumises à des analyses métallographiques qui ont confirmé la présence de plomb : Amrein 2001, p. 41-42 et Amrein/Burkhardt/Stern 1996, p. 201, fig. 5.

186 Rütli 1988, p. 78-79 ; Amrein 2001, p. 41-48.

187 Amrein 2001, p. 46.

188 Amrein 2001, p. 69-70/134-135, p. 68/107 et p. 75.

189 Biaggio Simona 1991, vol. 1, p. 121-123 ; Bresciarolli Taborelli 2011, p. 191, fig. 11, p. 196/19.

190 Avenches : Amrein 2001, p. 46-48 et p. 62-64. Lyon : Robin 2016, p. 32-35 et p. 40-42. Reims : Cabart 2005, p. 70 (70/80 et 100).

191 Martin Pruvot 2014, p. 17. Le fragment provient du comblement d'un fossé mis en place avant le début du II^e s.

192 Biaggio Simona 1991, vol. 1, p. 123 ; Rütli 1988, p. 77.



lyonnaises et rémoises correspond à la période la plus florissante du type (vers 30-60/70).

L'exemplaire cat. 293, représenté par onze fragments, ne porte aucune trace de rubéfaction et peut être considéré comme une pièce de mobilier secondaire placée dans le dépôt à incinération St65. Elle a peut-être été brisée à l'extérieur de la structure et seuls quelques fragments y ont été déposés. Le col cat. 364, non brûlé, retrouvé dans un épandage de plusieurs sépultures à inhumation (St85/171), ne se trouvait pas dans sa position d'origine. Sa fonction comme mobilier primaire ou secondaire lié à un rituel d'incinération ou d'inhumation ne peut être déterminée.

| Cat. | St | Type de structure | Fonction | Datation |
|------|--------|-------------------|----------|----------|
| 293 | 65 | incinération | MS | 40-70 |
| 364 | 85/171 | épandage inhum. | ? | 50-75 |

Flacon en forme d'oiseau (Is. 11, AR123)

Le fragment cat. 352, brûlé et déformé, constitue peut-être la tête et le bec d'un flacon en forme d'oiseau. Bien que ces balsamiques aient été le plus souvent soufflés en verre transparent de couleur vive, on les trouve également en verre bleu-vert pâle, similaire à la pièce avenchoise.

Ces vases sont nombreux dans les nécropoles du Tessin et d'Italie du Nord, dans le Piémont en particulier, régions où des ateliers les ont vraisemblablement produits¹⁹³. S'ils sont beaucoup moins fréquents au nord des Alpes, ils y sont néanmoins attestés à Trèves, Cologne, Reims ainsi que dans la vallée du Rhône¹⁹⁴. À ce jour, deux ateliers de production ont été reconnus, l'un à Avenches/*Derrière la Tour*, d'où est vraisemblablement issu l'exemplaire cat. 352, l'autre à Lyon/*Montée de la Butte*¹⁹⁵. Sur le site d'*Aventicum*, l'oiseau cat. 352 constitue la première occurrence du type identifiée en dehors de l'atelier de *Derrière la Tour*.

Contemporains des sphères Is. 10, les oiseaux sont produits entre 10/20 et l'époque flavienne¹⁹⁶. Leur plus grande diffusion se situe entre 50 et 70, période durant laquelle ils ont été produits dans les ateliers avenchois et lyonnais.

| Cat. | St | Type de structure | Fonction | Datation |
|------|-------|-------------------|----------|----------|
| 352 | 83/90 | tombe-bûcher | MP | 70 env. |

Flacons en forme de grappe de raisin et de pomme de pin (Is. 78e et c)

Deux petites fioles à parfum, l'une en forme de grappe de raisin (Is. 78e), l'autre de pomme de pin (Is. 78c) ont été mises au jour dans la nécropole (cat. 333 et 339). Elles appartiennent à un groupe de récipients soufflés dans des moules bivalves pouvant représenter aussi des dattes¹⁹⁷ et des visages humains. Dans la majorité des cas, ce groupe de récipients a été soufflé dans des matières de couleurs vives, comme le bleu foncé des pièces d'*À la Montagne*. Les surfaces internes de ces dernières sont doublées d'une fine couche de plomb d'environ 0,4 mm d'épaisseur, partiellement conservée, qui confère aux objets un aspect argenté et brillant.

Apparue en Syrie au début du I^{er} s. ap. J.-C., la technique du soufflage dans des moules s'est rapidement diffusée en Italie ainsi qu'au nord des Alpes. Sur la base des cartes de répartition, on admet généralement que des ateliers de production de grappes de raisin et de pommes de pin ont existé au Tessin, dans le Piémont et dans la région de Pavie où de nombreux exemplaires sont attestés¹⁹⁸. Quant aux lieux de fabrication au nord des Alpes, l'atelier d'Avenches/*Derrière la Tour* est pour l'heure le seul atelier reconnu. Si les déchets de production récoltés dans cette officine permettent de supposer la création de grappes de raisin et de pommes de pin, la réalisation de modèles ornés de plomb est en revanche sujette à caution, le matériel de l'atelier n'ayant livré qu'un seul fragment portant des traces de ce métal¹⁹⁹. La découverte des deux exemplaires cat. 333 et 339 permet désormais d'envisager avec plus d'assurance une production avenchoise de ces récipients à décor de plomb.

Les deux exemplaires de la nécropole s'insèrent parfaitement bien dans la chronologie de ces flacons qui apparaissent vers 40, connaissent leur période majeure de diffusion vers 50 et restent en circulation jusque vers 100²⁰⁰.

Quoique incomplète, la grappe de raisin cat. 339 est représentée par 23 petits fragments non brûlés, qui permettent de la considérer comme une pièce de mobilier secondaire appartenant au dépôt St81.

| Cat. | St | Type de structure | Fonction | Datation |
|------|----|-------------------|----------|----------|
| 333 | 78 | incinération | MP | 40-70 |
| 339 | 81 | incinération | MS | 50-75 |

193 Biaggio Simona 1991, vol. 1, p. 127, où sont cités plusieurs autres lieux de découverte en Italie et en Méditerranée orientale.

194 Goethert-Polaschek 1977, forme 157 ; Fremersdorf 1958, pl. 33/31-32 ; Fremersdorf 1961, pl. 2/19 ; Cabart 2005, p. 69, p. 70/fig. 2. Ils sont en revanche rares dans le sud de la France : Cottam/Price 2009, p. 215, p. 249/310.

195 Robin 2016, p. 33-35 (40-70).

196 Biaggio Simona 1991, vol. 1, p. 128 (augustéen tardif/tibérien-fin du I^{er} s.); Rütli 1991, vol. 1, p. 52/AR 123 (Auguste/Tibère-Flaviens).

197 Un fragment de datte en verre a été retrouvé à *Aventicum* : Bonnet Borel 1997, p. 47, AV V 124.

198 Biaggio Simona 1991, p. 157-159.

199 Amrein 2001, p. 64-65, pl. 3/62-63.

200 Biaggio Simona 1991, p. 157-159.

Balsamares de types indéterminés

Brûlés et déformés, les deux petits vases cat. 172 et 351 ne peuvent être attribués à un type précis. La finesse de leur paroi permet toutefois de les rapprocher des balsamares ls. 6.

| Cat. | St | Type de structure | Fonction | Datation |
|------|-------|-------------------|----------|----------|
| 172 | 43 | incinération | MP | 40-70 |
| 351 | 83/90 | tombe-bûcher | MP | 70 env. |

Amphorisque (ls. 15, AR 164-165, AV V 145)

Les amphoriques, qui imitent la forme de récipients métalliques, sont de dimensions variables. Les plus grands exemplaires (jusqu'à 30 cm de hauteur environ) ont sans doute servi au service des boissons, alors que les plus petits (jusqu'à 15 cm environ) ont été vraisemblablement utilisés pour préserver de petites quantités de liquide, des parfums notamment. Bien que les amphoriques aient été soufflées le plus souvent dans des teintes vives, les pièces bleu-vert flanquées d'anses de couleur différente (cat. 433) ne sont pas rares.

Ces petits vases sont fréquents aussi bien au sud qu'au nord des Alpes. Si un atelier de production peut être envisagé dans la région de Locarno-Muralto où ils sont particulièrement nombreux, des vestiges matériels prouvent qu'ils ont été produits dans les ateliers de Lyon/Montée de la Butte et d'Avenches/Derrière la Tour²⁰¹, duquel est probablement issue la pièce cat. 433. Bien que les amphoriques soient attestées durant l'ensemble du I^{er} s., leur période de plus grande diffusion se situe vers le milieu du siècle²⁰².

| Cat. | St | Type de structure | Fonction | Datation |
|------|-----|------------------------------------|----------|----------|
| 433 | 123 | incinération ou dépôt d'offrandes? | MP | 40-70 |

Cruches de types indéterminés

Quatre pièces appartenant à des cruches dont les types restent indéterminés sont réunies ici. Elles sont conservées sous forme de dizaines de petits fragments brûlés et déformés, parmi lesquels on peut néanmoins reconnaître un bord, un col et une anse (cat. 173, 327, 353 et 354). Toutes ont été déposées en tant que mobilier primaire sur les bûchers de crémation et ont subi de très fortes chaleurs. Ces petites cruches aux couleurs bleu-vert et jaune ambré avec des anses bleu foncé ou des fils appliqués blanc opaque ont été produites dans l'atelier de verriers d'Avenches/Derrière la Tour²⁰³.

| Cat. | St | Type de structure | Fonction | Datation |
|------|-------|-------------------|----------|----------|
| 173 | 43 | incinération | MP | 40-70 |
| 327 | 74 | incinération | MP | 50-80 |
| 353 | 83/90 | tombe-bûcher | MP | 70 env. |
| 354 | 83/90 | tombe-bûcher | MP | 70 env. |

Cruches (ls. 15/52, AR 164-165) ou pots globulaires (ls. 67c, AR 118, AV V 107)

Les deux fonds cat. 340 et 362, constitués d'un pied formé par étranglement de la paroi du récipient, peuvent appartenir aussi bien à des cruches ls. 15 ou 52 qu'à des pots globulaires ls. 67c, dont les modèles de petite taille sont fréquents durant la seconde moitié du I^{er} s. L'atelier de Derrière la Tour ayant livré beaucoup de fonds de ce type, il est probable que ces deux récipients y aient été fabriqués²⁰⁴.

| Cat. | St | Type de structure | Fonction | Datation |
|------|----|-------------------|----------|----------|
| 340 | 81 | incinération | MP | 50-75 |
| 362 | 84 | incinération | MP | 50-75 |

Pots globulaires (ls. 67b/c, AR 118, AV V 106-107) ou de section carrée (ls. 62, AR 119, AV V 108)

Les deux bords réunis ici (cat. 192 et 412) sont caractéristiques de deux types de petits pots, soit globulaires (ls. 67b/c, AR 118), soit de section carrée (ls. 62, AR 119). Si les grands exemplaires étaient utilisés comme pots à provisions, les petits modèles pouvaient servir de contenants à parfum. Les pots ls. 67b, 67c et 62 de petit format sont nombreux dans les contextes de la seconde moitié du I^{er} s.

| Cat. | St | Type de structure | Fonction | Datation |
|------|-----|-------------------|----------|----------|
| 192 | 44 | incinération | MP | 40-70 |
| 412 | 102 | incinération | MP | 50 env. |

Quelques fragments complémentaires

Des fosses et des empierrements situés dans le périmètre de la nécropole mais sans liens directs avec cette dernière ont livré huit fragments de verre (fig. 118). Quatre d'entre eux appartiennent à des types qui ne sont pas représentés dans la nécropole. Il s'agit d'une coupe côtelée ls. 3, d'une coupe à côte fine ls. 17 et de deux coupes à bord ourlé ls. 44. La chaussée bordant la nécropole a livré quant à elle une panse de coupe côtelée ls. 3 en verre marbré (fond bleu foncé et marbrures blanc opaque), un fond de bouteille carrée ls. 50 de petites dimensions (longueur d'un côté: 3,5 cm) et une anse de cruche de section cylindrique (fig. 119).

201 Lyon: Robin 2016, p. 33-36 (40-70). Avenches: Amrein 2001, p. 65-69.

202 Biaggio Simona 1991, vol. 1, p. 212-213; Rütli 1988, p. 87.

203 Amrein 2001, p. 65-69 et p. 68/122, pl. 6/122.

204 Amrein 2001, p. 65-67, pl. 5/93-103.



| Formes | Types | NMI | Structure | Cat. |
|--|-----------|-----|-----------|------|
| Coupe côtelée | ls. 3 | 1 | 14/18/20 | 56 |
| Coupe à côtes fines | ls. 17 | 1 | 48/141 | 224 |
| Coupes à bord tubulaire | ls. 44 | 2 | 14/18/20 | 57 |
| | | | 48/141 | 225 |
| Cruches de types indéterminés | - | 3 | 9/17 | 2 |
| | | | 10/11/114 | 11 |
| | | | C 109 | 537 |
| Balsamaire à fond pointu | ls. 9 | 1 | 9/17 | 1 |
| Balsamaire en forme de grappe de raisin ou de pomme de pin | ls. 78e/c | 1 | 87 | 366 |
| <i>Total</i> | | 9 | | |

| Formes | Types | NMI | Cat. |
|-----------------------------------|--------|-----|------|
| Coupe côtelée | ls. 3 | 1 | 76 |
| Bouteille ansée de section carrée | ls. 50 | 1 | 77 |
| Cruche de type indéterminé | | 1 | 11 |
| <i>Total</i> | | 3 | |

Le mobilier métallique

Anika Duvauchelle

Introduction

L'ensemble du mobilier métallique recueilli lors des investigations archéologiques menées en 2000 et 2001 sur la nécropole d'Avenches/À la Montagne a été pris en compte dans cette étude. Ces objets ont subi un premier dégagement à la sableuse en vue de leur identification, travail réalisé par Myriam Krieg, Laura Andrey, Christine Favre-Boschung et Magali Stoller, conservatrices-restauratrices du Site et Musée romains d'Avenches. Nous les avons ensuite inventoriés avec l'assistance de Maïssane Farra puis, après un second passage en laboratoire, Cécile Matthey a dessiné ceux qui nous ont paru les plus représentatifs²⁰⁵.

Ce sont ainsi plus de 3'300 objets métalliques qui ont été traités, provenant majoritairement des structures funéraires et «parafunéraires» mises en évidence sur le terrain. Le fer, les alliages cuivreux et le plomb (hors structures uniquement) sont les métaux représentés (fig. 120).

Signalons encore que les monnaies et les parures, étudiées respectivement par Isabella Liggi Asperoni et Aurélie Crausaz, sont traitées dans des chapitres distincts. Les éléments de parure métalliques sont néanmoins pris en compte ici dans les tableaux et les décomptes généraux.

fig. 118 Les récipients en verre mis au jour dans des structures non liées au cimetière. NMI: nombre minimal d'individus.

fig. 119 Les récipients en verre en lien avec la chaussée bordant la nécropole (St 16/100/27). NMI: nombre minimal d'individus.

| Contextes | Alliages cuivreux | | | Fer | | | Bimétallique | | | Plomb | | | Total | | |
|-------------------------------------|-------------------|-----|-----------|------|-------|-----------|--------------|-------|-----------|-------|-------|-----------|-------|--------------|-----------|
| | NMI | | Poids (g) | NMI | Total | Poids (g) | NMI | Total | Poids (g) | NMI | Total | Poids (g) | NMI | Total fragm. | Poids (g) |
| Structures nécropole | 432 | 481 | 440.4 | 1723 | 2781 | 6477.2 | 10 | 15 | 45.0 | | | | 2165 | 3277 | 6962.6 |
| Structures non liées à la nécropole | 23 | 27 | 66.1 | 594 | 907 | 3128.4 | 2 | 2 | 15.4 | | | | 619 | 936 | 3209.9 |
| Hors structures | 31 | 33 | 313.4 | 506 | 732 | 3455.2 | 2 | 2 | 5 | 4 | 12 | 203.3 | 539 | 779 | 3976.9 |
| <i>Total</i> | 486 | 541 | 819.9 | 2823 | 4420 | 13060.8 | 14 | 19 | 65.4 | 4 | 12 | 203.3 | 3323 | 4992 | 14149.4 |

Le mobilier métallique dans les structures funéraires et «parafunéraires»

Parmi les 127 structures liées à l'utilisation de la nécropole, 38 sont des tombes à incinération (assurées ou probables), cinq des tombes-bûchers ou des bûchers, 34 des tombes à inhumation et douze des dépôts d'offrandes ou des fosses de rejet (fig. 121). Les structures restantes sont plus problématiques à interpréter et ne sont donc pas prises en considération dans l'analyse comparative du mobilier.

Bien que la plupart d'entre elles aient livré du mobilier métallique (65,5%), nous soulignerons que les tombes à incinération sont mieux représentées (92,1%) que celles à inhumation (38,2%). Cependant, malgré cette représentation assez conséquente, il faut reconnaître que l'ensemble de ce mobilier offre un tableau assez pauvre (fig. 122). En effet, les clous, les clous de soulier et les fragments divers et indéterminés constituent l'écrasante majorité de ce corpus (respectivement 42,5%, 31,0% et 18,5%). Les objets reflétant la vie quotidienne des défunts sont peu

fig. 120 Tableau récapitulatif du mobilier métallique établi par matière et poids.

205 Cette procédure est, selon nous, celle qui permet l'identification du plus grand nombre d'objets, même parmi les plus petits fragments. Elle n'est cependant réalisable que lorsque les différentes personnes impliquées travaillent dans les mêmes locaux. En effet, les communications orales permettent alors de limiter l'aspect chronophage des travaux de dégagement tout en apportant le maximum d'informations nécessaires à l'étude du corpus. Ainsi, p. ex., il peut être décidé quasi instantanément de continuer ou au contraire d'arrêter le dégagement d'un objet ou de le reprendre très localement afin de répondre aux questions des uns ou des autres. C'est pourquoi, non seulement nous souhaitons remercier nos collègues pour cette collaboration, mais également nous tenons à les associer à cette étude. Nos remerciements vont également à nos collègues du SMRA, ainsi qu'à ceux étudiant la paléomanufacture métallique, en particulier M. Brunet, D. Canny, M. Feugère et Y. Mazeau.

| Type de structure | Alliages cuivreux | | Fer | | Bimétallique | | Total | |
|--------------------|-------------------|-----------|------|-----------|--------------|-----------|-------|-----------|
| | NMI | Poids (g) | NMI | Poids (g) | NMI | Poids (g) | NMI | Poids (g) |
| Inhumations | 6 | 46.1 | 95 | 293.8 | | | 101 | 339.9 |
| Incinérations | 235 | 268.6 | 1015 | 3168.2 | 9 | 40.6 | 1259 | 3477.4 |
| Tombes-bûchers | 178 | 55.4 | 356 | 1396.8 | | | 534 | 1452.2 |
| Bûchers | 1 | 7.4 | 40 | 517.1 | 1 | 4.4 | 42 | 528.9 |
| Fosses de rejet | 6 | 6.3 | 55 | 241.3 | | | 61 | 247.6 |
| Dépôts d'offrandes | | | 32 | 158.9 | | | 32 | 158.9 |
| Autres | 6 | 56.6 | 130 | 701.1 | | | 136 | 757.7 |
| <i>Total</i> | 432 | 440.4 | 1723 | 6477.2 | 10 | 45.0 | 2165 | 6962.6 |

| Catégorie fonctionnelle | Alliages cuivreux | | Fer | | Bimétallique | | Total | |
|--------------------------|-------------------|-----------|------|-----------|--------------|-----------|-------|-----------|
| | NI | Poids (g) | NI | Poids (g) | NI | Poids (g) | NI | Poids (g) |
| Parure et habillement | 29 | 304.8 | 679 | 707.6 | | | 708 | 1012.4 |
| Activités culinaires | | | 2 | 171.5 | | | 2 | 171.5 |
| Toilette et soins | 1 | 17.3 | 1 | 52.6 | | | 2 | 69.9 |
| Écriture | 1 | 3.4 | 1 | 4.4 | | | 2 | 7.8 |
| Activités productives | | | 6 | 32.7 | | | 6 | 32.7 |
| Mobilier et construction | 24 | 27.9 | 90 | 882.4 | 8 | 40.5 | 122 | 950.8 |
| Quincaillerie | | | 923 | 4374.0 | | | 923 | 4374.0 |
| Divers et indéterminés | 377 | 87.0 | 21 | 252.0 | 2 | 4.5 | 400 | 343.5 |
| <i>Total</i> | 432 | 440.4 | 1723 | 6477.2 | 10 | 45.0 | 2165 | 6962.6 |

fig. 121 (haut) Tableau récapitulatif du mobilier métallique des structures funéraires et «para-funéraires», établi par type de structure, matière et poids.

fig. 122 (bas) Tableau récapitulatif du mobilier métallique des structures funéraires et «para-funéraires», établi par catégorie fonctionnelle, matière et poids.

nombreux, à l'exception notable des éléments de parure qui forment un ensemble certes petit, mais bien présent²⁰⁶.

Les coffres et coffrets

De nombreuses découvertes archéologiques attestent le dépôt de coffres et coffrets dans les sépultures à incinération²⁰⁷, que ce soit comme offrande primaire sur le bûcher, ou secondaire directement dans la fosse²⁰⁸. Le contenu de ces coffrets reste cependant difficile à identifier, les matériaux organiques ayant disparu sous l'effet du feu ou du séjour prolongé dans la terre, les matériaux non périssables étant fréquemment dispersés, en particulier lors d'offrandes primaires²⁰⁹. Le plus souvent, la présence d'un coffret peut être attestée par la mise au jour de quelques éléments métalliques constitutifs, tels des clous et des ferrures pour l'assemblage ou une serrure pour la fermeture. Néanmoins, comme ils ne sont pas indispensables, l'absence de ces éléments ne signifie pas obligatoirement l'absence de coffret. Dans la nécropole d'À la Montagne, quatre structures ont livré un ensemble de mobilier métallique caractéristique pour ce type de dépôt.

La tombe-bûcher St 91

La grande fosse St 91 est interprétée comme une tombe-bûcher. Une intervention post-crémation ayant été mise en évidence (résidus repoussés vers les bords de la fosse, voire prélevés et déposés ailleurs), il est impossible d'assurer que tout le mobilier métallique lié au coffret déposé sur le bûcher nous soit parvenu. Néanmoins, sa présence est assurée par la

mise au jour de nombreux éléments, dont une serrure, deux charnières et 19 ferrures²¹⁰.

L'entrée de serrure était tordue et cassée en quatre fragments (fig. 123). Adoptant la forme d'un trapèze aux bords incurvés et prolongé par une grosse pastille circulaire dans deux angles (cat. 374), cette entrée s'inscrit dans les quelques exemplaires qui ne sont pas parfaitement quadrangulaires ou circulaires²¹¹.

206 Cf. *infra*, p. 120-125.

207 À l'exception de quelques clous de cercueil, les inhumations d'À la Montagne n'ont pas livré de mobilier métallique évoquant un réceptacle ou un coffre au sens large du terme. Néanmoins, les fosses St 115 et St 138, dans lesquelles un coffret a été déposé, sont situées à proximité immédiate d'inhumations (respectivement St 96 et St 131) et pourraient leur être associées.

208 À titre d'exemple et en citant des nécropoles géographiquement proches, cf. Castella et al. 1999, vol. 2, p. 350-367; Castella et al. 2012, p. 69-74.

209 Il semble cependant que certains de ces coffrets aient également pu être déposés vides, ne contenant que symboliquement les richesses du défunt. Cf. Friedhoff 1991, p. 186.

210 Signalons également la mise au jour dans la même structure d'un gond et de deux crochets (tous d'identification incertaine). Ces éléments ne sont pas en lien avec le coffret. Par contre, ils permettent de rappeler que d'autres pièces d'ameublement peuvent être déposées sur un bûcher et que la plupart des éléments métalliques fixés sur un coffret peuvent également l'être sur un autre meuble.

211 Les angles du quadrilatère peuvent cependant être arrondis et le cercle partiellement coupé.

Parmi ceux-là, nous citerons les serrures d'Avenches/*En Chaplix* et de Monreal en Allemagne²¹². La première a certes la forme d'un rectangle, mais ses bords sont incurvés et les angles sont ornés de palmettes²¹³. La nécropole d'*En Chaplix* a encore livré deux entrées au pourtour découpé et au décor ajouré²¹⁴. La serrure de Monreal présente également un pourtour finement ouvragé comprenant des volutes²¹⁵. Contrairement à l'exemplaire d'*À la Montagne*, ces quatre entrées sont en alliage cuivreux. Elles correspondent à des serrures à rotation ou à morailon. L'entrée mise au jour dans la tombe-bûcher St91 ne présente qu'une ouverture en L²¹⁶, typique des serrures fonctionnant par soulèvement des gardes et translation du pêne²¹⁷. Pour l'actionner, on employait une clef dont les dents sont placées verticalement sur un support doublement coudé et perpendiculaire au manche et sont tournées vers le haut. Cette clef n'a pas été retrouvée dans la fosse. Par contre, une tôle en fer peut être mise en relation avec cette serrure (cat. 375). Percée de six trous quadrangulaires disposés en L, elle semble répondre parfaitement aux dents d'une clef du type que nous venons d'évoquer. Dès lors, elle devait vraisemblablement renforcer une pièce en bois traversée par les gardes (le pêne ou des loges?). Un des rares parallèles que nous connaissions pour ce type de pièce a été découvert non loin d'Avenches, dans la villa gallo-romaine de Morat/*Combette*²¹⁸.



fig. 123 Entrée de serrure en fer (cat. 374) de la tombe-bûcher St91. Échelle env. 2:3.

Deux charnières ont été mises au jour dans la fosse St91 (cat. 376-377). Elles sont constituées de deux larges bandes de fer dont une extrémité s'enroule autour d'un axe afin de former l'articulation²¹⁹. Cependant, si elles sont bien du même type, elles sont de tailles différentes. L'exemplaire complet a des ailes beaucoup plus courtes que l'autre. En outre, au vu de sa largeur²²⁰, il est possible que la ferrure cat. 378 complète l'aile cassée de la charnière cat. 377. Les deux fragments n'étant pas jointifs, cela impliquerait une aile percée de trois trous de fixation²²¹ et longue d'environ 9 à 10 cm, soit à peine plus que l'autre (84 mm).

Une vingtaine de ferrures complètent ce petit ensemble d'éléments métalliques liés à un coffret. Constituées de simples bandes coudées et percées d'un trou de fixation à chaque extrémité, douze d'entre elles étaient destinées à renforcer les angles du coffret (cat. 379-390). À l'instar des charnières, elles ne sont pas toutes de la même taille²²². Six autres bandes, également percées d'un trou de fixation à chaque extrémité, devaient renforcer les parois du coffret (cat. 391-396). Elles présentent aussi des tailles différentes²²³. Finalement, deux ferrures se démarquent des autres par leurs dimensions et leurs formes (cat. 397-398). Nous ne pouvons être certaine qu'elles proviennent du coffret. Cependant, la seconde pièce trouve un parallèle dans un ensemble de Colchester où une tôle similaire a été interprétée comme un élément de réparation du couvercle d'un coffret²²⁴.

Ces ferrures étaient fixées sur le bois avec des clous à tête bombée (et un clou à tête circulaire plate). Parmi les nombreux clous ensevelis dans cette fosse, onze présentaient la même tête décorative (non illustrés) et doivent probablement être attribués au coffret.

Le coffret a été déposé comme offrande primaire sur le bûcher²²⁵. Son aspect général et ses dimensions ne peuvent donc plus être restitués. Les douze ferrures d'angle pourraient indiquer une série de trois pièces

212 D'autres exemplaires sont cependant connus. Cf. p.ex. Guillaumet/Laude 2009, p. 63-64, 55-57; p. 67, 72; p. 108, 236.

213 Duvauchelle 2002.

214 Castella *et al.* 1999, vol. 2, p. 353.

215 Haberey 1948, p. 432, fig. 44.

216 L'absence d'une seconde ouverture rectangulaire exclut l'hypothèse d'une serrure à morailon.

217 Guillaumet/Laude 2009, type 04-4.

218 Duvauchelle 2012. Une autre pièce a été découverte à Vertault en France (Guillaumet/Laude 2009, p. 120, 280).

219 Duvauchelle, type 2: cf. Castella *et al.* 1999, vol. 2, p. 357.

220 Cette ferrure est la plus large des ferrures mises au jour dans cette structure.

221 Ceci est tout à fait compatible avec l'autre charnière qui n'a que deux trous de fixation. La première charnière a également un nombre différent de points de fixation dans chaque aile.

222 Nous pouvons les répartir en trois groupes: a) larg. 27-30 mm, long. des bandes 47-59 et 35-44 mm (4 ex.); b) larg. 22-25 mm, long. des bandes 43-50 et 17-22 mm (6 ex.); c) larg. 19-20 mm, long. des bandes 19-20 mm (à chaque fois, une seule aile entière conservée) (2 ex.).

223 Trois groupes, différents des ferrures d'angle: a) larg. 28-30 mm, long. 85 mm pour le seul exemplaire conservé (3 ex.); b) larg. 22-23 mm, long. non conservée (2 ex.); c) larg. 16 mm, long. 50 mm (1 ex.).

224 Crummy 1983, p. 87-88 et fig. 91.

225 La ferrure cat. 395 présente deux caractéristiques à première vue incompatibles, un fer manifestement brûlé et des traces de bois. Cependant, comme en témoignent un fragment passant sur la tête du clou, ce bois s'est probablement accolé postérieurement à la ferrure grâce à la corrosion du fer.

par angle vertical²²⁶. Cela témoignerait alors d'un coffret relativement grand. Les grandes dimensions de la serrure, haute de 145 mm pour une largeur maximale de 215 mm, corroborent cette hypothèse.

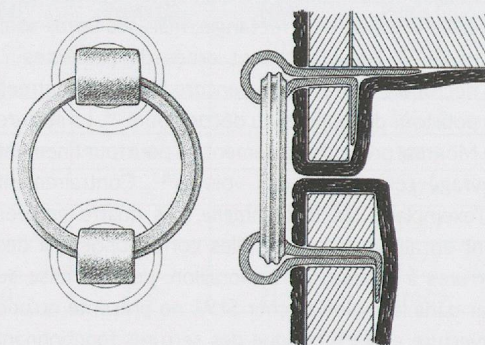
La tombe-bûcher St 83/90

Les relevés de la seconde tombe-bûcher, St 83/90, attestent le dépôt d'un coffret contenant un amas d'ossements brûlés. Cependant, le mobilier métallique n'est pas aussi explicite que celui de la structure précédente. Quatre anneaux en alliage cuivreux, probablement fixés sur le coffret à l'aide d'agrafes à bois, peuvent être interprétés comme des poignées (cat. 357-358). Quatre clous en alliage cuivreux ont également été découverts, dont un à tête creuse, conique et en gradins (cat. 356). Cette forme semble être typique du tournant de notre ère et du I^{er} s. ap. J.-C.²²⁷, fourchette chronologique dans laquelle s'insère parfaitement notre exemplaire daté des environs de 70 ap. J.-C. Les clous en alliage cuivreux étaient habituellement fixés sur des éléments mobiliers. Dans le cas présent, ils devaient vraisemblablement orner le coffret, même si on souligne que les quatre présentent une tête différente.

La tombe à incinération St 42

La deuxième structure ayant livré de nombreux éléments métalliques attestant la présence d'un coffret est la tombe à incinération St 42. La pièce la plus emblématique est une entrée de serrure en alliage cuivreux (cat. 141). Incomplète, la présence de deux ouvertures, dont l'une est rectangulaire, permet cependant de préciser qu'il s'agit d'une serrure à morillon, même si l'auberon n'a pas été retrouvé dans le comblement de la fosse. La forme de la seconde ouverture est plus difficile à déterminer. En effet, selon le mécanisme de la serrure, il existe trois ouvertures anguleuses à l'époque romaine: en L, en Z ou en T renversé²²⁸. La tige en fer qui est encore fichée dans la tôle évoque un clou bimétallique, dont la tête bombée en alliage cuivreux aurait disparu. Deux autres tiges provenant du comblement de la tombe pourraient correspondre à ce type de clou. Cinq anneaux en alliage cuivreux peuvent également être attribués à ce coffret (cat. 142-146). Bien qu'ayant tous les mêmes caractéristiques morphologiques, ils remplissaient des fonctions différentes. En effet, s'ils étaient fixés sur le coffret à l'aide d'une seule agrafe à bois en fer (cat. 142-143), ils restaient mobiles et pouvaient être utilisés comme poignées. Si au contraire, deux agrafes les maintenaient fermement sur le coffret (cat. 144-145), ils devaient alors faire office de charnières (fig. 124)²²⁹.

Deux ferrures ont été mises au jour dans la tombe St 42. L'une adopte la forme d'un L et ne semble présenter un clou de fixation qu'à l'extrémité de la branche la plus courte (cat. 137) tandis que l'autre est constituée d'une simple bande présentant deux fiches pointues à une extrémité (cat. 138). Ces deux pièces se singularisent des autres ferrures de coffret, tant par leur forme que par leurs dimensions. Quelques clous



peuvent encore être mis en relation avec les éléments mobiliers déposés sur le bûcher. Il s'agit de quatre clous en alliage cuivreux, deux petits exemplaires à tête légèrement bombée (cat. 149) et deux autres, un peu plus grands, à tête circulaire plate (cat. 147-148), ainsi que de six clous en fer, quatre à tête hémisphérique creuse (cat. 139) et deux petites fiches coudées de section rectangulaire (cat. 140 et 145). Ces derniers exemplaires, qui trouvent un parallèle dans des tombes de Riva del Garda (I) où elles sont également interprétées comme des éléments de coffrets²³⁰, nous paraissent être les tiges en fer de clous décoratifs à tête en alliage cuivreux. Dans cette hypothèse, la tête aura probablement fondu sur le bûcher. Toutes les pièces évoquées ci-dessus constituent un petit ensemble relativement disparate. À l'époque romaine en effet, les éléments métalliques d'un coffret semblent être en alliage cuivreux ou en fer, un métal excluant peu ou prou l'autre²³¹. Or, nous avons ici des pièces façonnées dans l'un ou l'autre matériau. Dans le même ordre d'idée, les clous décoratifs adoptent des formes différentes et rien ne prouve qu'ils étaient tous fixés sur le même support. Il en va de même pour les ferrures qui diffèrent des autres ferrures de coffret, tant par leur morphologie que par leurs dimensions. Par contre, les anneaux sont tous du même type et peuvent parfaitement s'accorder avec l'entrée de serrure. L'apparence de ces pièces est également

226 Certaines reconstitutions, telle celle du coffret de Colchester, montrent cependant des ferrures sur les angles formant la base du coffret.

227 Brives 2008, p. 110-111 et pl. 8; Bourrieau (Y.), coll. Roca (Y.). Clou décoratif (Artefacts : CLD-4064) (<http://artefact.mom.fr/result.php?id=CLD-4064>), page consultée le 27/07/2015.

228 Guillaumet/Laude 2009, p. 152-154. La présence d'une auberonnière ne permet pas de préciser le mécanisme intérieur de la serrure.

229 Dewald/Eiden 1989, p. 325-326. Trois autres agrafes à bois en fer, isolées, ont été mises au jour dans le comblement de la tombe St 42 (non illustrées).

230 Bassi et al. 2010, p. 194 et fig. IV, 41-43.

231 À l'exception bien sûr des parties non visibles (p. ex. l'intérieur de la serrure) ou requérant tel matériau (p. ex. les agrafes à bois pour les poignées). Cf. Castella et al. 1999, p. 350-351.

fig. 124 Schéma d'assemblage d'un dispositif de charnière à anneau et agrafes. Tiré de Dewald/Eiden 1989, Abb. 11, p. 325.

fort variable. Certaines ont indéniablement brûlé et fondu sur le bûcher²³², tandis que d'autres semblent ne pas avoir subi le feu. Or ces observations peuvent être réalisées sur le même type de pièces, par exemple les anneaux. La situation nous semble propice pour rappeler qu'il est souvent très difficile de déterminer si un objet métallique a été brûlé ou non, et ce même pour les alliages cuivreux. Par conséquent, la mention du caractère « brûlé » ou « non brûlé » de ces objets ne peut généralement être donnée qu'à titre indicatif, beaucoup de paramètres pouvant fausser notre perception (emplacement sur le bûcher, corrosion, etc.). Toutes ces considérations, ainsi que l'absence de certaines pièces indiquant que tout le mobilier métallique n'a pas été déposé dans la fosse (p. ex. le morillon), permettent d'émettre l'hypothèse de deux coffrets. Le premier, le mieux illustré par les découvertes, regrouperait l'entrée de serrure, les anneaux en alliage cuivreux, les agrafes à bois en fer, les probables tiges de clous bimétalliques à tête bombée et peut-être les clous en alliage cuivreux (cat. 140-149 et divers inv. non illustrés). Le second, beaucoup plus hypothétique, ne peut être évoqué que par les deux ferrures et les quatre clous à tête hémisphérique creuse en fer (cat. 137-139 et inv. 01/11266-30 et -32). Cet ensemble est cependant fort modeste et nous ne saurions affirmer la présence d'un second coffret sur cette seule base. En tous les cas et selon les relevés de fouille, il ne peut correspondre au réceptacle déposé au fond de la fosse et contenant les ossements des défunts. Au contraire, au vu de l'état des objets et de leur emplacement dans la fosse, nous pensons que ces deux coffrets – pour autant qu'il y en ait bien eu deux – ont été déposés sur le bûcher. Par contre, l'étude de la tabletterie découverte dans la tombe St42 a permis de mettre en évidence le dépôt sur le bûcher funéraire d'une ciste en osier²³³. Une urne en marbre du Musée National de Naples est la reproduction parfaite d'une de ces cistes en osier (cf. fig. 145)²³⁴. On peut y voir, sur une des faces latérales, une croix en relief formée de bandes de cuir. Sur la copie moderne réalisée par le vannier G. Barbier, ces bandes sont maintenues à l'aide de petits clous à tête bombée, bien que ceux-ci ne soient pas visibles sur l'original²³⁵. Par contre, aucune ferrure n'est apparente. Il semble donc imaginable que nos quatre clous en fer à tête hémisphérique creuse, voire les petites ferrures, aient été fixés sur la ciste en osier offerte aux défunts de la tombe St42.

La fosse St 138

La structure St 138 est une fosse dans laquelle a été déposé un coffret. Celui-ci n'avait pas brûlé sur un bûcher, comme en témoigne non seulement l'aspect des éléments métalliques, mais également et surtout l'empreinte qu'il a laissée dans le comblement de la fosse. Quatorze ferrures en fer ont été individualisées (cat. 469-481)²³⁶. L'emplacement de chacune d'entre elles a été relevé à la fouille, délimitant un espace rectangulaire d'environ 35 x 25 cm (cf. fig. 92 et 125).

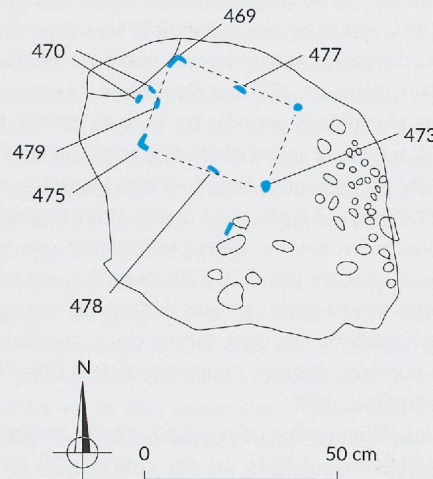


fig. 125 Plan détaillé du coffret de la fosse St 138.

C'est ainsi que deux ferrures coudées renforçaient chacun des quatre angles verticaux du coffret, tandis qu'une voire deux bandes étaient fixées sur chaque panneau. Toutes ces ferrures étaient maintenues à l'aide de clous décoratifs à tête bombée. Dix-huit d'entre eux sont encore en place sur les ferrures, tandis que sept autres exemplaires isolés ont pu être identifiés. Les éléments métalliques restants, soit trois clous à tête circulaire plate et un clou de soulier, ne peuvent être directement mis en relation avec le coffret, même s'il paraît vraisemblable que les premiers aient pu servir à l'assemblage de celui-ci. En revanche, le remplissage de la fosse ne comprenait aucun système de fermeture ni aucune charnière.

Le contenu du coffret n'a pu être identifié formellement. Cependant, l'absence de mobilier (céramique, verre, ossements, métal autre que les éléments fixés sur le réceptacle en bois) incite à penser qu'il devait renfermer des éléments organiques. Peut-être en était-il de même pour la fosse elle-même. La forte fragmentation des ferrures renforce cette hypothèse. En effet, lorsque les éléments organiques ensevelis se sont dégradés, le coffret a dû s'effondrer sous le poids de la pierre qui avait été placée au sommet du comblement.

Les éléments de coffrets isolés

Trois autres structures funéraires ont livré des éléments métalliques pouvant être attribués à des coffrets. Ainsi, une charnière bimétallique (cat. 175), du même type que celles de la tombe St42, c'est-à-dire constituée d'un anneau en alliage cuivreux et

232 En outre, plus de 150 gouttelettes d'alliage cuivreux ont été inventoriées pour cette tombe.

233 Cf. *infra*, p. 143-144.

234 Feugère 2001.

235 Ciarallo/de Carolis (dir.) 2001, p. 122.

236 Au vu de la fragmentation, ce chiffre pourrait s'élever au maximum à 17. P. ex. rien ne permet d'assurer que les deux fragments de la ferrure cat. 481 proviennent bien de la même pièce.

de deux agrafes à bois en fer, a été découverte dans la sépulture à incinération St43. La même structure a livré un second anneau en alliage cuivreux que nous identifions comme une poignée (cat. 177). Il diffère cependant du précédent aussi bien par son diamètre que par sa moulure. La dernière pièce découverte dans une structure funéraire et attribuable à une poignée de coffret a été mise au jour dans la tombe à incinération St81. Il s'agit d'une applique circulaire en alliage cuivreux (cat. 341). Dans son trou central passaient les tiges de l'agrafe à bois qui maintenait l'anneau²³⁷.

La seule ferrure de coffret découverte isolément provient de la sépulture à incinération St45. Il s'agit d'une ferrure d'angle qui était fixée avec un clou en fer à tête circulaire plate (cat. 199). Les clous de ce type ne sont pas les plus utilisés pour les ferrures de coffret. Les clous à plus haute valeur décorative semblent en effet avoir été préférés pour cette fonction. La sépulture à incinération St43 a ainsi livré quatre clous décoratifs en alliage cuivreux. Les deux premiers ont une tête circulaire concave (cat. 178-179), pour lesquels nous trouvons des parallèles sur des coffrets de Nijmegen et de Xanten²³⁸. Les deux autres clous, semblables à des punaises, auraient pu fixer un tissu à l'intérieur du coffret (cat. 180).

Tous les éléments que nous venons d'évoquer étaient vraisemblablement fixés sur des coffrets. S'il paraît également vraisemblable qu'un coffret a été déposé pour les défunts, que ce soit sur le bûcher ou directement dans la tombe, ces ensembles «incomplets» ne permettent néanmoins pas de l'affirmer avec certitude²³⁹. Les deux éléments mis au jour dans le comblement du creusement St10/11/114, de nature indéterminée et contemporain de la nécropole, sont encore plus douteux. Il s'agit d'une poignée constituée d'un anneau simple en alliage cuivreux et de son attache en fer (cat. 13), ainsi que d'un anneau mouluré en fer (cat. 12). La fosse dépotoir St14/18/20, postérieure à l'utilisation de la nécropole, a quant à elle livré deux pièces à mettre en relation avec du mobilier. La première est un clou décoratif dont la tête est formée d'une boule en alliage cuivreux coulée sur une tige de fer (cat. 66). Contrairement aux exemplaires présentés ci-dessus, ce type perdure jusqu'à la fin du III^e s.²⁴⁰. La dernière pièce est un crochet mobile permettant de maintenir dans la position souhaitée un panneau de bois, un volet ou le couvercle d'un coffret (cat. 62)²⁴¹.

Les lits funéraires

Quinze à vingt centimètres au nord-est de la fosse St145/113, un amas de fer a été prélevé pour être dégagé au laboratoire de conservation-restauration. Outre neuf clous à tête circulaire plate, cet ensemble comprenait deux barres de section carrée, renforcées par une tôle enroulée autour de l'extrémité la plus fine, traversant une plaquette carrée et se terminant par une extrémité massive de section carrée plus ou moins décroissante à l'autre extrémité (cat. 492-493). Même si certains doutes subsistent, ces barres sont aujourd'hui interprétées comme des armatures

de pied de lit funéraire²⁴². Ceux-ci devaient alors traverser des éléments en bois recouverts d'appliques, parfois finement décorées, en os ou en ivoire (fig. 126). Ce type de pièces en fer, qui apparaît au nord des Alpes au début de notre ère sous l'influence italienne, provient très majoritairement de contextes funéraires datés du I^{er} s. ap. J.-C. La découverte de la nécropole d'À la Montagne s'inscrit parfaitement dans ce cadre contextuel et chronologique. Ces armatures en fer sont en effet attribuées au bûcher St145/113 qui est daté du milieu du I^{er} s.²⁴³. Précisons cependant, que malgré un dégagement minutieux de cet amas ferreux, aucun fragment d'os ou d'ivoire travaillé n'a pu être identifié, empêchant de ce fait toute tentative de reconstitution.

Il est également difficile d'affirmer que ces deux armatures de pied proviennent d'un seul et même lit. En effet, leurs morphologies et leurs tailles diffèrent légèrement. C'est ainsi que leur longueur varie entre 35,5 et 34,7 cm, tandis que la plaquette carrée, qui devait soutenir le cadre du lit, est située à environ 30,5 cm du sol sur l'exemplaire plié, pour seulement 28,5 cm sur l'autre. Ces dimensions sont comparables à celle d'autres armatures en fer²⁴⁴. Par contre, elles semblent particulièrement petites en comparaison de lits reconstitués à partir des appliques en os retrouvées. Sur ceux-ci en effet, la longueur de l'armature peut atteindre 62 cm et la base du cadre se situer à 49 cm du sol²⁴⁵. Nous n'avons trouvé aucune hypothèse concernant cette différence de taille

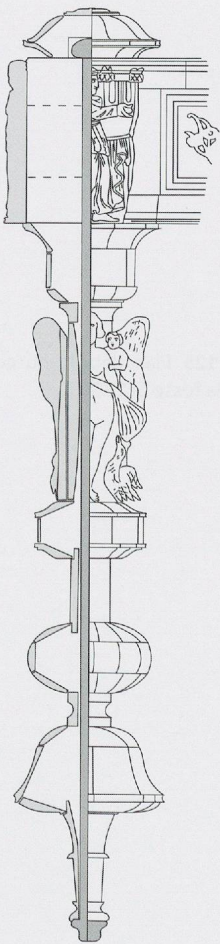


fig. 126 Schéma de montage d'un pied de lit. D'après Schenk 2008, p. 94, fig. 61 (d'après un dessin publié par J.-C. Béal).

237 Riha 2001, pl. 11.

238 Martin-Kilcher 1976, p. 59-61. La reconstitution du coffret de la tombe St106 de Courroux montre des clous à tête concave. Ce détail ne correspond pas à la forme des clous découverts dans cette structure, mais s'inspire de parallèles mis au jour à Nijmegen et à Xanten.

239 Les observations lors du dégagement sont souvent cruciales. Ainsi, la structure St115 correspond à l'empreinte d'un coffret, dont il ne reste que six clous (non illustrés).

240 Clou décoratif (Artefacts : CLD-4041) (<http://artefact.mom.fr/result.php?id=CLD-4041>), page consultée le 27/07/2015.

241 Castella *et al.* 1999, vol. 2, p. 361.

242 Bel *et al.* 2009, p. 122-124; Brives 2009, p. 179-181; Castella *et al.* 2002, p. 19. Certains lits en os ont conservé un fragment de cette barre en fer qui constitue l'armature du pied (Nicholls 1979, p. 4, 9 et fig. 2).

243 Leur attribution à cette structure ne peut cependant pas être certifiée de manière catégorique.

244 Cf. Passi Pitcher (dir.) 1987, p. 135-136; Bezzi Martini 1987, p. 35-36; Uglietti 1985, p. 563-564, pl. 103, 9-10. Soulignons cependant que les armatures en fer de pied de lit semblent se séparer en deux modules selon leur taille, soit environ 20 et 30 cm de longueur. Ces deux modules correspondraient à des types de lits différents, peut-être un canapé bas à dossier pour le premier, et un lit de type hellénistique pour le second (fiche LIT-4002 de l'encyclopédie en ligne <http://artefacts.mom.fr>, page consultée le 17/07/2015).

245 Nicholls 1979, fig. 2.

qui devait probablement correspondre à un type ou à une utilisation différente²⁴⁶.

La découverte de ces deux armatures de pied de lit complète le *corpus* avenchois. Un ensemble funéraire aristocratique mis au jour en 1989 *En Chaplix* (St233) avait livré quatre de ces armatures²⁴⁷. Un ensemble voisin (St383) recelait quant à lui plus d'une centaine de fragments d'os travaillés ornant des pieds de lit funéraire. Finalement, des fragments d'os provenant d'un quatrième lit ont été mis au jour lors de la fouille des niveaux antérieurs à la construction du temple de la *Grange des Dimes*²⁴⁸. Décorés d'éléments en bronze, les lits hellénistiques ensevelis dans les décombres du palais de *Derrière la Tour* présentaient également des pieds à armature en fer²⁴⁹.

Les clous de soulier

Plus de 800 clous de soulier ont été découverts lors des investigations menées sur la nécropole d'À la *Montagne*. La majorité d'entre eux, soit près de

80%, proviennent des structures funéraires, tombes à inhumation ou à incinération, bûchers ou dépôts d'offrandes.

Seules trois des 34 inhumations en ont livré. Dans la structure St184, le défunt, un homme âgé de plus de 55 ans, avait été enterré avec ses chaussures aux pieds. La position des 36 clous retrouvés nous permet d'affirmer qu'ils suivaient le pourtour des semelles, au moins au niveau des talons, mais pas de préciser s'ils dessinaient aussi un autre motif. Par contre, le défunt de la tombe St179, également un homme âgé de plus de 55 ans, paraît n'avoir été enseveli qu'avec un seul soulier. En effet, les 18 clous de soulier ont tous été retrouvés sous le pied droit, alors que rien ne permettait de supposer la présence d'une chaussure au pied gauche. Finalement, un seul clou de soulier a été mis au jour dans la tombe St163. Bien que localisé sous les pieds du défunt, là encore un homme âgé entre 45 et 65 ans, il est attribué au comblement de la fosse, et constitue un élément intrusif.

Environ deux tiers des sépultures à incinération ont livré des clous de soulier. La tombe St37, qui en a livré 76 exemplaires, constitue une exception. En effet, près de la moitié de ces incinérations ne recelait qu'entre un et cinq exemplaires²⁵⁰. Ces chiffres très faibles ne peuvent aucunement être représentatifs du nombre de clous plantés dans les semelles des différentes chaussures portées par les défunts lors de leur incinération²⁵¹. Dès lors, différentes hypothèses peuvent être avancées. Premièrement, certains de ces clous isolés peuvent être des éléments intrusifs, quand bien même ils présentent des traces de leur passage dans le feu. Deuxièmement, un tri sélectif des restes du bûcher ayant été effectué avant leur dépôt dans la tombe, celui-ci peut avoir exclu la majorité des clous de soulier présents. Cependant, nous soulignerons d'une part que ceux-ci ne sont pas pour autant rejetés dans les fosses de rejet et, d'autre part, que seule la tombe-bûcher St83/90 contenait des clous de soulier. Finalement, nous rappellerons que toutes les chaussures ne sont pas cloutées. Il est donc tout à fait envisageable, voire probable, que les chaussures de certains défunts ne nous ont simplement pas laissé de témoins archéologiques. Dans cette perspective, il est intéressant de noter qu'À la *Montagne*, les sépultures ayant livré des clous de soulier contenaient quasiment toutes les ossements d'un homme adulte²⁵².

Lorsque leur état de conservation le permettait, nous avons vérifié si les clous de soulier présentaient des globules en relief sous leur tête. C'est le cas pour 28 exemplaires, sur un total de 772 clous mis au jour dans des structures funéraires. La raison de la présence de ces globules n'est pas encore éclaircie. Dans son étude des clous de soulier valaisans, M. Volken évoque deux hypothèses. Dans la première, ils auraient contribué à l'ancrage de la masse de fer sur la cloutière lors de la fabrication des clous de grand format. Dans la seconde, ils constitueraient la marque distinctive d'un artisan ou d'un groupe de production²⁵³. À la *Montagne*, le nombre de

246 On peut p. ex. imaginer que certains lits auraient été utilisés avant d'être brûlés sur un bûcher, tandis que d'autres auraient été fabriqués uniquement pour leur fonction funéraire.

247 Castella et al. 2002, p. 19.

248 Castella et al. 2002, p. 28-31; Schenk 2008, p. 93-96. La découverte de trois autres armatures de pieds de lits funéraires en fer est à signaler à Nyon. Ils ont été mis au jour dans deux sépultures à incinération de la nécropole des *Hauts de Saint-Jean*, datées respectivement du milieu ou de la seconde moitié du I^{er} s. ap. J. C. (Duvauchelle, à paraître). Rappelons également les lits funéraires de *Vindonissa*, pour lesquels aucune armature en fer n'a été conservée, bien que celles-ci puissent être attestées grâce à la présence de traces de corrosion (Holliger/Holliger-Wiesmann 1994).

249 Delbarre-Bärtschi/Fischbacher/Krieg 2009; Duvau-chelle et al. 2012.

250 En outre, l'occurrence la plus fréquente est un seul clou de soulier (sept tombes). Cette situation est comparable à celle d'*En Chaplix*. Dans cette nécropole, près de 55% des sépultures à incinération ont livré des clous de soulier, de un à 76 exemplaires, principalement de un à 15. Castella et al. 1999, p. 329, n. 227.

251 A.-L. Brives estime qu'à partir de 30 clous de soulier, il est possible que la majorité, voire la totalité des clous ait été récoltée pour être déposée dans la tombe (Brives 2008, p. 87). À la *Montagne*, huit des 25 incinérations ayant livré des clous de soulier seraient dans ce cas de figure. Cette limite nous paraît cependant basse pour une paire de chaussures cloutées.

252 Quinze incinérations avec des individus adultes de sexe masculin (assuré ou probable), associés dans trois cas à d'autres individus de sexe indéterminé (deux enfants et un adulte), neuf pour lesquelles l'individu est de sexe indéterminé (associé dans deux cas à un enfant) et deux avec des jeunes (moins de 19 ans), de sexe indéterminé. S'ajoutent les trois inhumations avec des hommes matures voire âgés et, finalement, la tombe-bûcher St83/90, avec les ossements d'au moins trois individus, deux de sexe indéterminé et le troisième probablement de sexe masculin. Une telle différenciation n'avait pas été relevée pour la nécropole d'*En Chaplix* (Castella et al. 1999, vol. 2, p. 329-330).

253 Volken/Paccolat 2011, p. 323-324.

| Nbre de globules | Nbre de clous | Structures |
|-------------------------|---------------|--------------------|
| 4 | 7 | 34, 61, 81 |
| 6 | 4 | 55, 81 |
| 4 ou 6 | 3 | 81 |
| 8 | 2 | 47 |
| 12 | 1 | 72 |
| Microglobules | 1 | 45 |
| Nombre non déterminable | 10 | 49, 72, 83/90, 124 |

fig. 127 Tableau des clous de soulier présentant des globules en relief sous leur tête.

globules oscille entre quatre et douze (cat. 306), les exemplaires avec quatre ou six globules étant les plus nombreux (fig. 127). On relèvera également un exemplaire qui présente une série de microglobules²⁵⁴. Finalement, un clou de soulier très particulier a été mis au jour dans la tombe à incinération St55. Sa tige est en effet fendue sur la longueur (cat. 248). Ce clou n'a donc pas été forgé dans un fer parfaitement raffiné, comme ce devait être la règle, mais au contraire dans un fer contenant encore des impuretés²⁵⁵. Il est vraisemblable que la tige se soit fendue au clouage, lorsque le cordonnier a voulu la replier en forme d'hameçon dans la semelle. Seule une des moitiés a suivi le mouvement, tandis que l'autre moitié, plus courte, semble n'avoir été rabattue que partiellement dans la direction opposée. Cependant, ce clou n'a pas été retiré, comme en témoigne sa tête usée²⁵⁶.

Les objets personnels

À l'exception des éléments de parure, les objets personnels métalliques sont particulièrement peu nombreux et regroupent trois stylets, deux couteaux²⁵⁷, deux forces, huit fragments d'aiguilles et un nécessaire de toilette en alliage cuivreux.

Trois stylets sont intégrés au *corpus* métallique de la nécropole d'À la Montagne. Deux d'entre eux ont été découverts en structure²⁵⁸. La fosse de rejet St68, associée à la sépulture à incinération St37, a livré deux fragments en alliage cuivreux provenant vraisemblablement du même stylet malgré l'absence de collage (cat. 108). Quoique partiellement conservé, ce stylet semble parfaitement correspondre à la forme A12 définie par V. Schaltenbrand Obrecht, type daté du I^{er} s. ap. J.-C.²⁵⁹. La sépulture à incinération St49 a également livré un stylet, en fer celui-ci (cat. 240). De facture sommaire²⁶⁰, il présente néanmoins deux particularités. D'une part, l'extrémité de la spatule est bordée de barbe (coup ou découpe?); d'autre part, la section circulaire est aplatie sur une face. La même sépulture a livré un fragment de tige en fer de section rectangulaire décroissante, se terminant par un petit tranchant (cat. 241). Bien que la première identification qui vienne à l'esprit soit celle d'un ciselet, il n'est pas exclu que ce fragment puisse correspondre à la spatule d'un stylet de forme A12.

Les couteaux présentent tous deux un manche massif de section rectangulaire, terminé par une boucle pour l'exemplaire le plus long. Cependant, au vu de leurs dimensions et leurs morphologies, ces deux couteaux devaient remplir des fonctions différentes²⁶¹. Le plus

grand semble plutôt adapté à des activités culinaires, pour la découpe de différents aliments, voire plus probablement pour le désossage des viandes (cat. 413)²⁶². Il était déposé, de chant, contre la paroi de la fosse de la sépulture à incinération St 102. Celle-ci a également livré des restes de porc, bœuf, coq, oiseau, escargot, mammifères de taille moyenne et de grande taille. Cette association tendrait à confirmer l'identification fonctionnelle de ce couteau. Le second couteau, plus petit, était certainement un couteau de poche, multifonctionnel par définition (cat. 518). Son emplacement dans la sépulture à inhumation St184 tend également à confirmer cette identification. Il avait en effet été déposé sur le défunt, un homme âgé de plus de 55 ans, le long de son avant-bras droit²⁶³. Des deux forces, seule une a été découverte dans une structure, la sépulture à incinération St49 (cat. 239; fig. 128). Ses dimensions (moins de 20 cm de longueur et un ressort de faible largeur) permettent de le classer parmi les objets personnels, instruments de toilette ou forces à usage domestique²⁶⁴. Le mobilier associé, dont un fragment de stylet (cat. 240) et une tige qui pourrait correspondre à l'extrémité d'un ciselet ou à la spatule d'un second stylet (cat. 241), n'aide pas à préciser sa fonction.

254 Cf. Castella *et al.* 2012, fig. 179, 161. Cette nécropole, postérieure à celle d'À la Montagne, a également livré quelques clous de soulier avec globules (cf. p. 76-77).

255 Volken/Paccolat 2011, p. 316. Quelques autres clous de soulier à tige fendue sont cependant connus (communication orale de M. Volken).

256 Pourquoi ce clou de soulier a-t-il été forgé dans un fer de «mauvaise» qualité, ou du moins de qualité inférieure? Le forgeron s'est-il fait tromper sur la marchandise? Ou la demande en fer était-elle si importante sur le marché (le milieu du I^{er} s. est une période de boom économique) que c'était la seule qualité disponible ou la seule que l'artisan pouvait acheter? Pourquoi le cordonnier a-t-il laissé ce clou dans la semelle? Était-ce une chaussure particulièrement bon marché, destinée à un acheteur peu fortuné? Autant de questions auxquelles nous n'aurons pas de réponses...

257 Deux autres couteaux ont été découverts hors structures, mais ils ne sont pas pris en compte ici car leur datation est, assurément pour l'un et vraisemblablement pour l'autre, postérieure à l'époque romaine.

258 Le troisième stylet, en fer, provient d'une couche de démolition générale supérieure remaniée dans le sondage S 18 (inv. 01/11545-03, non illustré).

259 Les formes A sont datées du début de l'époque impériale et la forme A12 se retrouve dès le début de notre ère. Schaltenbrand Obrecht 2012, p. 102-117.

260 Son type n'a pu être déterminé.

261 Kaurin 2008.

262 La forme générale évoque un couteau à désosser, cependant sa lame est relativement longue. Par contre, pour la découpe d'aliments, un tranchant légèrement convexe serait plus adapté que celui de notre exemplaire qui lui est légèrement concave.

263 Cet homme a également été enseveli avec une paire de souliers cloutés et deux bagues à intaille.

264 Kaurin 2011. Les secondes forces, découvertes hors structures, devaient avoir la même fonction (inv. 01/11378-32, non illustré).



Un nécessaire de toilette, en alliage cuivreux, a été mis au jour dans la fosse St51 (cat. 245; fig. 129)²⁶⁵. Son support, surmonté d'un anneau, est constitué de deux plaques carrées entre lesquelles on peut observer une matière noire. Celle-ci, très difficile à dégager et à appréhender, semble présenter un angle conservé situé légèrement en retrait des deux plaques qui l'encadrent. Une analyse par spectroscopie Raman a permis de déterminer qu'il s'agit d'une matière dure animale²⁶⁶. À la base, deux axes sur lesquels étaient suspendus différents instruments de toilette, et dont il ne reste aujourd'hui qu'une petite tige terminée par un renflement allongé, vraisemblablement une sonde auriculaire (cat. 245). Variante du type F défini par A. Miron (fig. 130)²⁶⁷, cette trousse de toilette diffère des quelques exemplaires connus sur deux points. Elle ne présente pas les quatre colonnettes qui habituellement relient le support en os et les deux axes inférieurs²⁶⁸. De plus, elle regroupait six instruments alors que les trousse de toilette romaines n'en comprenaient habituellement que quatre. La fonction de la fosse St51, dans laquelle cette trousse a été découverte, n'a pu être éclaircie. Son comblement



fig. 128 (à g.) Forces en fer (cat. 239), mises au jour dans la tombe St49.

fig. 129 (à dr.) Nécessaire de toilette en alliage cuivreux (cat. 245) découvert dans la fosse St51.

comprendait un mobilier peu abondant et principalement brûlé, daté du 1^{er} s., sans plus de précision. Cette fourchette chronologique correspond à celle de ce type de trousse de toilette.

Finalement, huit aiguilles à coudre en fer ont été mises au jour, ainsi qu'un fragment de tige en alliage cuivreux qui pourrait aussi bien provenir d'une aiguille que d'une fibule. La sépulture à incinération St 119 est la plus riche pour ce type d'objet. Elle a en effet livré sept fragments d'aiguilles, quatre chas et trois tiges (dont cat. 423-424). Le défunt, de taille adulte mais de sexe indéterminé, semble avoir été brûlé avec ces instruments²⁶⁹. Finalement, la structure St14/18/20, qui a livré quatre aiguilles en fer (cat. 58-61), une tige fragmentaire en alliage cuivreux (non illustrée), ainsi que quatre autres aiguilles en os (cat. 72-75), est une fosse dépotoir. Les sédiments qui y furent déversés proviennent aussi bien de la nécropole que du quartier artisanal qui se développe au sud-est de celle-ci après son abandon. Cependant, comme aucune des aiguilles mises au jour dans cette fosse ne semble avoir subi les effets du feu, il paraît plus probable qu'elles soient à mettre en relation avec les activités exercées dans le quartier artisanal voisin.

265 Une étude plus complète de ce nécessaire de toilette, incluant des investigations menées en collaboration avec Dr E. Lehmann et Dr D. Mannes du Paul Scherrer Institut (Villigen AG), sera publiée dans le BPA 57, 2016.

266 Analyse réalisée par S. Roth de la Haute École d'ingénierie et d'architecture de Fribourg. Le nécessaire de toilette ayant été brûlé, il n'est pas possible de préciser, avec cette méthode, s'il s'agit d'os, de dent ou d'ivoire. A. Miron avait déjà évoqué l'hypothèse d'os calciné. Cf. Miron 1989, p. 52, fig. 8, 37; Canny/Thuet 2010, p. 239, fig. 29, 978.

267 Miron 1989, p. 52-53.

268 Les radiographies de notre exemplaire ne sont cependant pas claires sur ce point. On peut en effet y voir, sous la matière noire que nous avons à ce jour laissée en place, de courtes barres côtelées. Elles semblent être au nombre de quatre et regroupées au centre.

269 Comme l'a démontré A.-L. Brives, la découverte d'une aiguille dans une tombe ne constitue pas un élément permettant de supposer le sexe du défunt (Brives 2008, p. 115-118).

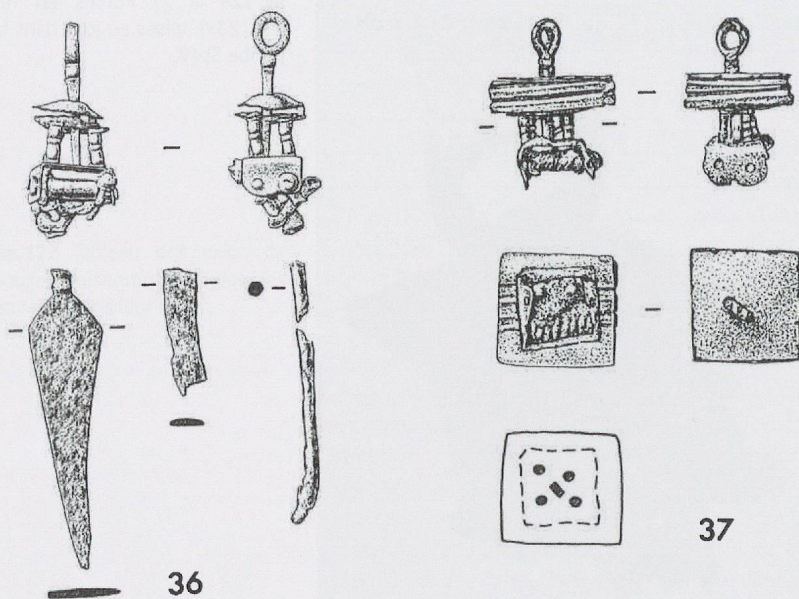


fig. 130 Nécessaires de toilette du type F défini par A. Miron. Tiré de Miron 1989, Abb. 8, p. 52.

Les clous

Les clous découverts dans la nécropole d'À la Montagne sont de différents types, mais comme à l'accoutumée, les exemplaires les plus nombreux sont en fer et leur tête est circulaire et plate²⁷⁰. S'il est prouvé que certains ont été cloués sur des cercueils, des coffrets ou d'autres réceptacles en bois, pour la plupart nous ne savons pas leur fonction exacte. Nous pouvons cependant imaginer qu'ils ont permis d'assembler la civière sur laquelle était déposé le défunt ou des éléments mobiliers brûlés lors de la crémation²⁷¹. Un seul de ces clous se démarque de l'ensemble. Il présente en effet cinq (six à l'origine?) globules sous sa tête (cat. 442). Ce type de marques se retrouve habituellement sur des clous de soulier en fer ou des clous de navire en cuivre, mais également sur d'autres clous sans que l'on sache exactement quelle était leur fonction²⁷². Notre exemplaire a été mis au jour dans la tombe à incinération St 124.

Divers

Dans cette rubrique nous avons regroupé quelques objets isolés et non traités dans les catégories ci-dessus. Parmi les objets en alliage cuivreux, un bord de récipient (cat. 15) a été découvert dans la St 10/11/114, un creusement de fonction indéterminée. Son état de conservation, très fragmentaire et légèrement déformé (par la chaleur d'un bûcher?), rend difficile l'identification de la forme, voire du type. Son diamètre, qui ne peut être restitué, devait être relativement grand, car le fragment conservé ne présente qu'une très faible courbure. Parallèlement, la paroi est particulièrement fine. Ces deux caractéristiques se retrouvant sur certains bassins²⁷³, nous proposons cette identification avec toutes les réserves de rigueur. Dans une autre catégorie fonctionnelle, un fragment de tige moulurée, surmontée d'une boule et se séparant en deux à l'autre extrémité, pourrait provenir d'une applique de joug (cat. 544). Son contexte de découverte, dans le sondage S 19 réalisé au travers de la voie

St 16/27/100 corroborerait cette hypothèse. Cette voie, aménagée dès la première moitié du II^e s., est postérieure à l'occupation de la nécropole et doit être mise en relation avec la Porte de l'Est vers laquelle elle se dirige.

Deux plaques d'étanchéité en plomb (cat. 547), découvertes dans une couche de démolition générale supérieure remaniée, doivent également être postérieures à la nécropole et provenir du quartier artisanal. Celui-ci comprenait en effet une officine de potier, activité pour laquelle l'eau est indispensable²⁷⁴.

Indéterminés et non classifiables

Parmi les objets en alliage cuivreux, un fragment de tôle foliacée, marquée par une forte nervure centrale et terminée par un bouton, est resté sans identification (cat. 402). Certes, sa forme générale est très proche de celle des pendants de harnais. Cependant, cette hypothèse est contrecarrée par la présence de la nervure, absente sur ce type de pièce. Les décors végétaux peuvent se retrouver sur différents types d'objets. Cependant, nous n'avons pu trouver aucun parallèle et il subsiste toujours un détail morphologique qui semble exclure l'une ou l'autre identification. Ainsi, la finesse de notre tôle n'est pas compatible avec un réflecteur de lampe à huile, son absence de rivet ou de courbure semble écarter l'hypothèse d'un élément végétal décoratif, qu'il soit appliqué ou dans l'espace (tel un accessoire de statuette). La tombe-bûcher St 91 dans lequel cette pièce a été découverte, recelait beaucoup de mobilier. Néanmoins, le mobilier associé ne permet pas de préciser sa fonction.

Les anneaux peuvent remplir des fonctions très variées et l'utilisation précise de tel ou tel exemplaire reste souvent inconnue. Néanmoins, le mobilier associé et le contexte de découverte permettent le cas échéant des interprétations. C'est ainsi que la plupart des anneaux mis au jour dans les structures funéraires de la nécropole d'À la Montagne ont pu être identifiés comme des éléments de mobilier. Un anneau en fer a été découvert dans la tombe à inhumation St 148 (cat. 494), au niveau des hanches du défunt. Cette position pourrait indiquer un lien avec une ceinture. Quatre objets en fer ont été découverts dans la structure St 155. Il s'agit de quatre bandes adoptant

270 Plus de 450 exemplaires dans les différentes structures funéraires.

271 Pour une typologie fonctionnelle des clous en fer découverts en contexte funéraire, cf. Berthon 2009. Concernant la fonction précise des clous dits de menuisier, cf. Kaurin 2015, p. 238-240.

272 Pour les clous de soulier, cf. *supra*. Pour les clous de navire, ils devaient assurer une bonne adhésion sur des feuilles de plomb (fiche CLN-4000 de l'encyclopédie en ligne <http://artefacts.mom.fr>)

273 Cf. les bassins de type Boesterd 188 et 172 (fiches BAS-4024 et 4021 de l'encyclopédie en ligne <http://artefacts.mom.fr>)

274 Thorimbert 2007b.



approximativement la forme d'un *oméga*. Chacune est percée de trois trous, un à chaque extrémité et le dernier au centre de l'arrondi. L'une d'entre elles a conservé deux clous à tête bombée, tandis que deux autres étaient logées l'une dans l'autre et maintenues ainsi par la corrosion (cat. 512). Ces objets proviennent en fait d'une fosse d'extraction de graviers comblée par divers vestiges funéraires remaniés, en l'occurrence une crémation pour l'unité stratigraphique concernée. Ils ont été découverts avec un probable crochet coudé en L, sur lequel des traces de bois minéralisées sont visibles (cat. 511). Cette association, peut-être totalement fortuite, ne nous éclaire cependant pas sur la fonction de ces bandes. Dès lors, nous préciserons seulement que la présence et la position des clous indiquent clairement qu'elles étaient fixées sur un support plein partiellement arrondi, tel vraisemblablement un poteau²⁷⁵.

La fosse dépotoir St 14/18/20 a livré un objet constitué d'une longue et fine bande pointue, prolongée par une masse rectangulaire dans laquelle deux incisions ont été créées (cat. 65). Sa forme générale et son association avec des aiguilles en fer et en os inciteraient à y reconnaître un fragment de peigne pour la laine²⁷⁶. Cette identification a cependant été écartée car la masse rectangulaire ne présente aucune trace de fracture. Dans la même fosse a été mise au jour une sorte d'agrafe dont le corps central est formé d'une tôle rhombique aux bords rabattus (cat. 64). Ces derniers étant percés de petits trous circulaires, cette agrafe devait également remplir une fonction de renfort et de protection.

Conclusion

Comprenant plus de 3'000 objets, le *corpus* du mobilier métallique d'À la Montagne est abondant. Cependant, cette réalité numérique ne reflète aucunement la valeur « économique » de cet ensemble. De manière générale, ce mobilier est en effet très pauvre. C'est ainsi que nombreuses sont les structures funéraires et « parafunéraires » ne recelant que des clous et des clous de soulier. Dès lors, il ne nous a pas été possible de réaliser une étude comparative du mobilier, en fonction du type de structure ou du sexe des défunts. En effet, la seule différenciation notable que nous ayons pu faire se rapporte aux clous de soulier qui ont été majoritairement mis au jour dans des sépultures masculines.

Par contraste avec la pauvreté générale de ce *corpus* métallique, la présence de certains objets de la vie quotidienne paraît presque insolite. Certes, ceux-ci peuvent être modestes, comme les deux stylets, voire parfois un peu plus visibles sans toutefois être très luxueux, tels les coffrets dont l'apparence a été rehaussée de quelques ferrures décoratives, voire d'une entrée de serrure brillante ou imposante. Cependant, ils peuvent également être un peu plus somptueux. Nous pensons bien sûr aux bijoux, parmi lesquels se trouvent quatre bagues à intaille, deux bracelets dont l'un est dit « monétaire », une agrafe émaillée et une fibule portant l'inscription LITAICCOS²⁷⁷. La trousse de toilette peut être assimilée à ce petit groupe de bijoux. Les deux armatures de pied de lit funéraire évoquent quant à elles des funérailles plutôt fastueuses.

Ainsi donc, l'image globale qui ressort du mobilier métallique est celle d'un groupe situé plutôt au bas de l'échelle sociale, sans grands moyens financiers. Cependant, certains d'entre eux devaient maîtriser l'écriture. Les stylets, souvent considérés comme des symboles de romanisation, pourraient alors témoigner d'un rôle particulier exercé par le défunt, voire d'un rang légèrement supérieur dans ce groupe social. Le nécessaire de toilette constitue également un signe extérieur du statut de son propriétaire. Certains d'entre eux – nous ne pouvons cependant rien affirmer concernant l'exemplaire d'À la Montagne – étaient portés ostensiblement sur la poitrine. Il témoigne assurément de l'attention apportée à sa toilette, d'une pratique régulière des soins corporels, ce qui implique du temps libéré pour cette activité et un travail non (ou peu) physique²⁷⁸. Finalement et d'un point de vue purement financier, le lit funéraire représente certainement la pièce la plus somptueuse de ce *corpus*. Bien qu'il soit impossible de préciser le matériau utilisé – du bois au vu de l'absence de fragments manufacturés en os? – et la finesse des moulures et des décors, ce meuble dénote assurément une certaine aisance matérielle ainsi qu'une volonté de l'afficher lors des funérailles.

275 La forme arrondie évoque un tuyau, cependant la présence d'un clou qui le transpercerait exclut selon nous cette hypothèse. En outre, ce support arrondi ne se trouvait pas dans l'angle d'une construction à angle droit. C'est du moins ce que semble indiquer les deux bandes qui ne paraissent pas déformées.

276 Duvauchelle 2005, p. 73-75; Bitenc 2002.

277 Cf. *infra*, p. 122-123.

278 Eckardt/Crummy 2008, p. 91; Miron 1989, p. 61.

Les parures

Aurélie Crausaz

Introduction

Les parures découvertes lors des fouilles de la nécropole d'À la Montagne s'élèvent au nombre de 73 individus, dont près de la moitié sont des fibules. Ces dernières ont été étudiées par Anna Mazur dans le cadre de la seconde publication des fibules d'Avenches²⁷⁹, mais sont évidemment intégrées à l'étude exhaustive des parures de la nécropole. Les autres parures ont quant à elles été traitées lors d'un travail de *master* défendu à l'Université de Lausanne, dont les résultats ont été intégrés à cette publication.

Les bagues

Dans le matériel de la nécropole d'À la Montagne, onze bagues métalliques ont pu être clairement identifiées et trois fragments ou individus pourraient appartenir à cette catégorie. Réalisées en bronze et en fer, deux appartiennent au groupe des anneaux simples, alors que les autres sont des bagues à chaton, serties ou non.

les alliages cuivreux²⁸¹. Les exemplaires cat. 497 et cat. 44 ne peuvent être clairement identifiés comme des bagues, leur forme étant atypique.

Les bagues à chaton

Au nombre de cinq, les bagues à chaton issues de la nécropole d'À la Montagne sont toutes fabriquées en fer, à l'exception de la bague cat. 401, en bronze. Tous les chatons étaient destinés à recevoir une pierre ou une pâte de verre, qui n'a été conservée que sur l'exemplaire cat. 174. Cette pâte de verre, de couleur jaune, ne présente pas de décor gravé. Les bagues cat. 174, 305 et 401 appartiennent au type 2a d'H. Guiraud²⁸², dont la datation s'étend entre le I^{er} et le III^e s. Les deux autres exemplaires (cat. 516 et 526) se rapprochent du type 2c, courant aux I^{er} et II^e s. Contrairement aux anneaux simples, les bagues à chaton sont principalement fabriquées en fer, bien que de nombreux exemplaires soient connus en bronze et, de façon plus sporadique, en argent ou en or. Le fer occupe une place importante dans la parure romaine, particulièrement pour les bagues. En effet, Pline, dans son *Histoire Naturelle*, vilipende le goût du luxe et de l'or chez ses contemporains et explique que le fer a une valeur

| Cat. | Bagues et anneaux | Contexte |
|------|--|---|
| 406 | Anneau de forme fermée? en alliage cuivreux | St 101, inhumation, adulte, F |
| 483 | Anneau de forme fermée en alliage cuivreux | St 139, incinération ou fosse de rejet, taille adulte, indét. |
| 44 | Fragment de bague en alliage cuivreux? | St 12, fosse dépotoir |
| 497 | Bague? de forme ouverte en alliage cuivreux | St 148, inhumation, adulte, F |
| 4 | Fragment de bague en alliage cuivreux? | St 9/17, creusement |
| 516 | Bague à chaton en fer | St 184, inhumation, adulte, M |
| 401 | Bague à chaton en alliage cuivreux | St 91, tombe-bûcher, adulte, F? (mobilier) |
| 526 | Bague à chaton en fer | St 218, incinération ou dépôt d'offr., indét. |
| 174 | Bague à chaton en fer avec cabochon en pâte de verre orange | St 43, incinération, adulte, indét. |
| 305 | Bague à chaton en fer | St 72, incinération, adulte, M |
| 545 | Bague à intaille en fer avec imitation de niccolo (souris) | Vrac hors structures |
| 546 | Bague à intaille en fer avec imitation de niccolo (Jupiter) | Vrac hors structures |
| 517 | Bague à intaille en fer avec pâte de verre jaune (Amour) | St 184, inhumation, adulte, M |
| 92 | Bague à intaille en fer avec jaspe orange (<i>Bonus Eventus</i>) | St 35, incinération, adulte M |

Les anneaux simples

De facture très simple, ces bagues peuvent être de forme fermée ou ouverte et seule la conservation de l'entier de la pièce permet d'en déterminer la forme. La bague cat. 406, en bronze, est cassée et son caractère fermé ne peut donc être assuré. *A contrario*, l'anneau cat. 483 est assurément de forme fermée et sa circonférence présente un léger aplatissement, dû au port répété du bijou. La datation précise de ces parures est impossible, de tels anneaux se retrouvant autant aux périodes antérieures que plus récentes. Les anneaux de forme ouverte sont toutefois identifiés comme des boucles d'oreilles ou des serre-nattes au Haut Moyen Âge²⁸⁰. Ces anneaux sont par ailleurs exclusivement réalisés en bronze, car le fer, martelé à chaud, ne peut pas être travaillé aussi finement que

symbolique et illustre la moralité des Romains. Selon lui, les anneaux en fer étaient portés par les membres du Sénat, et des bagues similaires étaient offertes aux fiancées en signe d'engagement²⁸³.

Les intailles

Les quatre intailles d'À la Montagne sont presque toutes des pâtes de verre (à l'exception d'un jaspe) et sont serties sur des montures en fer.

279 Mazur 2010.

280 Steiner *et al.* 2011, n° T165-1 (p. 148, T1).

281 Guiraud 1989, p. 177-178.

282 Guiraud 1988.

283 Pline, *Hist. Nat.*, XXXIII, 6-32.

La bague cat. 545 présente une monture en fer massive, sertie d'une imitation de niccolo mal conservée. Le motif semble être une souris, tournée vers la gauche (?). La représentation de souris est courante en glyptique et est particulièrement en vogue en Gaule au I^{er} s. ap. J.-C.²⁸⁴. Certaines représentations d'animaux semblent remplir une fonction apotropaïque et la souris pourrait tenir ce rôle dans le domaine agricole, afin de protéger les cultures par exemple. L'exemplaire cat. 546, lui aussi très mal conservé, figure Jupiter trônant. Ce type très répandu connaît plusieurs variantes, dont un très bel exemplaire a été mis au jour dans la nécropole voisine d'En Chaplix²⁸⁵. Le *Jupiter Victor*, généralement représenté avec un

conservée au Musée d'art et d'histoire de Vienne, où Éros est représenté armé et tenant dans sa main la tête décapitée de son ennemi²⁸⁸.

La dernière intaille, elle aussi très mal conservée, est un jaspe brûlé figurant *Bonus Eventus* (cat. 92). La figuration de cette divinité secondaire est très répandue en glyptique dans tout l'Empire romain. Il favorise les récoltes et la chance en général, raison pour laquelle sa représentation sur les intailles est identifiée comme un porte-bonheur. Très populaire, *Bonus Eventus* est figuré sur quatre intailles à Avenches, dont trois sont issues de contextes funéraires.

Les bracelets

| Cat. | Bracelets | Contexte |
|------|---|--|
| 448 | Bracelet en tôle décorée fermé par une charnière, en alliage cuivreux | St 128, inhumation, adulte, F |
| 276 | Fragment de bracelet monétaire en alliage cuivreux | St 61, incinération, <i>juvenis</i> |
| 444 | Fragment de tige enroulée en alliage cuivreux | St 124, incinération, adulte indé. + <i>infans</i> I |
| 277 | Fragment de tige enroulée en alliage cuivreux | St 61, incinération, <i>juvenis</i> |
| 278 | Fragment de tige enroulée en alliage cuivreux | St 61, incinération, <i>juvenis</i> |

sceptre et couronné par une Victoire, est un sujet emprunté à l'art grec, qui est particulièrement répandu en numismatique. Le type se démocratise dans le monde romain dès l'époque républicaine, peut-être grâce à la représentation du Jupiter Capitolin, et restera populaire en glyptique jusqu'au III^e, voire au début du IV^e s.

L'exemplaire suivant (cat. 517) n'est plus serti sur sa monture de fer, mais sa découverte dans un contexte clos (inhumation St 184) et la parfaite concordance des dimensions entre le chaton et l'intaille permet de lier les deux fragments de façon certaine. La pâte de verre, de couleur jaune, est difficilement lisible, en raison de la mauvaise conservation de la pièce. Il est cependant possible de distinguer une forme humaine ailée penchée en avant, devant laquelle sont posés un bouclier et une lance. Le sujet d'Amour s'armant de la lance et du bouclier est un motif principalement produit à l'époque augustéenne²⁸⁶. La participation d'Éros à la répression de la révolte des Géants aux côtés des dieux de l'Olympe lui vaut en effet un aspect guerrier peu connu²⁸⁷. « Amour s'armant » est le motif récurrent pour représenter ce rôle militaire, bien que quelques variantes soient connues, telle une intaille

Deux bracelets en bronze ont été mis au jour dans deux sépultures et trois fragments de tiges pourraient correspondre à un type de bracelet non identifié.

Le premier exemplaire, issu de l'inhumation St 128, est constitué d'un bandeau en bronze décoré de lignes incisées parallèles et se ferme à l'aide d'un système de charnière, partiellement conservé (cat. 448). Les parallèles trouvés dans la littérature secondaire sont tous datés entre le IV^e s. et le V^e s.²⁸⁹. Or, l'exemplaire avenchois ne peut dater du Bas-Empire, son contexte

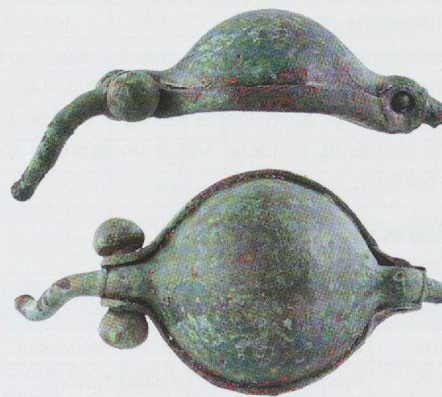


fig. 131 Bracelet dit « monétaire » en alliage cuivreux (cat. 276), issu de la tombe St 61. Échelle 1:1.

284 Guiraud 1988, p. 66.

285 Castella et al. 1999, vol. 2, n° 1843.

286 Guiraud 2008, p. 123.

287 Graves 1958, p. 111.

288 Zwierlein-Diehl et al. 1991, n° 2783.

289 Bertrand 2003, n° 29, pl. XIII ; Marti 2000, Grab 1933, pl. 231, n° 6 et Gräber 55/56, pl. 21, n° 5.

290 Il n'a malheureusement pas été possible d'ouvrir la boîte.

291 Giorgi/Martinelli/Butti Ronchetti 2009, tombe 10/2, 1/100, tav. n° 9 et tombe 3/3, 1/100, tav. n° 8 (site de Rovello Porro, Italie).

de découverte fournissant une datation aux alentours du milieu du I^{er} s. Il faut donc admettre que cette forme considérée comme tardive a déjà été produite au I^{er} s. S'agissant d'une pièce unique par sa datation, il faut peut-être y voir une importation.

Le second bracelet provient de la St 61, l'incinération d'un individu immature d'environ 15 ans (cat. 276; fig. 131). Ce bracelet en bronze partiellement conservé est constitué d'une boîte qui s'ouvre avec un système de charnière²⁹⁰. Ce type de bracelet, dit « monétaire », est connu en contexte funéraire dans la région de Milan²⁹¹. Rares, ces bracelets sont datés entre

fig. 132 Bracelet en alliage cuivreux (cat. 276). Vue semi-transparente d'une tomographie aux neutrons. En vert, quatre sphères métalliques et en brun-jaune une matière non définie. Document réalisé par le laboratoire Neutron Imaging and Activation, Paul Scherrer Institut, Villigen (AG).

75 et 250. Les formes complètes recensées sont toutes constituées d'une double bourse, se faisant face ou réparties de façon symétrique sur le jonc. Ces bourses servaient généralement à transporter des pièces de monnaie ou des bijoux de petite taille, telles que des intailles ou des bagues. Le bracelet avenchois a pu bénéficier d'une analyse tomographique par neutrons réalisée par le laboratoire du Paul Scherrer Institut (PSI)²⁹², qui a révélé que la bourse contenait plusieurs petites billes de bronze (fig. 132). La fonction de ces billes n'est pas connue, mais pourrait rappeler celle des grelots ou clochettes, fréquemment découverts en contexte funéraire.



Les trois fragments de tiges enroulées appartiennent pour deux d'entre eux au même objet, mis au jour dans la St 61. Le troisième exemplaire provient quant à lui de l'incinération St 124. Le type de parure auquel appartenaient ces fragments n'est pas identifié, mais il pourrait s'agir d'un bracelet, tous les exemplaires présentant une légère courbure. Les deux tiges de la St 61 ne semblent toutefois pas être en lien avec le bracelet monétaire, les parallèles de ce type de bracelet présentant tous des joncs droits.

Relevons enfin que la monnaie percée découverte dans l'inhumation de nouveau-né St 125 (cat. 446), a pu, au vu de sa situation dans la sépulture, être portée comme pendentif accroché soit à un bracelet soit à une ceinture.

Le collier et son pendentif

| Cat. | Collier et pendentif | Contexte |
|------|--|-------------------------------|
| 500 | 67 perles sphériques en verre bleu foncé | St 148, inhumation, adulte, F |
| 495 | Pendentif phallique en alliage cuivreux | St 148, inhumation, adulte, F |

La St 148, riche en objets de parure, a également livré un collier et son pendentif, probablement complets, déposés sur l'abdomen de la défunte (cf. fig. 83 et 206). Le collier est composé de 67 petites perles sphériques en verre bleu marine, très répandues en Europe occidentale durant toute la période romaine (cat. 500). Le pendentif est une amulette phallique en bronze, de taille relativement réduite (cat. 495). Ces phallus miniatures, qui étaient censés lutter contre le « mauvais œil », sont souvent mis au jour dans des tombes d'enfants²⁹³. Ils rappellent par leur forme courbée les lunules, des amulettes couramment

découvertes en contexte funéraire sur tout le bassin méditerranéen²⁹⁴. La fourchette chronologique de ces pendentifs peut être située entre le milieu du I^{er} et la première moitié du II^e s., mais ce sont surtout les contextes de découverte qui permettent de dater ces artefacts.

Les fibules

Le corpus des fibules d'À la Montagne comprend 33 individus, dont six fragments ne peuvent être rattachés à un type précis. L'étude typologique des fibules a été réalisée par Anna Mazur et son travail a été réutilisé dans le cadre de cette étude.

Deux fibules filiformes (cat. 363 et 507) ont été mises au jour dans les structures liées au rite de crémation St 152 et St 84. L'apparition de ce type remonte à LTD1a et sa production semble s'arrêter sous Auguste/Tibère, même si elles restent résiduelles jusqu'au milieu du I^{er} s. La chronologie interne de ce type est maintenant bien établie et se fonde sur l'évolution du ressort, de la forme de l'arc ainsi que de celle du pied. Les exemplaires d'À la Montagne ont une corde externe haute, un arc rubané et un pied triangulaire, trois caractéristiques qui apparaissent à la fin de la fourchette chronologique du type, sous Auguste. Ces deux exemplaires constituent les marqueurs les plus anciens d'un corpus daté de façon homogène des trois premiers quarts du I^{er} s. En effet, tous les grands marqueurs augusto-tibériens sont présents dans la nécropole, telles les fibules de « Ner-tomarus » (cat. 465, 527 et 538) ou les fibules à large pied (cat. 486). La fibule pseudo-La Tène moyenne en bronze constitue un excellent marqueur claudien (cat. 496), tout comme la fibule « à queue de paon » à arc plat (cat. 449). Les grandes fibules « à queue de paon » dites « chardon » apparaissent sous Auguste et perdurent jusqu'au troisième quart du I^{er} s. (cat. 14, 335 et 487; fig. 133). La fibule cat. 107, considérée comme un dérivé du type « Aucissa » en raison du pied qui n'est pas dans l'alignement de l'arc, pourrait être qualifiée de fibule à arc ininterrompu précoce, en raison de la forme et du décor de l'arc. Les deux fibules



fig. 133 Fibule « à queue de paon » en alliage cuivreux (cat. 487), déposée en offrande secondaire dans la tombe St 140. Échelle 2:3.

à protubérances latérales (cat. 540-541), dérivées des fibules à collerette trévières, ont une séquence chronologique bien définie, entre 20 et 60/80. Plus tardives, les fibules à arc partagé (cat. 365, 399, 400, 434, 533

²⁹² Une étude plus complète de ce bracelet, incluant des investigations menées en collaboration avec Dr E. Lehmann et Dr D. Mannes du Paul Scherrer Institut (Villigen AG), sera publiée dans le BPA 57, 2016.

²⁹³ Henig/MacGregor 2004, p. 74 ; Mackensen 1978, tombe 278, pl. 100.

²⁹⁴ Dasen 2003, p. 173.



| Cat./inv. | Fibules | Type | Contexte | Réf. Mazur 2010 |
|------------------------------------|---|--------------|--|-----------------------------|
| <i>Fibules en fer</i> | | | | |
| 363 | Fibule filiforme | 1.*0 | St 84, incinération, adulte, M | n° 382 |
| 507 | Fibule filiforme | 1.*0 | St 152, fosse de rejet ou incinération, adulte, indét. | n° 380 |
| <i>Fibules en alliage cuivreux</i> | | | | |
| 443 | Fibule filiforme | indét. gr. 1 | St 124, incinération, adulte indét. + <i>infans</i> I | n° 435 (ss. 01/11321-03) |
| 496 | Fibule de type pseudo-La Tène moyenne | 1.4 | St 148, inhumation, adulte, F | n° 401 |
| 526 | Fibule dite de « Nertomarus » | 4.3.1 | St 218, incinération ou dépôt d'offr., indét. | n° 483 |
| 465 | Fibule dite de « Nertomarus » | 4.3.1 | St 134, bûcher en fosse, adulte, indét. | n° 485 |
| 537 | Fibule dite de « Nertomarus » | 4.3.2 | Vrac hors structures | n° 487 |
| 487 | Fibule « à queue de paon » | 4.5.2 | St 140, incinération, adulte, F? (mobilier) | n° 498 |
| 335 | Fibule « à queue de paon » | 4.5.2 | St 80, incinération, adulte, F? (mobilier) | n° 499 |
| 14 | Fibule « à queue de paon » | 4.5.2 | St 10/11/114, creusement | n° 502 |
| 449 | Fibule « à queue de paon » à arc plat formant une seule pièce avec la gaine | 4.7.1 | St 128, inhumation, adulte, F | n° 506 |
| 486 | Fibule à large pied | 4.8.1 | St 140, incinération, adulte, F? (mobilier) | n° 512 |
| 542 | | indét. gr. 4 | C 72 | n° 518 |
| 43 | | indét. gr. 4 | St 12, fosse dépotoir | n° 521 |
| 107 | Fibule dérivée du type « Aucissa » | 5.3 | St 68, fosse de rejet | n° 540 |
| 540 | Fibule à protubérances latérales | 5.7.6 | Vrac hors structures | n° 569 |
| 541 | Fibule à protubérances latérales | 5.7.10 | Vrac hors structures | n° 576 |
| 513 | Fibule à arc non interrompu et bouton ornant le pied | 5.9.1 | St 172, incinération, adulte, M | n° 582 |
| 355 | Fibule à arc partagé, orné en longueur | 5.12.2 | St 83/90, tombe-bûcher, 2 adultes, dont 1 M + 1 indét. | n° 598 |
| 365 | Fibule à arc partagé, orné en longueur | 5.12.2 | St 85/171, épandage inhumations | n° 601 |
| 533 | Fibule à arc partagé, orné en longueur | 5.12.2 | St 226, incinération?, indét. | n° 615 |
| 434 | Fibule à arc partagé, orné en longueur | 5.12.3 | St 123, incinération ou dépôt d'offr., adulte, indét. | n° 622 |
| 543 | Fibule à arc partagé décoré par des boutons latéraux et var. | 5.14.1 | Vrac hors structures | n° 640 |
| 399 | Fibule à arc partagé décoré par des boutons latéraux et var. | 5.14.2 | St 91, tombe-bûcher, adulte, F? (mobilier) | n° 642 |
| 400 | Fibule à arc partagé décoré par des boutons latéraux et var. | 5.14.2 | St 91, tombe-bûcher, adulte, F? (mobilier) | n° 643 |
| 67 | Fibules dont l'arc est orné d'incrustations de forme circulaire | 5.16.2 | St 14/18/20, fosse dépotoir | n° 661 |
| 418 | Fibule de forme rhomboïdale | 7.4.1 | St 107, incinération, adulte, indét. | n° 717 |
| 419 | Fibule de forme rhomboïdale | 7.4.1 | St 107, incinération, adulte, indét. | n° 721 |
| 3 | Fibule à médaillon | 7.21 | St 9/17, creusement | n° 744 |
| 539 | Fibule figurative à décor simple | 7.22 | Vrac hors structures | n° 750 |
| 176 | Fibule figurative ornée d'incrustations métalliques | 7.23.1 | St 43, incinération, adulte, indét. | n° 761 |
| 414 | Type indéterminé à charnière | indét. gr. 7 | St 102, incinération, adulte, indét. | n° 772 |
| 01/11533-08 | Type indéterminé à charnière | indét. gr. 7 | St.14/18/20, fosse dépotoir | - |

et 543) apparaissent sous Tibère et disparaissent à la fin du I^{er} s., mais leur pic de fréquence se situe sous Claude/Néron. L'unique exemplaire de fibule à arc ininterrompu (cat. 513) peut quant à lui être daté du troisième quart du I^{er} s. Présentes durant presque tout le I^{er} s., les fibules géométriques losangiques (cat. 418-419), la fibule à médaillon (cat. 3), ainsi que la fibule figurative à décor simple (cat. 539) ne constituent pas des marqueurs chronologiques précis, mais sont typiques des faciès de fibules du I^{er} s. connus en Suisse occidentale et en Rhénanie. Pour terminer, la fibule zoo-

morphe complexe (cat. 176) est ornée d'incrustations métalliques et peut être datée de la seconde moitié du I^{er} s. Avec la fibule à arc ininterrompu (cat. 513), elles constituent les exemplaires les plus tardifs du corpus, dont la fourchette chronologique précise s'étend d'Auguste à la fin du I^{er} s. ap. J.-C. au plus tard.

L'agrafe

Les agrafes vestimentaires sont des objets de la vie quotidienne, très souvent mis au jour en contexte funéraire. Souvent percées afin de fixer une chaînette,

| Cat. | Agrafe | Contexte |
|------|--------------------------------|-----------------------------|
| 63 | Agrafe en fer décorée d'émail? | St 14/18/20, fosse dépotoir |

elles sont couramment décorées d'un motif émaillé. Ces agrafes sont d'excellents marqueurs de la période carolingienne, et la plupart des exemplaires datent entre 700 et 900.

Les perles

Outre les perles associées au collier susmentionné, 38 perles en verre et *Kieselkeramik* (faïence) ont été mises au jour lors de la fouille de la nécropole. Certaines de ces perles ont été réunies sous un même numéro d'inventaire.

ou des bracelets, probablement en association avec d'autres éléments décoratifs.

Les perles melon

Trois perles melon ont également été mises au jour dans différentes structures. Réalisées en *Kieselkeramik*, une espèce de faïence, elles sont côtelées et leur couleur varie entre le bleu clair et le turquoise (cat. 20, 111 et 226). Leur pic de fréquence se situe entre la seconde moitié du I^{er} s. et la première moitié du II^e s. ap. J.-C. et ont été produites dans tout

| Cat. | Perles | Contexte |
|------|--|---|
| 128 | Perle annulaire en verre bleu foncé | St38, incinération ou fosse de rejet, adulte, indét. |
| 19 | Perle segmentée annulaire en verre translucide bleu foncé avec décor oculé blanc | St10/11/114, creusement |
| 425 | Perle sphérique en verre opaque bleu foncé | St112, inhumation nouveau-né |
| 193 | Perle segmentée sphérique en verre transparent décorée de métal blanc | St44, fosse de rejet |
| 291 | Perle micrograin sphérique en verre translucide blanc | St63/69, incinération, adulte indét. + <i>infans</i> I |
| 279 | Perle micrograin sphérique en verre translucide vert | St61, incinération, <i>juvenis</i> |
| 186 | 2 perles micrograins sphériques en verre translucide jaune | St43, incinération, adulte, indét. |
| 155 | 7 perles micrograins en verre | St42, incinération, adulte, indét. |
| 156 | 10 perles micrograins en verre | St42, incinération, adulte, indét. |
| 157 | 6 perles micrograins en verre | St42, incinération, adulte, indét. |
| 158 | 4 perles micrograins en verre | St42, incinération, adulte, indét. |
| 20 | Fragments de perle melon | St10/11/114, creusement |
| 111 | Perle melon | St71, fosse de rejet (associée à l'incinération St37), adulte M + <i>infans</i> I |
| 226 | Perle melon | St48/141, fosse dépotoir |

Les perles en verre

La perle en verre cat. 19 présente des traces de passage au feu importantes. Il est par conséquent difficile de déterminer s'il s'agit d'une perle segmentée ou de deux perles annulaires amalgamées. Un parallèle à *Vitudurum* présente le même décor oculé, dont seules les couleurs varient, et est daté du premier quart du I^{er} s. ap. J.-C., une datation légèrement plus précoce que l'exemplaire avenchois²⁹⁵. Une autre perle annulaire bleue, cette fois sans décor, provient de l'incinération St38 (cat. 128). Bien connues sur le Plateau suisse, ces perles peuvent être datées du I^{er} s. ap. J.-C.²⁹⁶. La St44 a livré un petit fragment de perle segmentée, décoré d'un métal blanc (cat. 193). Ces perles segmentées, courantes entre le I^{er} et le III^e s. sur le Plateau suisse²⁹⁷, sont constituées de verre blanc translucide, dans lequel est insérée une fine feuille d'or ou d'argent qui donne la couleur et l'aspect irisé des perles.

De nombreuses perles dites «micrograins» ont été retrouvées après tamisage des sédiments dans différentes sépultures et plus particulièrement dans l'incinération St42. Ces perles de très petite taille (2 mm de diamètre en moyenne pour moins de 0,1 g) sont rarement retrouvées lors des fouilles, à moins que les sédiments soient tamisés ou la fouille effectuée de façon particulièrement méticuleuse. Connues pour toute l'époque romaine et au début du Haut Moyen-Âge, ces perles micrograins s'intégraient à des colliers

l'Empire romain, bien que leur origine soit égyptienne. Fréquemment utilisées dans la composition de colliers et de bracelets, elles se retrouvent toutefois souvent isolées dans les tombes, où elles pourraient dans ce cas remplir le rôle d'amulette plutôt que de parure. C'est peut-être bien le cas dans les St71 et St48, où les deux perles melon ne sont associées à aucun élément de collier ou de bracelet.

Conclusion

Les sépultures de la nécropole d'À la Montagne ont livré des parures appartenant à tous les types, à l'exception des boucles d'oreilles et des épingles à cheveux, deux éléments toutefois rares en contexte funéraire. Les boucles d'oreilles étaient des bijoux probablement luxueux, comme en témoignent les six boucles d'oreilles en or, dont une paire importée d'Aquilée, recueillies dans la nécropole d'En Chaplix. Les épingles à cheveux en revanche sont rarement retrouvées dans les tombes, attestant ainsi que les coiffures des défrites ne devaient généralement pas nécessiter ce type d'accessoire.

295 Rütli 1988, n° 1914.

296 Rütli 1988, n° 1923.

297 Rütli 1988, nos 1921-1922, mais aussi à des époques plus tardives (Steiner et al. 2011, T170-f.).



Si le *corpus* des parures de la nécropole est certes varié en bijoux, les faciès restent toutefois relativement communs par rapport aux autres ensembles connus. Les fibules, bien représentées en nombre, correspondent à des types similaires à ceux recensés dans les différents sites funéraires voisins, en particulier les fibules à arc non interrompu, très répandues dans nos régions. Les quatre intailles sont presque toutes en pâte de verre, à l'exception du *Bonus Eventus* en jaspe, alors que les sept exemplaires d'*En Chaplix* présentent le *ratio* inverse, avec une seule intaille en imitation de niccolo. Globalement, la comparaison des parures de ces deux nécropoles avenchoises amène à constater un niveau de richesse très différent, au-delà même du décalage chronologique.

La datation de chaque parure, lorsqu'elle est connue, dessine une séquence chronologique très homogène, allant d'Auguste pour les pièces les plus précoces, au début du règne des Flaviens au plus tard, une fourchette concordant avec le solde du mobilier mis au jour. Seul un tiers du *corpus* présente des traces de crémation, parfois difficiles à identifier. Quelques offrandes primaires sont attestées de façon certaine, telles que des éléments de collier en verre, des bagues à intaille et des fibules. L'identification de traces de passage

au feu sur l'ensemble des autres objets n'a pas pu être assurée, et certaines parures semblent clairement avoir été des dépôts secondaires. Plusieurs d'entre elles appartiennent au mobilier de sépultures à inhumation d'adultes et d'un nouveau-né (monnaie percée). Plusieurs associations de parures dans les tombes sont signalées. Les fibules sont presque toujours présentes dans ces combinaisons, parfois par paire, ou avec d'autres bijoux (fig. 134). On peut relever que des trois paires de fibules, deux proviennent de tombes féminines présumées. En outre, les perles et pendentifs sont fréquemment issus de sépultures d'immaturs (parfois associés à des adultes) et de femmes adultes et ne sont jamais associés à des adultes de sexe masculins seuls, ce qui vaut aussi pour les bracelets. Les bagues et anneaux, comme les fibules, se trouvent par contre presque exclusivement dans des tombes d'adultes, des deux sexes.

Le *corpus* des parures de la nécropole d'À la Montagne constitue certes un ensemble relativement commun et moins luxueux que celui, particulièrement riche, du site d'*En Chaplix*, mais il offre toutefois un faciès chronologique homogène et une variété de parures importante.

fig. 134 Tableau synoptique des éléments de parure dans les sépultures. En bleu, les offrandes primaires attestées ou présumées (incinérations); en gris, les dépôts secondaires attestés ou présumés (incinérations); en vert, le mobilier des inhumations.

| St | Type de structure | Bagues/anneaux cat. | Bracelets cat. | Perles/pendentif cat. | Fibules cat. |
|------------------|--|---------------------|----------------|----------------------------|--------------|
| 35 | Incinération, adulte M | 92 | | | |
| 38 | Incinération ou fosse de rejet, adulte, indét. | | | 128 | |
| 42 | Incinération, adulte, indét. | | | 155-158 (27) | |
| 43 | Incinération, adulte, indét. | 174 | | 186 (2) | 176 |
| 61 | Incinération, <i>juvenis</i> | | 276-278 | 279 | |
| 63/69 | Incinération, adulte indét. + <i>infans</i> I | | | 291 | |
| 71 (assoc. à 37) | Fosse de rejet associée à une incinération, adulte M + <i>infans</i> I | | | 111 | |
| 72 | Incinération, adulte, M | 305 | | | |
| 80 | Incinération, adulte, F? (mobilier) | | | 336 (monnaie) | 335 |
| 83/90 | Tombe-bûcher, 2 adultes, dont 1 M + 1 indét. | | | | 355 |
| 84 | Incinération, adulte, M | | | | 363 |
| 91 | Tombe-bûcher, adulte, F? (mobilier) | 401 | | | 399-400 |
| 101 | Inhumation, adulte, F | 406 | | | |
| 102 | Incinération, adulte, indét. | | | | 414 |
| 107 | Incinération, adulte, indét. | | | | 418-419 |
| 112 | Inhumation nouveau-né | | | 425 | |
| 123 | Incinération ou dépôt d'offr., adulte, indét. | | | | 434 |
| 124 | Incinération, adulte indét. + <i>infans</i> I | | 444 | | 443 |
| 125 | Inhumation nouveau-né | | | 446 (monnaie) | |
| 128 | Inhumation, adulte, F | | 448 | | 449 |
| 134 | Bûcher en fosse, adulte, indét. | | | | 465 |
| 139 | Incinération ou fosse de rejet, taille adulte, indét. | 483 | | | |
| 140 | Incinération, adulte, F? (mobilier) | | | | 486-487 |
| 148 | Inhumation, adulte, F | 497? | | 495 (pendent.) 500 (67) | 496 |
| 152 | Fosse de rejet ou incinération, adulte, indét. | | | | 380 |
| 172 | Incinération, adulte, M | | | | 513 |
| 184 | Inhumation, adulte, M | 516-517 | | | |
| 218 | Incinération ou dépôt d'offr., indét. | 526 | | | 527 |
| 226 | Incinération?, indét. | | | | 533 |

Trouvailles monétaires, offrandes, pendentifs et amulettes

Isabella Liggi Asperoni

Répartition des monnaies au sein des différentes structures

Les trouvailles monétaires de la nécropole d'À la Montagne s'élevaient à 28 exemplaires²⁹⁸ qui se distribuent de la manière suivante (fig. 135):

- › douze proviennent de structures funéraires (cat. 181, 290, 316, 336, 359, 403, 415, 416, 445, 446, 488 et 498);
- › une provient d'une structure non funéraire, mais en relation avec la nécropole (cat. 519), et cinq autres de structures non funéraires non liées à la nécropole (cat. 16, 17, 68, 129 et 534);
- › enfin les dix derniers exemplaires sont issus de zones perturbées, qui n'ont pas pu être rattachées stratigraphiquement à l'activité de la nécropole (cat. 548-557).

Structures funéraires

Parmi les 34 inhumations attestées sur la nécropole d'À la Montagne, trois ont révélé la présence de monnaies, à raison d'un exemplaire par tombe. Il s'agit d'une sépulture d'adulte probablement de sexe féminin (St 148, cat. 498) et de deux tombes de périnatales (St 125, cat. 446, et St 143, cat. 488).

Sur les 38 incinérations sûres ou probables de la nécropole, cinq tombes sont pourvues de monnaies, pour un total de six exemplaires. Une tombe à urne avec coffret de bois(?) (St 43) contenait une monnaie (cat. 181), tout comme une sépulture à ossements dispersés (St 63/69, cat. 290). Deux tombes à concentration d'ossements (St 80 et St 124) ont révélé chacune une monnaie (respectivement cat. 336 et cat. 445), tandis que la sépulture à concentration d'ossements St 102 se distingue comme la seule structure funéraire de la nécropole à avoir livré deux monnaies (cat. 415-416).

Deux tombes-bûchers (St 83/90 et St 91) ont été identifiées et chacune recelait une monnaie (cat. 359, respectivement cat. 403). Enfin, sur les cinq fosses de rejet assurées de la nécropole, une seule (St 142) renfermait une monnaie (cat. 316).

Structures non funéraires

Six monnaies proviennent de structures diverses, fosses et fossés principalement, en lien ou non avec la nécropole. La pièce cat. 519 a été prélevée en marge du fossé St 214, entre les structures St 215 et St 216. Les monnaies cat. 16 et 17 sont issues des couches de remplissage, riches en matériel, du creusement St 10/11/114, contenant également du mobilier brûlé. L'exemplaire cat. 68 a été mis au jour dans l'un des nombreux complements de la fosse dépotoir St 14/18/20, tandis que cat. 129 constitue le seul mobilier de la fosse St 40, et que cat. 534 a été retrouvé en limite du fossé St 236.

Hors nécropole

Dix monnaies ont été mises au jour dans des secteurs perturbés: deux proviennent de déblais (cat. 556 et 557²⁹⁹), cinq du vrac ou de la démolition générale (cat. 548-550, 552 et 555), une d'une dépression du terrain naturel (cat. 553), une du terrassement d'un chemin opéré en 2003 (cat. 551) et, enfin, une dernière de la couche d'apparition des incinérations (cat. 554).

Considérations chronologiques et numismatiques

Dans la nécropole d'À la Montagne, les douze monnaies retrouvées en lien avec les structures funéraires se distinguent par une unité des types monétaires représentés (cf. fig. 135). Six monnaies sont des as frappés par Tibère au nom d'Auguste divinisé³⁰⁰ avec au revers le type *Providentia*, autel (22-37 ap. J.-C.). Deux monnaies sont des as émis par Caligula au nom d'Agrippa avec au revers Neptune (37-41 ap. J.-C.). Trois monnaies sont des as de Claude au type de la Minerve ou de la *Constantia* au revers (41-42 ap. J.-C.). Enfin, une pièce est un *dupondius* de Caligula pour Auguste divinisé (37-41 ap. J.-C.). Tous les exemplaires sont des productions « régionales » ou des imitations, sauf le *dupondius*; leur frappe peut être contemporaine des originaux émis à Rome, voire postérieure.

L'ensemble des douze monnaies ont des datations qui s'insèrent parfaitement dans celles qui ont pu être établies pour les structures funéraires sur la base du mobilier céramique ou sur la base d'autres trouvailles³⁰¹ (fig. 135). Dans le cas d'une seule des sépultures (St 143), c'est la numismatique qui fournit un indice chronologique pour la structure, installée sans doute dans la deuxième moitié du I^{er} s. ap. J.-C. Si l'on observe les dates des monnaies, elles se placent généralement un peu plus tôt (de 22 à 42 ap. J.-C.) que la datation des structures, qui se situent globalement dans la fourchette 30/40-70/80 ap. J.-C.³⁰². Il est à noter qu'aucune des tombes n'a révélé de pièce

298 Les identifications des monnaies d'À la Montagne sont reprises des premières déterminations, établies par Suzanne Frey-Kupper à l'époque où elle était en charge de la numismatique au Musée romain d'Avenches (1998-2011). Une partie d'entre elles (cf. catalogue) a été publiée une première fois dans le *Bulletin ITMS* 9, 2002, p. 31, et *Bulletin ITMS* 10, 2003, p. 32-33. Nous souhaitons remercier ici Nathalie Wolfe-Jacot, numismate indépendante, pour sa relecture attentive, ainsi que Myriam Krieg, restauratrice au SMRA, pour ses conseils avisés sur les monnaies brûlées.

299 Nous remercions Luca Gianazza, Castellanza (I), de sa très précieuse aide à la détermination de cette monnaie médiévale.

300 Concernant la datation des différentes séries d'as frappés par Tibère pour Auguste divinisé, cf. Barrandon/Suspène/Gaffiero 2010.

301 La même conformité chronologique entre le matériel numismatique et la période d'utilisation de la nécropole a également pu être relevée dans la nécropole d'En Chaplix par Koenig 1999, p. 451, 454 et 456. Même phénomène dans la nécropole de Windisch-Vindonisa/Dägerli (AG) par Doppler 2000, p. 88.

302 Pour la datation précise des structures, cf. fig. 135.



| Structures | | Monnaies | | | | | | | |
|--|--|----------|-------------|--------------------------------|-------------------|------------------------|---------------|--|-------|
| Type de structure | Datation structure | Cat. | N° inv. | Autorité émettrice | Atelier | Dénom. | Date num. | Type monétaire | Usure |
| Structures funéraires | | | | | | | | | |
| Incinération (St 43), adulte, sexe indé. | 3 ^e quart I ^{er} s. | 181 | 01/11267-02 | Tibère pour Auguste divinisé | (Rome); imitation | as | (22-37) | <i>Divus Augustus Pater/autel</i> | U3/3 |
| Incinération (St 63/69), adulte + <i>infans</i> I, sexe indé. | 40-70/80 | 290 | 01/11282-01 | Tibère pour Auguste divinisé | Atelier indé. | as | 22-37 | <i>Divus Augustus Pater/autel</i> | U3/0 |
| Incinération (St 80), adulte, sexe indé. | 3 ^e quart I ^{er} s. | 336 | 01/11293-02 | Caligula pour Agrippa | Atelier indé. | as | 37-41 | Agrippa/Neptune | U3/0 |
| Tombe-bûcher (St 83/90), 2 adultes, sexe M et indé. | vers 70 | 359 | 01/11302-01 | Caligula pour Agrippa | Atelier indé. | as | 37-41 | Agrippa/Neptune | U3/3 |
| Tombe-bûcher (St 91), adulte, sexe F? | milieu I ^{er} s. ou peu après | 403 | 01/11303-01 | Claude | Atelier indé. | as | 41-42 | Minerve | U2/3 |
| Incinération (St 102), adulte, sexe indé. | milieu I ^{er} s. ou peu après | 416 | 01/11307-04 | Tibère pour Auguste divinisé | Atelier indé. | as | 22-37 | <i>Divus Augustus Pater/autel</i> | U3/3 |
| | | 415 | 01/11307-01 | Claude | (Rome); imitation | as | (41-42) | Minerve | U3/2 |
| Incinération (St 124), adulte + <i>infans</i> I, sexe indé. | 3 ^e quart I ^{er} s. | 445 | 01/11321-01 | Claude | Atelier indé. | as | 41-42 | <i>Constantia</i> | U2/2 |
| Inhumation (St 125), nourrisson, sexe indé. | 3 ^e quart I ^{er} s. | 446 | 01/11322-01 | Tibère pour Auguste divinisé | (Rome); imitation | as | (22-37) | <i>Divus Augustus Pater/autel</i> | U3/3 |
| Inhumation (St 143), nouveau-né, sexe indé. | 2 ^e moitié I ^{er} s. (datation numismatique) | 488 | 01/11335-01 | Tibère pour Auguste divinisé | (Rome); imitation | as | (22-37) | <i>Divus Augustus Pater/autel</i> | U3/3 |
| Inhumation (St 148), adulte, sexe F | 3 ^e quart I ^{er} s. | 498 | 01/11340-03 | Caligula pour Auguste divinisé | Rome | <i>dupondius</i> | 37-41 | pour Auguste divinisé | U3/2 |
| Fosse de rejet d'une incinération (St 142), adulte, sexe indé. | 30/40-70/80 | 316 | 01/11334-01 | Tibère pour Auguste divinisé? | Atelier indé. | as | 22-37? | <i>Divus Augustus Pater/autel?</i> | U0/0 |
| Structures non funéraires liées à la nécropole | | | | | | | | | |
| Fossé (St 214) | 2 ^e moitié I ^{er} s. | 519 | 01/11556-01 | Claude | (Rome); imitation | as | (41-42) | <i>Constantia</i> | U3/3 |
| Structures non funéraires non liées à la nécropole | | | | | | | | | |
| Creusement (St 10/11/114) | creusement: 3 ^e quart I ^{er} s.; comblement: 2 ^e moitié I ^{er} s. | 16 | 01/11580-01 | Tibère pour Auguste divinisé | Atelier indé. | as | 22-37 | <i>Divus Augustus Pater/autel</i> | U3/3 |
| | | 17 | 01/11253-02 | Claude | Atelier indé. | as | 41-42 | <i>Libertas</i> | U3/2 |
| Fosse dépotoir (St 14/18/20) | milieu II ^e -III ^e s. | 68 | 01/11374-01 | Caligula pour Agrippa | Atelier indé. | as | 34-41 | Agrippa/Neptune | U4/0 |
| Fosse (St 40) | après 134 (datation numism.); après nécropole | 129 | 01/11588-01 | Hadrien | Rome | as ou <i>dupondius</i> | 134-138 | <i>Annona</i> | U3/3 |
| Fossé (St 236; C 97) | II ^e s. au plus tôt | 534 | 01/11568-01 | Trajan | Rome | <i>dupondius</i> | 99-100 | <i>Abundantia</i> | U3/3 |
| Hors nécropole | | | | | | | | | |
| Vrac, démolition | | 548 | 01/11584-04 | Auguste | Nîmes | « as » | 10 av.-10 ap. | Nîmes II | U3/2 |
| Vrac, démolition | | 549 | 01/11376-02 | Tibère pour Drusus | Rome | as | 21-22 | S C au centre | U3/2 |
| Vrac, démolition | | 550 | 01/11584-02 | Tibère pour Auguste divinisé? | Rome? | as | 15-16? | <i>Divus Augustus Pater/figure assise?</i> | U4/4 |

| Structures | | Monnaies | | | | | | | |
|---|--------------------|----------|-------------|--------------------------------------|---|------------------|-----------|-----------------------------------|-------|
| Type de structure | Datation structure | Cat. | N° inv. | Autorité émettrice | Atelier | Dénom. | Date num. | Type monétaire | Usure |
| Hors nécropole | | | | | | | | | |
| Terrassement chemin | | 551 | 01/11585-07 | Tibère pour Auguste divinisé | Atelier indé. | as | 22-37 | <i>Divus Augustus Pater/autel</i> | U3/2 |
| Vrac, démolition | | 552 | 01/11584-03 | Tibère pour Auguste divinisé | Atelier indé. | as | 22-37 | <i>Divus Augustus Pater/autel</i> | U4/3 |
| Dépression dans terrain naturel (St 70) | | 553 | 01/11648-01 | Tibère pour Auguste divinisé | Atelier indé. | as | 34-37 | <i>Divus Augustus Pater/aigle</i> | U4/3 |
| Couche d'apparition des incinérations | | 554 | 01/11546-01 | Vespasien | Rome | <i>dupondius</i> | 73 | <i>Felicitas</i> | U2/2 |
| Vrac | | 555 | 01/11585-02 | Trajan | (Rome); faux, monnaie fourrée d' <i>aes</i> | denier | (101-102) | Victoire | U0/0 |
| Débais | | 556 | 01/11378-10 | Hadrien | Rome | as | 125-128 | Minerve | U3/0 |
| Débais | | 557 | 01/11378-09 | Lausanne, Évêché; Georges de Saluces | Lausanne | denier | 1440-1461 | | U3/0 |

fig. 135 Répartition des monnaies dans les différents types de structures, avec datations numismatiques et archéologiques.

émise par Néron (54-68 ap. J.-C.) ni par l'un des Flaviens (Vespasien, 69-79 ap. J.-C., ou Titus, 79-81 ap. J.-C.). L'apparent hiatus chronologique (entre datation numismatique et datation des structures) n'en est pas tout à fait un, en réalité, et s'explique par des raisons économiques. En effet, dans nos régions, les as *Divus Augustus Pater/autel* rencontrés dans la nécropole d'À la Montagne sont extrêmement fréquents dans les contextes datés de l'époque claudienne, néronienne et jusqu'au début de la période flavienne³⁰³. Sur le site d'Avenches, les as *Divus Augustus Pater/autel* constituent la majorité des pièces repérées dans les phases I à III du moulin hydraulique d'En Chaplix, datées par la dendrochronologie des années 57/58-80 ap. J.-C.³⁰⁴. À l'insula 12, nous retrouvons l'as *Divus Augustus Pater/autel* dans les remblais de démolition de la *domus* claudienne, et dans la voirie des *insulae* 12/18, en lien avec l'état 2 daté de 40/50-70/85 ap. J.-C.³⁰⁵.

Dans la circulation au Nord des Alpes, les as *Divus Augustus Pater/autel* continuent donc à circuler au-delà de leur date d'émission, car ils remplissent un manque de numéraire en bronze, devenu sensible en conséquence de l'interruption de la production de monnaies en *aes* dans l'atelier de Rome entre 43/44 et 64 ap. J.-C. et dans l'atelier de Lyon un peu après l'avènement de Tibère jusqu'à la reprise totale des frappes en 64 ap. J.-C. sous Néron³⁰⁶. Les as d'Agrippa/Neptune et les as de Claude au type de Minerve secondent les as *Divus Augustus Pater/autel* pour répondre au manque de petit numéraire en bronze. D'ailleurs, la seule sépulture d'À la Montagne comprenant deux monnaies, présente justement un as *Divus Augustus Pater/autel* et une imitation d'as de Claude au type de Minerve.

Les monnaies issues des sépultures d'À la Montagne sont donc celles que l'on retrouve le plus communément dans la circulation monétaire³⁰⁷ contemporaine de l'installation des structures funéraires. Il s'agit effectivement majoritairement de monnaies « plus anciennes », pour la plupart déjà bien usées, dont on

pourrait déduire qu'il était tentant de « se débarrasser » en les « donnant » à des morts. Or, ces pièces constituent le gros du stock monétaire en circulation, et de plus, elles sont, à une exception près, toutes des as, à savoir la dénomination en bronze caractéristique des petits échanges quotidiens du I^{er} s.³⁰⁸.

La nécropole de Studen-Petinesca/Keltenweg (BE) est un parallèle géographiquement et chronologiquement intéressant pour la nécropole d'À la Montagne, pour ce qui est des types monétaires représentés. Dans les horizons 1 (75-80 ap. J.-C.) et 2 (85-90 ap. J.-C.) légèrement postérieurs à la période d'utilisation de la nécropole d'À la Montagne, sont recensés en provenance de cinq tombes différentes : quatre as *Divus Augustus Pater/autel*, un as *Divus Augustus Pater/foudre*, et deux as d'Agrippa/Neptune³⁰⁹.

303 Phénomène souligné par Frey-Kupper 2001, p. 125; Frey-Kupper/Liggi Asperoni 2006, p. 239; Bündgen et al. 2008, p. 120; Peter 2001, p. 61.

304 Koenig 1994, p. 94-96. Les as *Divus Augustus Pater/autel* constituent 60% des trouvailles de la phase I (env. 50 - 57/58 ap. J.-C.), 24% de la phase II (env. 65 - env. 78/80 ap. J.-C.) et 29% de la phase III (env. 50/58 - env. 78/80 ap. J.-C.).

305 Cf. Frey-Kupper 2001, p. 125 et 127.

306 Cf. les explications de Frey-Kupper 2001, p. 127, avec références en n. 12; voir aussi Frey-Kupper/Liggi Asperoni 2006, p. 239.

307 Même observation par Doppler 2000, p. 90, pour la nécropole de Windisch-Vindonissa/Dägerli (AG).

308 Cf. Peter 2001, p. 203-204. Une répartition des dénominations similaire a été observée à la nécropole d'En Chaplix par Koenig 1999, p. 453, avec une augmentation progressive des dénominations en orichalque (*dupondius* et sesterce) dans les structures funéraires du II^e s. ap. J.-C. Mêmes observations faites par Frey-Kupper 2006, p. 59, sur la nécropole de Studen-Petinesca/Keltenweg (BE), p. 59.

309 Voir l'étude de Frey-Kupper 2006, en particulier p. 55, où la comparaison avec À la Montagne est déjà signalée par l'auteur.



La nécropole de Giubiasco au Tessin, comprenant peu de tombes de l'époque post-flavienne³¹⁰, offre un ensemble monétaire de comparaison à peu près contemporain, au Sud des Alpes. 20 monnaies proviennent de onze tombes, dont quatre présentent des types monétaires similaires à ceux rencontrés à *la Montagne*³¹¹. La tombe 66 de Giubiasco contient un as des monétaires de Rome (7-6 av. J.-C.) et deux as *Divus Augustus Pater*/autel; la tombe 73 livre un as *Divus Augustus Pater*/autel et un as du type Agrippa/Neptune (37-41 ap. J.-C.); enfin les tombes 70 et 72 présentent chacune un as de Claude au type de la Minerve (41-42 ap. J.-C.). La même prépondérance de l'as parmi les dénominations s'observe dans les deux nécropoles de Giubiasco³¹² et d'*À la Montagne*. Enfin, dans la nécropole de Wettswil am Albis/*Fildern-Filderenächer* (ZH), dans la tombe à incinération B1 datée du milieu du 1^{er} s. ap. J.-C., c'est également un as *Divus Augustus Pater*/autel qui a été mis au jour³¹³. Parmi les seize monnaies retrouvées sans connexion avec des structures funéraires ou en dehors de l'emprise de la nécropole d'*À la Montagne* (cf. fig. 135), mais incluses dans la présente étude, environ la moitié présente des types monétaires similaires à ceux qui viennent d'être décrits. Cinq exemplaires sont des frappes émises par Tibère au nom d'Auguste divinisé, dont trois as *Divus Augustus Pater*/autel, un probable as au type *Divus Augustus Pater*/figure assise (15-16 ap. J.-C.), et un as *Divus Augustus Pater*/aigle (34-37 ap. J.-C.). Enfin, on retrouve également un as d'Agrippa/Neptune et une imitation d'as de Claude au type de *Constantia*. On pourrait également y ajouter un as de Claude au type de *Libertas*.

Chronologiquement, ces huit pièces s'insèrent parfaitement dans la période d'utilisation de la nécropole. De plus, l'une de ces monnaies (cat. 551) semble porter les traces de l'action du feu. Ces éléments cumulés nous amènent à mettre ces pièces en lien avec les activités de la nécropole et à penser que leur présence est en lien avec des sépultures ou autres aménagements funéraires perturbés par des réaménagements³¹⁴.

Comparaison avec d'autres nécropoles d'Avenches et du Plateau suisse

Afin de mieux appréhender l'ensemble numismatique observé dans la nécropole d'*À la Montagne*, il convient de le comparer à quelques nécropoles romaines du territoire helvétique. Dans un premier temps, il s'agit d'évaluer, sur le nombre total de tombes observées, combien contiennent des monnaies, et d'en déduire des pourcentages (cf. fig. 136 pour un aperçu des résultats). Signalons toutefois que ces chiffres peuvent être d'interprétation délicate, et que les variations révélées par des pourcentages différents ne sont pas toujours imputables à une raison bien précise. Pour preuve, les données de la nécropole de Solduno (TI) ont révélé des pourcentages totalement différents lors de deux campagnes de fouilles réalisées à 20 ans d'intervalle sur le même cimetière. Le pourcentage de tombes avec monnaies est passé de 30,5% pour les interventions jusqu'en 1976 à 60% pour les campagnes des années 1995-1997³¹⁵. Parfois, des pourcentages établis selon les différentes périodes d'utilisation de nécropoles mettent en lumière des hiatus, entre des cimetières proches géographiquement et chronologiquement³¹⁶.

Dans un premier temps, il semble judicieux de restreindre la comparaison au seul site d'Avenches. Malheureusement, tous les cimetières de la capitale de cité des Helvètes n'ont pas encore été étudiés. Seules les nécropoles du *Port*, d'*En Chaplix*, et de la Porte de l'Ouest/*La Longeaigue* ont été publiées. Au vu des périodes d'utilisation différentes de ces trois cimetières par rapport à celui d'*À la Montagne*, les points de comparaison semblent *a priori* limités.

Sur les 127 structures funéraires repérées sur le site d'*À la Montagne*, seules dix sépultures et une fosse de rejet ont révélé la présence de monnaies, ce qui équivaut à un pourcentage de 8,7%. Si l'on considère uniquement le total des sépultures (87), la part de celles contenant des monnaies s'élève à 11%. Dans les autres nécropoles avenchoises, occupées plus tardivement et utilisées sur un laps de temps plus important, ces chiffres s'élèvent à 10,8% pour le site funéraire du *Port*, à 25% pour celui d'*En Chaplix*, et à 28,6% pour celui de la Porte de l'Ouest/*La Longeaigue*. Ces chiffres pourraient indiquer que la pratique du dépôt monétaire dans les tombes tendrait à évoluer en augmentant au cours des siècles à Avenches, mais il est sans doute prématuré de fixer de telles tendances³¹⁷. Le tableau de comparaison de la fig. 136, présentant les chiffres relatifs à quelques cimetières romains du Plateau suisse, montre que

310 Cf. Díaz Tabernero 2006, p. 275.

311 Étude du matériel numismatique par Díaz Tabernero 2006, p. 275-279.

312 Point souligné également par Díaz Tabernero 2006, p. 275.

313 Roth 2009, p. 162 et p. 172, cat. 8.

314 Cf. les propos similaires tenus par Koenig 1999, p. 459, pour les trouvailles de surface de la nécropole d'*En Chaplix*, ainsi que par Frey-Kupper 2006, p. 63-64, pour les trouvailles de la couche 9 de la nécropole de *Studen-Petinesca/Römermatte* (BE), de même que par Doppler 2000, p. 88, pour les profils monétaires observés dans et hors de la nécropole de *Windisch-Vindonissa/Dägerli* (AG).

315 Cf. à ce propos les remarques pertinentes formulées par Biaggio Simona/Butti Ronchetti 2004, p. 370-371.

316 Cf. Biaggio Simona/Butti Ronchetti 2004, p. 378, qui relèvent le caractère aléatoire de certains chiffres présentés dans leur étude des nécropoles du Tessin comparées à quelques-unes situées dans le nord de l'Italie. Mêmes réflexions sur les différences parfois sensibles entre les données d'une même région chez Rasbach 1999, p. 219.

317 L'interprétation de ces chiffres comparatifs au sein des nécropoles d'Avenches sera davantage pertinent, une fois tous les cimetières de la capitale étudiés. Il sera alors possible d'établir certaines tendances en fonction des périodes d'utilisation des différentes nécropoles, en fonction peut-être aussi des types de sépultures, du sexe voire de l'âge des défunts.

| Trouvailles monétaires de quelques nécropoles romaines en Suisse | | | | | | | |
|--|---------------------|---|----------------------------------|--|----------------------------------|------------------------|-----------------|
| Nécropole | Total de sépultures | Datation nécropole | Nbre de sépultures avec monnaies | Type de sépulture | Nbre de monnaies dans sépultures | Nbre total de monnaies | Pourcentage |
| Nécropoles sur le site d'Avenches | | | | | | | |
| Nécropole d'À la Montagne | 87 | 30/40-70/80 | 10 | 5 incinérations 2 tombes-bûchers 3 inhumations | 11 | 28 | 11% |
| Nécropole du Port | 37 | env. 70-II ^e /III ^e s. | 4 | 3 incinérations 1 tombe-bûcher | 4 | 11 | 10.8% |
| Nécropole d'En Chaplix | env. 212 | 2 ^e moitié I ^{er} - début III ^e s. | 53 | 40 incinérations 9 inhumations 1 dépôt d'offrandes 3 fosses/fossés | 81 | 135 | 25% |
| Nécropole de la Porte de l'Ouest (La Longeaigne) | 7 | milieu II ^e - début III ^e s. | 2 | 2 incinérations (St 1: tombe à incinération; St 11: tombe à incinération à ossements dispersés) | 2 | 3 | 28.6% |
| Nécropole de la Porte de l'Ouest (Sur Fourches) | env. 294 | | | | site non étudié | 98 | site non étudié |
| Nécropole des Tourbières | env. 196 | | | | site non étudié | 42 | site non étudié |
| Nécropoles en Suisse | | | | | | | |
| Lully/La Faye (FR) | 37 | 50-II ^e s. | 8 | 8 incinérations | 8 | 11 | 21.6% |
| Studen-Petinesca/Keltenweg (BE) | 44 | Horizon 1: 75-80 Horizon 2: 80-85 Horizon 3: 85-90 Horizon 4: 90-100 Horizon 5: 100-105 Horizon 6: 105-110 | 20 | 20 incinérations: Horizon 1: 3 Horizon 2: 2 Horizon 3: 1 Horizon 4: 9 Horizon 5: 4 Horizon 6: 1 | 32 | 33 | 45.5% |
| Studen-Petinesca/Römermatte (BE) | 20 | | 7 | 7 incinérations | 13 | 31 | 35% |
| Faugou/Le Marais (VD) | 16 | | 3 | 3 incinérations | 3 | 3 | 18.8% |
| Windisch-Vindonissa/Dägerli (AG) | 382 | Horizon A: 2 ^e quart I ^{er} s. Horizon B: 45/50-65/75 Horizon C: 1 ^{ère} moitié I ^{er} s. Horizon D: 120/130-milieu II ^e s. | 35 | 35 incinérations: 14 incinérations II c 2 7 incinérations II b 2 11 incinérations II a 2, II a 3 ou II a 4 2 tombes-bûchers 1 indéterminé | 55 | 60 | 9.2% |
| Berne/Rossfeld (BE) | 161 | | 20 | 18 incinérations 2 inhumations | 28 | 30 | 12.4% |
| Courroux (JU) | env. 233 | après 70 ap. J.-C. | 11 | 11 incinérations 1 inhumation d'enfant | 15 | 29 | 4.7% |

fig. 136 Nombre de structures funéraires, de monnaies et pourcentages dans quelques nécropoles d'Avenches et du Plateau suisse. Le pourcentage correspond au rapport entre le nombre de sépultures avec monnaies et le nombre total de sépultures.

la nécropole dont le pourcentage de tombes avec monnaies se rapproche le plus de celui observé À la Montagne est celle de Berne/Rossfeld, avec 12,4%. Sur les dix sépultures contenant des monnaies, neuf ont fourni une seule pièce pour une seule avec deux exemplaires. Dans les nécropoles avenchoises, cette pratique du «dépôt monétaire» sous la forme d'un unique exemplaire semble être la norme dans les sites du Port et de La Longeaigne, tandis qu'à En Chaplix, elle représente 66% des cas³¹⁸. Dans les régions au nord des Alpes, le dépôt monétaire en contexte funéraire de plus d'une pièce semble devenir plus fréquent vers la fin du I^{er} s. ap. J.-C.³¹⁹. Sur le site d'Avenches,

les 18 structures funéraires d'En Chaplix recensant plus d'une trouvaille monétaire datent au plus tôt du deuxième quart du II^e s. ap. J.-C.³²⁰. Comme point de comparaison pour À la Montagne, il semble que cela soit la nécropole de Windisch-Vindonissa/Dägerli (AG)

318 Sur 53 structures présentant des monnaies: 35 structures sont avec une seule monnaie; douze avec deux monnaies; quatre avec trois monnaies, et enfin deux avec cinq monnaies.

319 Cf. Frey-Kupper 2006, p. 58-59, qui met en évidence cette tendance avec sites à l'appui.

320 Cf. Koenig 1999, p. 462-463, fig. 354.



qui soit la plus pertinente, avec près de 80% des structures funéraires composées d'une seule trouvaille monétaire³²¹. La comparaison semble faire sens, dans la mesure où cette nécropole présente une occupation presque contemporaine de celle d'À la Montagne.

321 Cf. Frey-Kupper 2006, p. 59, table 15. Les chiffres de la nécropole de Windisch-Vindonissa/Dägerli (AG) de notre fig. 136 peuvent être trompeurs, dans la mesure où l'une des tombes contient onze monnaies appartenant avec d'autres éléments à un collier; voir la présentation de cette trouvaille par Doppler 2000, p. 90.

322 Voir les actes du 2^e colloque international du Groupe suisse pour l'étude des trouvailles monétaires: Dubuis/Frey-Kupper/Perret (éd.) 1999. Signalons qu'un colloque international sur le thème « Une monnaie pour le mort, des monnaies pour les vivants. L'obole à Charon: la fin d'un mythe? » se tiendra à l'École belge d'Athènes, Institut hollandais d'Athènes les 23-24 novembre 2017.

323 Cf. Ceci 2001, p. 88.

324 Pour un résumé des différentes interprétations, voir: Doppler 2000, p. 87; Frey-Kupper 2006, p. 59.

325 Concernant l'«obole à Charon», se référer à Thüry 1999, avec en annexe une liste des passages des auteurs grecs et latins y relatifs. Thüry insiste sur le fait qu'on ne peut parler d'obole à Charon que si la présence d'une monnaie unique est attestée dans la tombe (repris par Biaggio Simona/Butti Ronchetti 2004, p. 368), mais cette opinion n'est pas unanimement partagée par les auteurs. Dans sa publication de 2016 (que nous n'avons pas eu le loisir de consulter au moment d'écrire ces lignes), Thüry consacre tout un chapitre à l'interprétation des « Grabfunde ».

326 Cf. Mayer 2013, p. 183.

327 À ce propos, cf. Pilon 2013, p. 209, qui liste la variété des emplacements des monnaies dans les inhumations des nécropoles de Pitres/La Remise (Eure, F) et de Caudebec-lès-Elbeuf/Serres Chevrier (Seine-Maritime, F). La même variabilité de position de la monnaie par rapport au squelette a été observée par M. Campo Diaz dans les nécropoles du sud-est de l'Espagne; cf. sa contribution présentée au XV^e colloque international de numismatique à Taormina en 2015, intitulée *La moneda en las necrópolis del arco mediterráneo de Hispania (siglos I-II d. C.)*. Enfin, le même constat apparaît de l'étude menée par Ceci 2001 sur les tombes à inhumation des nécropoles des environs de Rome; voir son tableau « Allegato 3 - Posizione della moneta nelle sepolture », p. 97.

328 Helmig 1999, p. 247.

329 Pour une étude des monnaies trouées découvertes en contexte funéraire, se référer à Perassi 2011b, qui propose un recensement non exhaustif des exemplaires retrouvés dans les nécropoles de Gaule Cisalpine avec une analyse détaillée du nombre de perforations pratiquées sur les pièces, leur emplacement, leur dimension et leur technique de production, critères qui lui servent ensuite à envisager différentes fonctions pour les monnaies perforées.

330 Pour déterminer si une monnaie assume la fonction d'une amulette, trop de variables entrent en ligne de compte; cette appréciation est à évaluer au cas par cas; à ce propos, cf. Perassi 2011a, p. 256-257 et, d'une manière générale concernant les monnaies-amulettes et les monnaies-talismans, cf. Perassi 2011a.

331 À ce propos, cf. Koenig 1999, p. 428.

332 Cf. les explications fournies par Koenig 1999, p. 428, reprises par Auberson 2012, p. 84.

Offrande primaire, offrande secondaire, obole à Charon, pendentif et amulette: quelques définitions

La présence de monnaies en contexte funéraire a fait l'objet de nombreuses discussions, suite auxquelles leur fonction a pu être précisée³²². L'interprétation dépend principalement de la position de la monnaie au sein de la structure funéraire³²³ et ensuite de critères variables (voir ci-dessous). Les monnaies peuvent ainsi être définies comme³²⁴:

- › une « obole à Charon »³²⁵: si la monnaie a été disposée dans la bouche – éventuellement sur les lèvres – ou la main du défunt, suggérant que la pièce était destinée au paiement du « convoyeur du Styx »; dans le cas d'une incinération, certains considèrent que c'est le dépôt de la monnaie dans l'urne au-dessus des ossements qui indique la présence de l'obole à Charon³²⁶;
- › la propriété du défunt: si plusieurs monnaies ont été repérées agglomérées, ou alors avec trace d'un contenant, pouvant indiquer l'existence d'une bourse;
- › une offrande ou un don au mort: si la/les monnaies ont été repérées indistinctement dans la fosse de la tombe, dans l'urne funéraire ou alors parmi les ossements; dans le cas d'une inhumation, la position de la monnaie par rapport au squelette peut être très variable³²⁷;
- › un bijou ou un composant de la parure avec une fonction décorative³²⁸: si la monnaie est trouée³²⁹ et a pu être accrochée comme pendentif à un collier ou à une ceinture.
- › une amulette ou une monnaie avec une fonction apotropaïque³³⁰.

Enfin, comme pour le reste du mobilier archéologique provenant d'une sépulture à incinération, une distinction entre offrande primaire et offrande secondaire peut être opérée, en fonction de l'observation des éventuelles traces de l'action du feu sur le matériel numismatique³³¹.

Malgré ces précisions, il n'est pas toujours évident d'attribuer à une monnaie en contexte funéraire une fonction univoque. Néanmoins, si la monnaie ne remplit aucune des conditions énumérées ci-dessus, elle peut être considérée comme une trouvaille fortuite, provenant d'une perte par son utilisateur, sans fonction en rapport avec le contexte funéraire inhérent à sa découverte.

Les éléments généralement retenus comme preuves tangibles d'une monnaie exposée à une forte chaleur sont les suivants³³²:

- › gonflement de la surface du flan de type « boursoufflure »;
- › éclatement de la surface,
- › présence de cristallisations de couleur rouge foncé/violacée,
- › changement de couleur.

Sur l'ensemble du matériel numismatique provenant d'À la Montagne, deux seules monnaies (cat. 336 et 316), issues respectivement d'une sépulture à incinération (St80) et d'une fosse de rejet (St142), ont visiblement été brûlées (cf. fig. 137). Pour quatre autres,

| Structures | Monnaies | | Situation des monnaies dans les structures funéraires et type de dépôt | | | | |
|---|-------------------|--|--|---|--|--------|---|
| | Type de structure | Cat. | Type monétaire | Position monnaie | Brûlée | Trouée | Type de dépôt |
| Structures funéraires | | | | | | | |
| Incinération (St43) | 181 | <i>Divus Augustus Pater</i> /autel (imitation) | | dans la fosse | | | offrande/don funéraire |
| Incinération (St63/69) | 290 | <i>Divus Augustus Pater</i> /autel | | position exacte inconnue | brûlée?; apparence fondue de la surface et trous inusuels | | offrande primaire? |
| Incinération (St80) | 336 | Agrippa/Neptune | | position exacte inconnue | brûlée; boursouflures dans la surface | trouée | offrande primaire + pendentif bijou ou ceinture |
| Tombe-bûcher (St83/90) | 359 | Agrippa/Neptune | | dans une couche charbonneuse | | | offrande/don funéraire |
| Tombe-bûcher (St91) | 403 | Claude/Minerve | | près d'une cruche | brûlée?; couleur très noire | | offrande primaire? |
| Incinération (St102) | 416 | <i>Divus Augustus Pater</i> /autel | | au sein de l'amas d'os | | | offrande/don funéraire |
| | 415 | Claude/Minerve (imitation) | | au sommet de la concentration osseuse | | | obole à Charon |
| Incinération (St124) | 445 | Claude/ <i>Constantia</i> | | au fond de la fosse | | | offrande/don funéraire |
| Inhumation (St125) | 446 | <i>Divus Augustus Pater</i> /autel (imitation) | | près du poignet droit du nourisson | | trouée | amulette |
| Inhumation (St143) | 488 | <i>Divus Augustus Pater</i> /autel (imitation) | | dans niveau supérieur de la structure | | | offrande/don funéraire ou év. perte occasionnelle |
| Inhumation (St148) | 498 | Caligula pour Auguste divinisé | | à la base du bassin | | | offrande/don funéraire |
| Fosse de rejet d'une incinération (St142) | 316 | <i>Divus Augustus Pater</i> /autel? | | position exacte inconnue | brûlée; cristallisations violettes | | offrande primaire |
| Structures non funéraires liées à la nécropole | | | | | | | |
| Fossé (St214) | 519 | Claude/ <i>Constantia</i> (imitation) | | en bordure du fossé, entre St215 et St216 | | | perte occasionnelle |
| Structures non funéraires non liées à la nécropole | | | | | | | |
| Creusement (St10/11/114) | 16 | <i>Divus Augustus Pater</i> /autel | | | brûlée?; 1 bulle sur le pilier droit de l'autel au revers; couleur un peu foncée à l'avant | | perte occasionnelle |
| | 17 | Claude/ <i>Libertas</i> | | | | | perte occasionnelle |
| Fosse dépotoir (St14/18/20) | 68 | Agrippa/Neptune | | | | | perte occasionnelle |
| Fosse (St40) | 129 | Hadrien/ <i>Annona</i> | | | | | perte occasionnelle |
| Fossé (St236; C97) | 534 | Trajan/ <i>Abundantia</i> | | | | | perte occasionnelle |
| Hors nécropole | | | | | | | |
| Vrac, démolition | 548 | Nîmes II | | | | | perte occasionnelle |
| Vrac, démolition | 549 | Tibère pour Drusus/S C au centre | | | | | perte occasionnelle |
| Vrac, démolition | 550 | <i>Divus Augustus Pater</i> /figure assise? | | | | | perte occasionnelle |
| Terrassement chemin | 551 | <i>Divus Augustus Pater</i> /autel | | | brûlée?; surface couleur violette à droite de l'autel et à l'avant sur joue empereur et contre bord gauche | | perte occasionnelle |
| Vrac, démolition | 552 | <i>Divus Augustus Pater</i> /autel | | | | | perte occasionnelle |
| Dépression dans terrain naturel (St70) | 553 | <i>Divus Augustus Pater</i> /aigle | | | | | perte occasionnelle |
| Couche d'apparition des incinérations | 554 | Vespasien/ <i>Felicitas</i> | | | | | perte occasionnelle |
| Vrac | 555 | Trajan/Victoire (faux) | | | | | perte occasionnelle |
| Déblais | 556 | Hadrien/Minerve | | | | | perte occasionnelle |
| Déblais | 557 | Lausanne, Évêché; Georges de Saluces | | | | | perte occasionnelle |

fig. 137 Situation des monnaies dans les différentes structures et type de dépôt.

le doute demeure quant à l'attaque véritable par le feu (pour les descriptions des signes visibles, cf. fig. 137) : deux proviennent d'incinérations (cat. 290 et 403) et deux autres ont été retrouvées en dehors des structures funéraires (cat. 16 et 551). Comme il n'est pas évident d'affirmer avec certitude qu'une monnaie a été brûlée, les pièces susmentionnées ont également été soumises à notre conservatrice-restauratrice, Myriam Krieg, spécialiste des bronzes antiques³³³. Elle nous a fortement conseillé de faire analyser les pièces à la spectroscopie Raman par exemple³³⁴ ; cette méthode non destructive permet de caractériser la composition moléculaire d'un matériau (en l'occurrence la surface d'une monnaie). Certains composés, comme par exemple l'oxyde de cuivre (II) « ténorite », se forment principalement sous haute température³³⁵. Toutefois ces analyses ne permettent pas de fournir la preuve absolue que ces composés se sont formés sous l'action de feu, plutôt que dans des conditions spécifiques du sol³³⁶.

Type de dépôt des monnaies retrouvées dans les structures funéraires

Pour tenter de comprendre à quel type de dépôt correspondent les douze monnaies issues des structures funéraires de la nécropole d'À la Montagne (cf. fig. 137 pour un condensé des résultats), il faut évaluer, au cas par cas, leur contexte précis de découverte, en connexion avec les informations révélées par l'analyse numismatique. Les types de dépôt proposés ci-dessous ne sont que des hypothèses : connaître les véritables motivations ayant amené les proches à déposer une monnaie dans la tombe d'un défunt est impossible.

Offrandes

Pour l'incinération St43, l'as *Divus Augustus Pater*/autel (imitation ; cat. 181) a été retrouvé dans les niveaux supérieurs de la structure, dans une position qui semble indiquer une offrande au mort pratiquée après ensevelissement des ossements, lors du remplissage de la fosse³³⁷. Dans la sépulture à inhumation St148, la documentation à disposition (cf. fig. 83) permet de voir que le *dupondius* de Caligula pour Auguste divinisé (cat. 498) a été localisé à la base du bassin de la femme inhumée, plus précisément à la pointe de ce dernier. Cette position pourrait être l'indice d'un don monétaire exécuté juste après le dépôt de la dépouille de la défunte dans la tombe. Dans le cas de la sépulture à incinération St124, par contre, l'as de Claude au type de la *Constantia* (cat. 445) a été repéré au fond de la structure, dans une situation qui, apparemment, suggère une offrande monétaire faite au défunt, avant ensevelissement des ossements et remplissage de la fosse³³⁸.

Dans la tombe-bûcher St83/90, l'as d'Agrippa/Nep-tune (cat. 359) est pris dans une couche charbonneuse contenant un mobilier nombreux et varié, parmi lequel se trouvent des offrandes primaires et des offrandes secondaires, auxquelles se rattache selon toute vraisemblance la monnaie. Dans le cas de l'inhumation de nouveau-né St143, le lieu de découverte précis de l'as *Divus Augustus Pater*/autel (imitation ; cat. 488) n'est pas connu ; son altitude indique un emplacement dans une couche bien supérieure par rapport à la structure funéraire, mais qui n'est pas non plus complètement incompatible avec l'interprétation d'une offrande monétaire faite au cours du comblement de la fosse³³⁹, à moins qu'il ne faille ici la considérer comme une perte occasionnelle sans fonction funéraire.

La tombe-bûcher St91 a révélé la présence d'un as de Claude au type de la Minerve (cat. 403), peut-être brûlé, qui pourrait constituer une offrande primaire déposée en vue de la crémation. La pièce a été retrouvée près d'une cruche à pâte claire AV 304 (cat. 371). La situation exacte de l'as *Divus Augustus Pater*/autel (cat. 290) au sein de l'incinération St 63/69 n'a pas pu être établie, mais la pièce est peut-être brûlée et pourrait donc constituer une offrande primaire placée originellement sur le bûcher funéraire. Enfin, un probable as au type *Divus Augustus Pater*/autel (cat. 316) présente des cristallisations de couleur violette, qui permettent d'affirmer qu'il a brûlé : l'as a donc subi la crémation et s'est retrouvé ensuite dans la fosse de rejet St142, avec d'autres offrandes primaires, notamment de la céramique.

Obole à Charon

La sépulture à incinération St102 est la seule structure funéraire de toute la nécropole d'À la Montagne à avoir livré deux trouvailles monétaires : une imitation d'as de Claude au type de la Minerve (cat. 415) a été déposée au sommet de la concentration d'ossements, dans un emplacement assez symbolique³⁴⁰, qui pourrait autoriser l'interprétation de la pièce comme une obole à Charon. L'as *Divus Augustus Pater*/

333 Nous remercions Myriam Krieg pour les explications et précisions fournies ici.

334 Par manque de temps et de moyens financiers, ces analyses n'ont malheureusement pas pu être menées. La nécessité de recourir à des examens de laboratoire appropriés est également soulignée par Doppler 2000, p. 89.

335 Scott 2002, p. 95.

336 La présence de ténorite indique normalement que l'objet a été soumis à une source de chaleur, avant ou pendant l'enfouissement. Dans certains cas, comme par exemple dans des sols basiques (pH élevé), la ténorite peut toutefois également se former ; cf. Scott 2002, p. 89.

337 Fait relevé également par Doppler 2000, p. 89, dans la nécropole de Windisch-Vindonissa/Dägerli (AG), ainsi que par Rasbach 1999, p. 217, dans la nécropole de Moers-Asberg/Asciburgium (Nordrhein-Westfalen, D).

338 Phénomène observé également par Doppler 2000, p. 89, dans la nécropole de Windisch-Vindonissa/Dägerli (AG).

339 Cf. l'exemple susmentionné de la monnaie cat. 181 dans la St 43.

340 Le même positionnement de la monnaie sur les os brûlés a été observé dans une urne cinéraire en céramique de la nécropole de Rouen/Rue Louis Ricard (Seine-Maritime, F) ; cf. Pilon 2013, p. 199-200.

autel (cat. 416) a, quant à lui, été retrouvé parmi les os, dans une situation plus vague, correspondant visiblement au groupe des dons secondaires. La présence de deux monnaies dans une même sépulture n'est pas inhabituelle et chaque exemplaire peut avoir une fonction différente, comme c'est le cas ici. Une « obole à Charon » peut ainsi coexister avec d'autres monnaies déposées dans la tombe dans un but distinct³⁴¹.

Pendentif

Deux monnaies trouées ont également été retrouvées: l'une provient d'une tombe à incinération d'adulte (St80), et l'autre d'une tombe à inhumation de nourrisson en cercueil (St125). Dans l'incinération, la monnaie (cat. 336) est un as du type Agrippa/ Neptune (fig. 138) troué apparemment à partir de l'avvers pour être porté du côté du portrait d'Agrippa: suspendu au revers, le motif de Neptune apparaîtrait en effet à l'envers. La perforation circulaire, petite et régulière, a été réalisée juste au-dessus du portrait d'Agrippa³⁴². Cet as présente des boursouflures sur sa surface que l'on peut interpréter comme les traces d'une action par le feu; cela signifie que la monnaie a accompagné le défunt sur son bûcher funéraire, comme pendentif d'un bijou (collier ou bracelet) ou alors d'une ceinture³⁴³.



fig. 138 Sépulture à incinération St 80. As de Caligula pour Agrippa (cat. 336) frappé dans un atelier indéterminé (37-41 ap. J.-C.). Échelle 1:1.

L'amulette de la tombe de nourrisson St125

La monnaie provenant de l'inhumation de nourrisson St125 est un as du type *Divus Augustus Pater*/autel (imitation; cat. 446), percé d'un trou circulaire. La perforation a très clairement été pratiquée depuis le revers – du côté de l'autel de la Providence pour que ce dernier reste visible – provoquant un rehaussement de métal sur tout le périmètre du trou bien distinct à l'avvers de la pièce (fig. 140)³⁴⁴. D'après la photo de la monnaie prise *in situ* (fig. 139), l'as a été retrouvé entre le poignet droit et le bassin du nourrisson inhumé. Au vu de sa position de découverte,



fig. 139 Sépulture à inhumation St 125. Situation de la monnaie cat. 446.

la pièce pourrait avoir fonctionné comme pendentif accroché à un bracelet (poignet), éventuellement à une ceinture (bassin). Il apparaît plus vraisemblable que la monnaie ait constitué le pendentif d'un bracelet car, au vu de son âge, le nourrisson n'a sans doute pas arboré de ceinture. Cependant aucune trace de la cordelette auquel était suspendue la monnaie n'a été relevée³⁴⁵.

Des traces de tissu ont été repérées sur cette pièce. Antoinette Rast-Eicher d'ArcheoTex³⁴⁶ a procédé à une analyse de ce morceau textile et a pu déterminer qu'il s'agit de laine. D'après ce rapport, il apparaît que la monnaie a été enveloppée par un tissu en laine, qui devait probablement emmailloter le bébé. Des traces de bois ont également été identifiées, à mettre en relation avec la présence d'un cercueil³⁴⁷. La présence de ce morceau textile en laine ne s'oppose pas à l'emploi de la monnaie comme pendentif d'un bracelet. C'est peut-être même un indice qui témoigne de la volonté d'envelopper le bébé dans un tissu, en y incorporant la monnaie qu'il portait en bracelet, pour qu'elle soit au plus près de lui, comme une sorte d'amulette³⁴⁸. Cette interprétation semble confortée par certains aspects soulignés par les études portant sur la fonction apotropaïque des monnaies. Tout d'abord celle-ci semble intimement liée à la forme ronde de la pièce et au métal, notamment le bronze, censés tous deux éloigner les mauvais esprits³⁴⁹. Ensuite, le port de la monnaie-amulette contre le corps, en contact direct avec la peau, apparaît comme une condition essentielle pour garantir l'effet protecteur³⁵⁰.

341 Fait relevé par Arslan 1999, p. 184.

342 Pilon 2013, p. 209, relève que la perforation par rapport à l'effigie impériale peut varier: devant, derrière ou au-dessus du portrait. Pour les aspects techniques relatifs à la perforation des monnaies (forme, dimensions et outils), voir Perassi 2011b, p. 298-299.

343 La nécropole de Courroux (JU) offre un exemple inverse: en effet, un « as » de Vienne troué pour être porté comme pendentif, a été retrouvé dans une tombe à incinération mais non brûlé: cf. Koenig 1999, p. 461, n. 71.

344 Pour les aspects techniques liés à ce type de perforation, voir Perassi 2011b, p. 299.

345 Perassi 2011b, p. 276, suggère l'utilisation de cordons en cuir ou en tissu, dont le caractère périssable explique leur non conservation.

346 ArcheoTex, Büro für archäologische Textilien, Kirchenweg 58, 8755 Ennenda.

347 Cf. *Bulletin ITMS* 10, 2003, p. 33; De Pury-Gysel 2014, p. 73-76.

348 À propos de la vulnérabilité particulière des nouveau-nés par rapport aux « influences néfastes » et de l'utilisation de monnaies pour les en protéger, voir Perassi 2011b, p. 286 et n. 163. Dans certaines cultures, c'est une pratique encore courante aujourd'hui de mettre aux bébés des bracelets porte-bonheur ou contre le mauvais œil.

349 Concernant ces aspects, cf. Ceci 2001, p. 90-91; Perassi 2011a, p. 235-236 et Perassi 2011b, p. 283.

350 À ce propos, cf. Perassi 2011a, p. 228.



Parallèles

En Suisse, d'autres monnaies percées sont attestées en contexte funéraire. À Lunnern (ZH), par exemple, une vieille découverte de 1854 fait état de huit monnaies trouées dans une tombe à inhumation: le lot comprend cinq antoniniens qui vont de Philippe l'Arabe (244-249 ap. J.-C.) à Claude le Gothique (268-270 ap. J.-C.) ainsi que trois petites pièces en bronze probablement d'époque constantinienne. Les pièces ont été retrouvées avec d'autres éléments de bijou et ont été interprétées comme les pendentifs d'une ceinture³⁵¹. On ignore l'âge et le sexe du défunt, ainsi que l'emplacement exact des monnaies par rapport au squelette. Dans la nécropole de Windisch-Vindonissa/Dägerli (AG), dans la tombe à incinération d'un petit enfant, une découverte assez exceptionnelle a permis la mise au jour d'un collier composé de onze monnaies trouées, de perles et d'anneaux, alignés sur une ficelle repérée lors du dégagement. Apparemment, le collier a été placé sur le sol de la fosse avant le dépôt

des ossements³⁵². Dans les deux cas susmentionnés, les monnaies trouées ont été utilisées comme pendentifs dans une intention purement décorative, apparemment sans aucune valeur d'amulette.

Hors de Suisse, la présence de monnaies trouées a également été constatée en contexte funéraire et apporte quelques précisions intéressantes. Dans la nécropole de Pitres/*La Remise* (Eure, F), par exemple, le type de perforation (même diamètre ou en regard) observé sur certaines monnaies a permis de supposer que les pièces étaient perforées pour l'occasion, probablement dans le voisinage même de la nécropole³⁵³. Sur ce même site funéraire, les monnaies trouées sont proportionnellement plus nombreuses dans les tombes d'enfants que dans celles d'adultes³⁵⁴, phénomène relevé également dans la nécropole de Fréjus/*Saint-Lambert* (Var, F)³⁵⁵. Ces témoignages en provenance de Gaule montrent que, dans les sépultures d'enfants, le dépôt d'une monnaie trouée semble privilégié, laissant supposer que celle-ci est sélectionnée plus volontiers pour servir de pendentif et peut-être d'amulette que pour sa fonction monétaire³⁵⁶.

D'autres monnaies romaines fournissant des traces de tissus ont été découvertes en Suisse, notamment à Augst et Studen-*Petinesca* (BE). Analysés par A. Rast-Eicher, les restes observés sur les monnaies d'Augst ont été identifiés comme de la laine, ayant appartenu à une bourse en tissu, mais les pièces ne sont pas en contexte funéraire³⁵⁷. À Studen-*Petinesca*, les trouvailles monétaires avec restes de tissus proviennent de la nécropole de *Keltenweg*. Il s'agit de six as conglomérés, dont l'un présentait des traces de tissu, qui ont pu être identifiées comme de la laine et interprétées comme le reste d'une bourse, ce que corrobore la découverte particulière des monnaies accolées les unes aux autres³⁵⁸. À cela s'ajoute encore une monnaie retrouvée dans la couche 9, dont les restes en laine ont créé une structure quadrillée sur la surface de la pièce³⁵⁹. Les restes textiles associés à des monnaies proviennent majoritairement de contextes funéraires³⁶⁰ et sont presque exclusivement interprétés comme la preuve de l'existence d'une bourse, qui peut contenir une voire plusieurs pièces. Le reste textile associé à la monnaie de la tombe de nourrisson St 125 dans la nécropole d'*À la Montagne* a, quant à lui, été identifié comme un probable tissu emmaillottant le bébé³⁶¹. Il semble, en effet, peu plausible qu'on ait donné au nourrisson une bourse monétaire. Des restes textiles associés à des monnaies en contexte funéraire qui n'ont pas été assignés à la présence d'une bourse ont pu être documentés hors de Suisse. Deux nécropoles des environs de Rome ont reporté dans des tombes à inhumation d'adultes la présence d'as avec des traces de tissu attribué à un « linceul » funéraire enveloppant le défunt³⁶². Dans une nécropole du sud-est de l'Espagne, a été retrouvée, près de la tête d'un adulte inhumé, une monnaie percée portant un reste de tissu. Ce dernier a été interprété comme un porte-amulette³⁶³. Ce témoignage en provenance d'Espagne est, à notre connaissance, l'un des rares points de comparaison pour notre amulette de

fig. 140 Sépulture à inhumation St 125. Imitation d'as de Tibère pour Auguste divisée (cat. 446), dont le prototype est frappé à Rome entre 22 et 37 ap. J.-C. Échelle 1:1.

351 Von Roten 2008, p. 301 et 302.

352 Trouvaille de la tombe 93-98, étudiée par Doppler 2000, p. 90.

353 Cf. Pilon 2013, p. 208.

354 Cf. Pilon 2013, p. 209.

355 Cf. Gébara/Béraud 1993, p. 334.

356 Dans les tombes d'enfants, la présence de monnaies trouées ayant servi d'amulettes s'observe également à d'autres époques; cf. Perassi 2011b, p. 262-263 (+ notes pour les références bibliographiques), qui mentionne des exemples du III^e s. av. J.-C. provenant de nécropoles à Ibiza et à Lilybée, Sicile.

357 Les trouvailles d'Augst suggèrent l'existence de deux bourses en laine différentes, l'une contenant deux sesterces du II^e s. ap. J.-C. retrouvés collés ensemble, et l'autre enveloppant un *dupondius* du I^{er} s. ap. J.-C. Pour un commentaire détaillé de ces trouvailles, cf. Rast-Eicher/Peter 2004, p. 241-243.

358 Trouvaille provenant de la tombe 125; pour les détails, cf. commentaire de Frey-Kupper 2006, p. 61.

359 Cf. Frey-Kupper 2006, p. 63.

360 Cf. Frey-Kupper 2006, p. 63 avec n. 125 et 126, pour les références à d'autres sites; mentionné aussi par Rast-Eicher/Peter 2004, p. 243.

361 Cf. les explications *supra*.

362 Cf. Ceci 2001, p. 88-89, p. 92, annexe 1-1 et p. 95, annexe 1-18).

363 Découverte signalée par M. Campo Diaz dans sa conférence *La moneda en las necrópolis del arco mediterráneo de Hispania (siglos I-II d. C.)*, présentée au XV^e colloque international de numismatique à Taormina en 2015.

nourrisson (cat. 446), combinant la fonction décorative de la monnaie trouée à celle apotropaïque, et où l'on a cherché à donner une autre valeur au reste textile qui lui est associé.

Dons funéraires choisis en fonction de l'iconographie et de la légende

Les numismates hésitent toujours à se fonder sur l'iconographie ou la légende monétaires pour en déduire une sélection spécifique en vue de l'offrande de la monnaie en contexte funéraire³⁶⁴. Comme mis en évidence dans le chapitre précédent, les monnaies relevées dans la nécropole d'À la Montagne sont assez uniformes (cf. fig. 135), et se distinguent par une large proportion d'as frappés par Tibère au nom d'Auguste divinisé, avec le motif de l'autel de la Providence. Sur les douze monnaies retrouvées dans des structures funéraires, on en dénombre pas moins de six exemplaires. Les as *Divus Augustus Pater*/autel constituent un type courant et remplissant au sein de la circulation monétaire une fonction précise, qui explique leur fréquence dans les contextes datés de l'époque claudienne jusqu'à l'époque flavienne³⁶⁵. Et pourtant, la thématique abordée par cette monnaie emblématique est bien celle de la mort, de la renaissance et d'une autre vie dans l'au-delà. À l'avvers, la légende *DIVVS AVGVSTVS PATER* désigne l'empereur Auguste qui, après son décès, a rejoint le rang des dieux, pour y être vénéré comme un *divvs*³⁶⁶. Au revers, la représentation de l'autel de la Providence fait référence à un motif sacré, soit le culte désormais rendu à l'empereur divinisé. La fréquence de l'as *Divus Augustus Pater*/autel engage néanmoins à la prudence, si bien qu'il faut évaluer de cas en cas³⁶⁷ son éventuelle sélection sur la base de la portée eschatologique inhérente à ce type monétaire³⁶⁸.

Dans la nécropole d'À la Montagne, il y a une sépulture où la présence de l'as au type *Divus Augustus Pater*/autel (cat. 446) n'a probablement rien à voir avec le hasard : c'est la tombe du nourrisson inhumé de la St125. La monnaie a été sélectionnée pour servir de pendentif et a été trouée pour être portée du côté de l'autel³⁶⁹ : un signe que c'est ce motif précis qui a été « apprécié » et choisi³⁷⁰. La pièce, retrouvée près

du poignet droit du nourrisson, a sans doute été accrochée à un bracelet et a fonctionné comme une amulette, censée protéger et accompagner le bébé dans son passage dans l'au-delà, et éloigner de lui « tout esprit malfaisant »³⁷¹.

La nécropole de la Porte de l'Ouest/Sur Fourches à Avenches offre un clin d'œil à la découverte monétaire de la tombe de nourrisson d'À la Montagne. En effet, dans la sépulture à inhumation en pleine terre d'un nouveau-né (St29), a été mise au jour une monnaie (fig. 141)³⁷² ; selon une première détermination, il pourrait s'agir d'un as de Caligula avec le motif de la Vesta assise au revers³⁷³. La documentation de fouille montre une proximité entre la monnaie et la main droite du nouveau-né, qui pourrait faire penser à une obole à Charon. Cependant, le motif de Vesta, déesse du foyer, nous amène à donner à cette monnaie une valeur apotropaïque similaire à celle de l'as *Divus Augustus Pater*/autel d'À la Montagne. Le type monétaire se référant au foyer familial, il est probable que la monnaie ait été offerte au nouveau-né décédé, plutôt pour appeler sur lui la protection et la chaleur d'une famille qu'il n'a pas pu connaître, que pour qu'il puisse payer son dû à Charon.

fig. 141 Nécropole de la Porte de l'Ouest/Sur Fourches. Sépulture à inhumation St 29. Position de la monnaie inv. 00/12691-01.



364 Cf. l'étude consacrée à ce sujet par Perassi 1999.

365 Cf. les explications *supra*, p. 128.

366 La portée eschatologique des monnaies de consécration est analysée par Perassi 1999, p. 57-58.

367 Même prudence et même principe conseillés par Perassi 1999, p. 65, avec n. 105.

368 À propos des représentations sur les types monétaires *Divus Augustus Pater*/autel ou aigle et leur signification, cf. Frey-Kupper 2006, p. 59-60, ainsi que Perassi 1999, p. 57-58.

369 Dans son étude menée sur les monnaies romaines perforées, Perassi 2011b, en particulier p. 278-280, a constaté qu'il n'est pas inhabituel que la perforation ait été opérée sans égard ni pour le motif de l'avvers ni pour celui du revers, ce qui donnerait à penser qu'il n'y a pas toujours sélection de la monnaie sur la base de son motif iconographique.

370 Interprétation dans ce sens, déjà avancée par Frey-Kupper 2006, p. 60.

371 Sur la fonction apotropaïque des monnaies-pendentifs, cf. Perassi 1999, p. 53-54, avec bibliographie en référence.

372 Inv. 00/12691-01.

373 *RIC* ¹², p. 111, n° 38 ou 47? Dans une tombe d'enfant de Brescia (I), Perassi 1999, p. 65-67, a pu mettre en évidence la sélection de treize monnaies sur la seule base de leur présence au revers de personnifications féminines, dont justement une Vesta, déesse du foyer.

Catalogue

Abréviations

BMC III

H. Mattingly, *Nerva to Hadrian* (BMC III), London, 1966.*Bulletin ITMS 9*, 2002 (recensement des trouvailles monétaires de 2001 sur le site d'Avenches, par S. Frey-Kupper).*Bulletin ITMS 10*, 2003 (recensement des trouvailles monétaires de 2002 sur le site d'Avenches, par S. Frey-Kupper).

Dolivo

D. Dolivo, *Les monnaies de l'Évêché de Lausanne* (Catalogue des monnaies suisses II), Bern, 1961.

MIR 14

B. Woytek, *Die Reichsprägung des Kaisers Traianus (98-117)* (Denkschriften/Österreichische Akademie der Wissenschaften, Philosophisch-historische Klasse 387, Veröffentlichungen der numismatischen Kommission 48; *Moneta Imperii Romani* 14), 2 vol., Wien, 2010.

Neuer HMZ-Katalog (2. Aufl.) 1

R. Kunzmann, J. Richter, *Neuer HMZ-Katalog. Vol. 1, Die Münzen der Schweiz – Antike bis Mittelalter*, Regenstauf, 2011².

RIC I-X

H. Mattingly, E. A. Sydenham et al., *The Roman Imperial Coinage*, 10 vol., London, 1923-1981, 1984², 1994, 2007².

Structures funéraires

Sépulture à incinération d'adulte, en coffret(?) (St 43);

CSI: 5451-7110.1:1

Rome, Empire

Tibère pour Auguste divinisé

Imitation

Rome, as, 22-37 ap. J.-C.

Av.: DIVVS AVG[V]S[TV]S PATER; tête à g., radiée

Rv.: [PR]OVIDENT (ligature NT?) (en exergue), S – C; autel

Type: DAP autel

Cf. RIC I², p. 99, n° 81Publ: *Bulletin ITMS 10*, 2003, p. 32

AE 9,62 g 25,8 x 26,9 mm 165° U3/3 C2/3

Défauts techniques: frappe décentrée (av. – rv.); frappe irrégulière? (motif central de l'autel bas de relief)

Inv. 01/11267-02; cat. 181

Sépulture à incinération d'un adulte et un enfant (St 63/69);

CSI: 5451-7110.2:1

Rome, Empire

Tibère pour Auguste divinisé

Atelier indéterminé, as, 22-37 ap. J.-C.

Av.: [DIVVS AV]GVSTVS PATE[R]; tête à g., radiée

Rv.: [PROVIDENT] (en exergue), S – C; autel

Type: DAP autel

RIC I², p. 99, n° 81Publ: *Bulletin ITMS 10*, 2003, p. 32

AE 3,49 g 28,3 x 30,2 mm 180° U3/0 C3/3

Défauts techniques: frappe décentrée (av. – rv.)

Déteriorations/utilisation secondaire: brûlée? (apparence fondue de la surface et trous inusuels)

Inv. 01/11282-01; cat. 290

Sépulture à incinération d'adulte (St 80);

CSI: 5451-7110.3:1

Rome, Empire

Caligula pour Agrippa

Atelier indéterminé, as, 37-41 ap. J.-C.

Av.: M · AGRIPPA · L – [F ·] COS III; tête à g., avec couronne rostrale

Rv.: (sans légende), S – [C]; Neptune debout à g., tenant un petit dauphin et un trident

Type: Agrippa, Neptune

RIC I², p. 112, n° 58Publ: *Bulletin ITMS 9*, 2002, p. 31

AE 11,42 g 27,7 x 28,9 mm 180° U3/0 C3/4

Déteriorations/utilisation secondaire: pièce trouée pour être portée en bijou à l'av.; monnaie brûlée (boursoufflures dans la surface)

Inv. 01/11293-02; cat. 336

Tombe-bûcher de deux adultes et un immature ou de taille adulte

(St 83/90); CSI: 5451-7110.4:1

Rome, Empire

Caligula pour Agrippa

Atelier indéterminé, as, 37-41 ap. J.-C.

Av.: M · AGRIPPA · L – F · COS III; tête à g., avec couronne rostrale

Rv.: (sans légende), S – C; Neptune debout à g., tenant un petit dauphin et un trident

Type: Agrippa, Neptune

RIC I², p. 112, n° 58Publ: *Bulletin ITMS 10*, 2003, p. 33

AE 9,3 g 28,2 x 29,2 mm 210° U3/3 C3/2

Défauts techniques: frappe décentrée (rv.)

Inv. 01/11302-01; cat. 359

Tombe-bûcher d'adulte (St 91);

CSI: 5451-7110.5:1

Rome, Empire

Claude

Atelier indéterminé, as, 41-42 ap. J.-C.

Av.: [TI CLAVDIVS CAESA]R AVG P M TR P IMP; tête à g., nue

Rv.: (sans légende), S – C; Minerve marchant à à dr., brandissant un javelot et tenant un bouclier

RIC I², p. 128, n° 100Publ: *Bulletin ITMS 10*, 2003, p. 33

AE 7,51 g 24,6 x 25,7 mm 30° U2/3 C2/2

Forme vue en plan: ovale

Forme vue en coupe: en biseau

Défauts techniques: frappe décentrée (av. – rv.); flan étroit et irrégulier (av. – rv.); coin du rv. légèrement usé? (figure un peu floue)

Déteriorations/utilisation secondaire: brûlée? (couleur très noire)

Remarques usure et corrosion: usure 3? au rv. (coin probablement usé)

Inv. 01/11303-01; cat. 403

Sépulture à incinération d'adulte (St 102);

CSI: 5451-7110.6:1

Rome, Empire

Tibère pour Auguste divinisé

Atelier indéterminé, as, 22-37 ap. J.-C.

Av.: D[IV]VS AVGVSTVS PA[TER]; tête à g., radiée

Rv.: PROVI[DE]NT (ligature NT) (en exergue), S – C; autel

Type: DAP autel

RIC I², p. 99, n° 81

AE 9,32 g 26,6 x 28,4 mm 45° U3/3 C3/3

Forme vue en plan: ovale

Inv. 01/11307-04; cat. 416

CSI: 5451-7110.6:2

Claude

Imitation

Rome, as, 41-42 ap. J.-C.

Av.: [TI CLAUDIVS CAE]SAR AVG P [M TR P IMP (P P)] ; tête à g., nue

Rv.: (sans légende), S - C; Minerve marchant à dr., brandissant un javelot et tenant un bouclier

Type: IPT

Cf. RIC¹, p. 128, n° 100 ou p. 130, n° 116

Publ: *Bulletin ITMS* 10, 2003, p. 33

AE 7,55 g 23,6 x 25,4 mm 300 ° U3/2 C3/2

Forme vue en plan: ovale

Défauts techniques: frappe décentrée (rv.); flan étroit (av. - rv.)

Inv. 01/11307-01; cat. **415**

Sépulture à incinération d'un adulte et un enfant (St 124);

CSI: 5451-7110.7:1

Rome, Empire

Claude

Atelier indéterminé, as, 41-42 ap. J.-C.

Av.: TI CLAUDIVS CAESAR AVG P M TR P IMP P P; tête à g., nue

Rv.: CONSTANTIAE - AVGVSTI, S - C; la Constance debout à g., casquée et en habit militaire, levant la main dr. et tenant une longue lance

RIC¹, p. 129, n° 111

Publ: *Bulletin ITMS* 10, 2003, p. 33

AE 10,52 g 27,9 x 29,9 mm 165 ° U2/2 C1/1

Inv. 01/11321-01; cat. **445**

Sépulture à inhumation de nourrisson, en cercueil (St 125);

CSI: 5451-7110.8:1

Rome, Empire

Tibère pour Auguste divinisé

Imitation

Rome, as, 22-37 ap. J.-C.

Av.: [DIVVS] AVGVSTVS PATER; tête à g., radiée

Rv.: PROVI[DENT] (en exergue), S - C; autel

Type: DAP autel

Cf. RIC¹, p. 99, n° 81

Publ: *Bulletin ITMS* 10, 2003, p. 33

AE 9,63 g 25,4 x 27,7 mm 120 ° U3/3 C3/3

Défauts techniques: frappe décentrée (av. - rv.); flan irrégulier et frappe probablement faible (av. - rv.)

Détériorations/utilisation secondaire: pièce trouée à partir du rv. pour être portée en bijou du côté de l'autel

Remarques: voir rapport d'Antoinette Rast-Eicher sur le morceau textile retrouvé sur la pièce. D'après ce rapport, il semblerait que la monnaie ait été enveloppée par le tissu emmaillotant le bébé; elle ne se trouvait donc pas sur le tissu, mais prise avec en quelque sorte.

Inv. 01/11322-01; cat. **446**

Sépulture à inhumation de nouveau-né, en pleine terre (St 143);

CSI: 5451-7110.9:1

Rome, Empire

Tibère pour Auguste divinisé

Imitation

Rome, as, 22-37 ap. J.-C.

Av.: DIVVS AVGVSTVS PATER; tête à g., radiée

Rv.: [P]ROVID[ENT] (en exergue), S - C; autel

Type: DAP autel

Cf. RIC¹, p. 99, n° 81

Publ: *Bulletin ITMS* 10, 2003, p. 33

AE 8,49 g 26,6 x 28,7 mm 195 ° U3/3 C2/3

Défauts techniques: frappe décentrée (rv.); flan fissuré dans le bord (av. - rv.)

Inv. 01/11335-01; cat. **488**

Sépulture à inhumation d'adulte, en pleine terre (St 148);

CSI: 5451-7110.10:1

Rome, Empire

Caligula pour Auguste divinisé

Rome, dupondius, 37-41 ap. J.-C.

Av.: DIVVS AVGVSTVS, S - C; tête à g., radiée

Rv.: CONSENSV SENAT [ET] EQ [OR]D[IN P] Q [R]; Auguste? assis à g. sur une chaise curule, lauré et vêtu d'une toge, tenant une branche et avec

le bras g. accoudé

RIC¹, p. 112, n° 56

Publ: *Bulletin ITMS* 10, 2003, p. 33

AE 13,13 g 27,5 x 28,8 mm 180 ° U3/2 C3/2

Défauts techniques: frappe décentrée (av. - rv.)

Manipulations postérieures: entaille horizontale sur le haut du crâne de l'empereur (av.)

Inv. 01/11340-03; cat. **498**

Fosse de rejet d'une incinération d'adulte (St 142);

CSI: 5451-7110.11:1

Rome, Empire

Tibère pour Auguste divinisé?

Atelier indéterminé, as, 22-37 ap. J.-C.?

Av.: []; tête à g., radiée

Rv.: []; fruste

Type: DAP autel?

RIC¹, p. 99, n° 81?

Publ: *Bulletin ITMS* 10, 2003, p. 33

AE 6,23 g 27,5 x 29,1 mm 0 ° U0/0 C4/4

Défauts techniques: flan fissuré dans le bord (av. - rv.)

Détériorations/utilisation secondaire: brûlée (cristallisations violettes)

Inv. 01/11334-01; cat. **316**

Structures non funéraires liées à la nécropole

Fossé (St 214);

CSI: 5451-7120.1:1

Rome, Empire

Claude

Imitation (lettres petites et irrégulières)

Rome, as, 41-42 ap. J.-C.

Av.: [TI CLAUDIVS C]AESAR AVG [P M] TR [P IMP P P]; tête à g., nue

Rv.: [CO]NST[ANTIAE] - AVGVS[TI], S - C; la Constance debout à g., casquée et en habit militaire, levant la main dr. et tenant une longue lance

Cf. RIC¹, p. 129, n° 111

AE 9,23 g 25,4 x 26,1 mm 165 ° U3/3 C3/3

Défauts techniques: frappe décentrée (av.); flan étroit et irrégulier (av. - rv.)

Détériorations/utilisation secondaire: tordue (monnaie déformée)

Inv. 01/11556-01; cat. **519**

Structures non funéraires non liées à la nécropole

Creusement (St 10/11/114)

CSI: 5451-7130.1:1

Rome, Empire

Tibère pour Auguste divinisé

Atelier indéterminé, as, 22-37 ap. J.-C.

Av.: [DIVVS] AVGVSTVS PAT[ER]; tête à g., radiée

Rv.: PROV[IDENT] (en exergue), S - C; autel

Type: DAP autel

RIC¹, p. 99, n° 81

AE 11,49 g 25,7 x 27,1 mm 240 ° U3/3 C3/3

Défauts techniques: frappe décentrée (av. - rv.)

Détériorations/utilisation secondaire: brûlée? (une bulle sur le pilier droit de l'autel au rv.; couleur un peu foncée à l'av.)

Inv. 01/11580-01; cat. **16**



CSI: 5451-7130.1:2

Claude

Atelier indéterminé, as, 41-42 ap. J.-C.

Av.: TI CLAVDIVS CAE[SAR AVG P M TR P] IMP; tête à g., nue

Rv.: LIBERTA[S] – AVGVSTA, S – C; la Liberté debout de face, tête à dr., tenant un bonnet et tendant la main g.

RIC I², p. 128, n° 97

Publ: *Bulletin ITMS* 10, 2003, p. 32

AE 9,5 g 27,2 x 28,3 mm 150° U3/2 C3/3

Forme vue en plan: ovale

Défauts techniques: frappe décentrée (av. – rv.); flan étroit et irrégulier (av. – rv.)

Inv. 01/11253-02; cat. 17

Fosse dépotoir (St 14/18/20);

CSI: 5451-7130.2:1

Rome, Empire

Caligula pour Agrippa

Atelier indéterminé, as, 37-41 ap. J.-C.

Av.: [M · AGRIPP]A L – [F C]OS III ; tête à g., avec couronne rostrale

Rv.: [], [S] – C; fruste

Type: Agrippa, Neptune

RIC I², p. 112, n° 58

AE 5,63 g 25,5 x 26,5 mm 180° U4/0 C3/4

Défauts techniques: frappe décentrée (av. – rv.); flan étroit, mince et irrégulier (av. – rv.)

Inv. 01/11374-01; cat. 68

Fosse (St 40);

CSI: 5451-7130.3:1

Rome, Empire

Hadrien

Rome, as ou *dupondius*, 134-138 ap. J.-C.

Av.: [HADR]IANVS – AVG COS [III P P]; tête à dr., laurée

Rv.: [ANNO]NA AVG, S – C; l'Annone debout à g., tenant des épis de blé au-dessus d'un modius rempli d'épis de blé et un gouvernail placé sur un bateau

RIC II, p. 441, n° 796 (d)

Publ: *Bulletin ITMS* 10, 2003, p. 32

AE 9,49 g 23,8 x 26,6 mm 180° U3/3 C2/2

Défauts techniques: trace évidente de coupure pour détacher le flan du canal de fonte (av. – rv.)

Détériorations/utilisation secondaire: rayée (griffure à travers la joue de l'empereur à l'av.)

Inv. 01/11588-01; cat. 129

Fossé (St 236; C 97);

CSI: 5451-7130.4:1

Rome, Empire

Trajan

Rome, *dupondius*, 99-100 ap. J.-C.

Av.: IMP CA[E]S NER[VA TRAI]AN AVG GER[M P M]; tête à dr., radiée

Rv.: [TR POT] – COS III P [P], S C (en exergue); l'Abondance assise à g. sur une chaise aux accoudoirs en forme de corne d'abondance, tenant un sceptre

RIC II, p. 274, n° 411; MIR 14, p. 223, n° 67a

AE 12,6 g 26 x 27,1 mm 165° U3/3 C3/3

Inv. 01/11568-01; cat. 534

Hors nécropole

CSI: 5451-7140.1:1

Rome, Empire

Auguste

Nîmes, « as », 10 av. – 10 ap. J.-C.

Av.: IMP (en haut), DIVI F (en exergue); tête d'Agrippa à g., laurée, avec couronne rostrale et tête d'Auguste à dr., avec couronne de chêne

Rv.: COL – NEM; crocodile attaché à dr. à un palmier au moyen d'une chaîne, au-dessus une couronne avec de longues bandelettes

Type: Nîmes II

RIC I², p. 51, n° 158

AE 11,52 g 26,9 x 28,8 mm 210° U3/2 C1/2

Forme vue en plan: ovale

Défauts techniques: frappe décentrée (av.)

Détériorations/utilisation secondaire: rayée (plusieurs rayures à travers les visages d'Agrippa et d'Auguste à l'av.)

Inv. 01/11584-04; cat. 548

CSI: 5451-7140.1:2

Tibère pour Drusus

Rome, as, 21-22 ap. J.-C.

Av.: D[RVSVS] CAESAR [TI] AVG F DIVI [AVG N]; tête à g., nue

Rv.: [P]O[NTIF] TRIBVN POTEST ITER; grand S Cau centre

RIC I², p. 97, n° 45

AE 9,34 g 28,1 x 29,9 mm 180° U3/2 C3/3

Forme vue en plan: ovale

Inv. 01/11376-02; cat. 549

CSI: 5451-7140.1:3

Tibère pour Auguste divisé?

Rome?, as, 15-16 ap. J.-C.?

Av.: [DIVVS AVGV]STVS [PATER]?; tête à g., radiée

Rv.: []; figure féminine assise à g.?

Type: DAP fig. assise?

RIC I², p. 99, n° 71-73?

AE 8,98 g 25,8 x 27,2 mm 360° U4/4 C3/3

Inv. 01/11584-02; cat. 550

CSI: 5451-7140.1:4

Tibère pour Auguste divisé

Atelier indéterminé, as, 22-37 ap. J.-C.

Av.: [DIVVS A]VGVSTVS PATE[R]; tête à g., radiée

Rv.: [P]ROVIDE[NT] (en exergue), S – C; autel

Type: DAP autel

RIC I², p. 99, n° 81

AE 11,02 g 25,8 x 27,3 mm 90° U3/2 C3/2

Défauts techniques: frappe décentrée (av. – rv.); flan étroit (av. – rv.)

Détériorations/utilisation secondaire: brûlée? (surface de couleur violette à dr. de l'autel et à l'av. sur la joue de l'empereur et contre le bord g.)

Inv. 01/11585-07; cat. 551

CSI: 5451-7140.1:5

Tibère pour Auguste divisé

Atelier indéterminé, as, 22-37 ap. J.-C.

Av.: [DIVVS] AVGVSTVS PATER; tête à g., radiée

Rv.: [P]ROVIDE[NT] (en exergue), S – C; autel

Type: DAP autel

RIC I², p. 99, n° 81

AE 8,87 g 26,9 x 29,1 mm 210° U4/3 C3/3

Forme vue en plan: ovale

Défauts techniques: frappe décentrée (av.); flan étroit et irrégulier (av. – rv.)

Inv. 01/11584-03; cat. 552

CSI: 5451-7140.1:6

Tibère pour Auguste divisé

Atelier indéterminé, as, 34-37 ap. J.-C.

Av.: [DIVVS AVGV]STVS PATE[R]; tête à g., radiée

Rv.: (sans légende), S – C; aigle debout sur un globe, tête à dr.,

les ailes semi-déployées

Type: DAP aigle

RIC I², p. 99, n° 82

AE 5,84 g 24,9 x 27,5 mm 330 ° U4/3 C3/3

Forme vue en plan: ovale

Défauts techniques: flan étroit et irrégulier (av. – rv.)

Manipulations postérieures: poinçon en forme de C devant la bouche de l'empereur (av.)

Inv. 01/11648-01; cat. 553

CSI: 5451-7140.1:7

Vespasien

Rome, *dupondius*, 73 ap. J.-C.

Av.: IMP CAES VESP AVG P M T P COS IIII CENS; tête à g., radiée

Rv.: FELICITAS – PVBLICA, S – C; la Félicité debout à g., tenant un caducée et une corne d'abondance

RIC II, p. 78, n° 540; RIC II.1², p. 101, n° 581

AE 13,37 g 27 x 27,7 mm 195 ° U2/2 C2/1

Défauts techniques: frappe apparemment un peu faible au bas de la pièce, au niveau de la fin de la légende (av.) et au haut de la pièce, au niveau de la tête de la figure (rv.)

Inv. 01/11546-01; cat. 554

CSI: 5451-7140.1:8

Trajan

Faux d'époque (anima en cuivre visible sous la pellicule d'argent, éclatement de la surface)

Rome, denier, 101-102 ap. J.-C.

Av.: IMP CAES NERVA TRAIAN AVG GERM; tête à dr., aurée

Rv.: P · M · TR · P · COS · IIII · P · P; la Victoire debout à dr. sur une proue, tenant une couronne et une palme

Cf. RIC II, p. 248, n° 59; cf. MIR 14, p. 248, n° 123a

AR 2,93 g 17,6 x 19,3 mm 165 ° U0/0 C2/2

Technique numismatique: monnaie fourrée d'æs

Forme vue en plan: ovale

Inv. 01/11585-02; cat. 555

CSI: 5451-7140.1:9

Hadrien

Rome, as, 125-128 ap. J.-C.

Av.: HADRIANVS – AVGV[STVS]; buste à dr., auré, drapé sur l'épaule g.

Rv.: [C]OS – [I]I[I], S – C; Minerve marchant à dr., brandissant un javelot et tenant un bouclier rond

RIC II, p. 426, n° 664 var (variante du buste drapé sur l'épaule g. non attestée par le RIC); BMC III, p. 437, n° 1337

AE 10,34 g 24,6 x 26,2 mm 180 ° U3/0 C3/4

Forme vue en plan: ovale

Inv. 01/11378-10; cat. 556

CSI: 5451-7140.1:10

Lausanne, Évêché

Georges de Saluces

Lausanne, denier, 1440-1461 ap. J.-C.

Av.: [G * D * SALVCIIS]; écusson de Saluces dans un trilobe cantonné de trois roses

Rv.: [EPS: LAVNES]; croix chardonnée

Dolivo, p. 23, n° 52; Neuer HMZ-Katalog (2. Aufl.) 1, p. 272, n° 1-507

Bl 0,61 g 13,1 x 15,5 mm 0 ° U3/0 C3/4

Forme vue en plan: quadrangulaire

Défauts techniques: bout de la lamelle (av. – rv.); flan étroit, irrégulier et fissuré dans le bord (av. – rv.)

Détériorations/utilisation secondaire: fragment

Inv. 01/11378-09; cat. 557

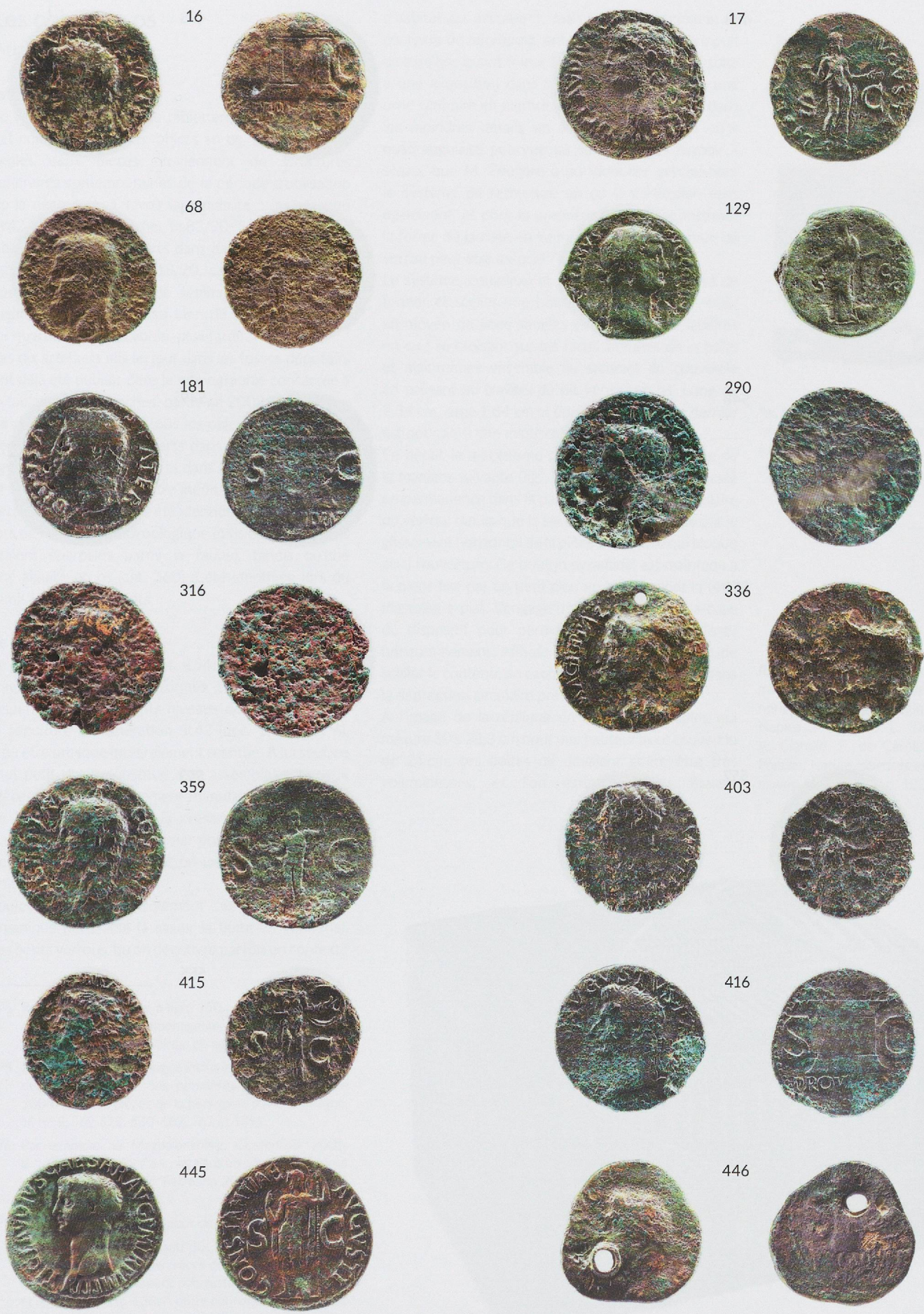


fig. 142 Les monnaies. Échelle 1:1.

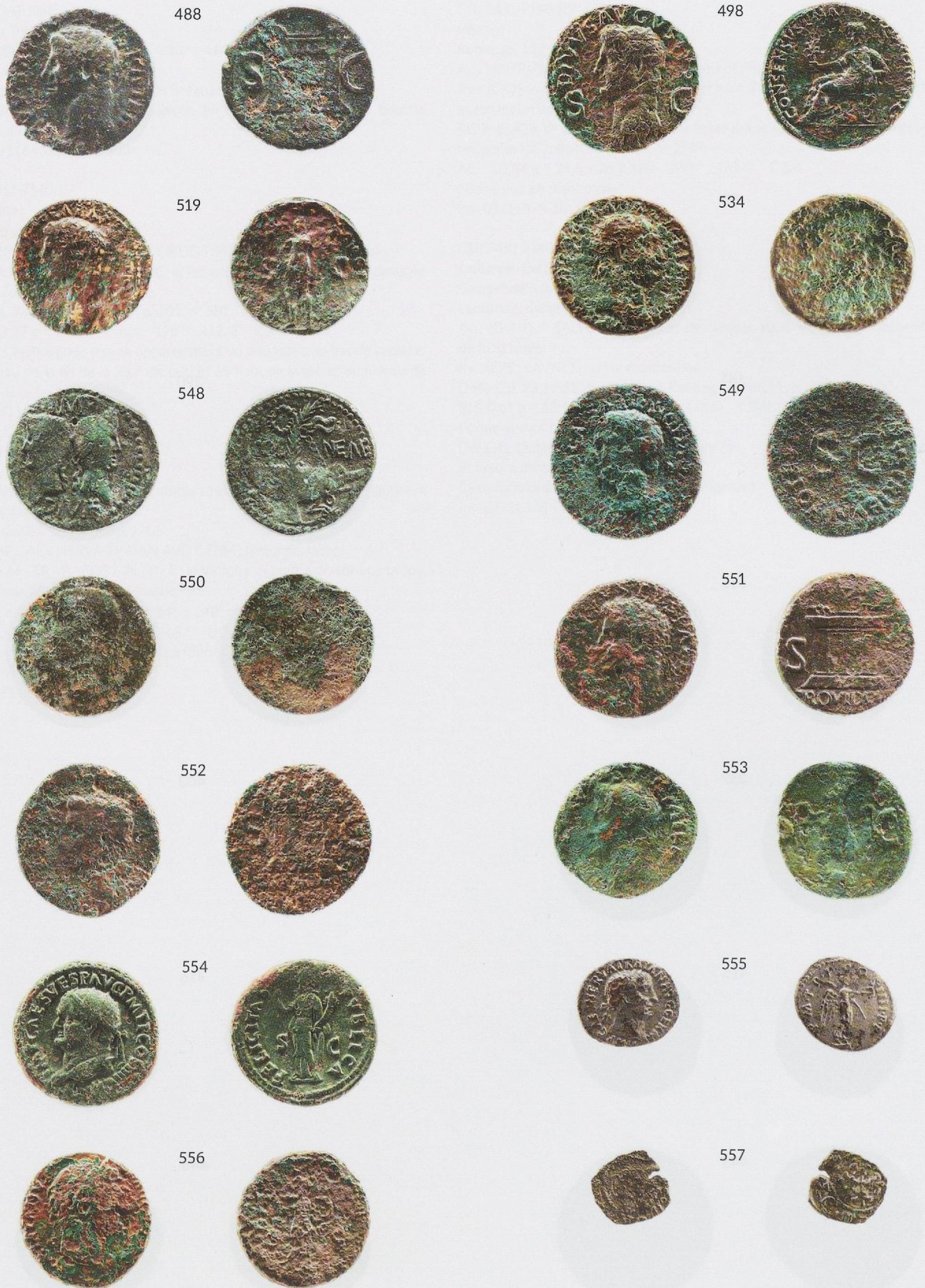


fig. 143 Les monnaies. Échelle 1:1.

Les objets en os

Aurélie Schenk

Introduction

Le modeste *corpus* de la tabletterie d'À la Montagne est composé de douze objets en os, parmi lesquels seules deux pièces proviennent de structures funéraires contemporaines de la période d'utilisation de la nécropole, à savoir la sépulture à incinération St42 et la tombe-bûcher St83/90³⁷⁴. Les dix autres objets ont été découverts dans deux fosses de type dépotoir, St12 et St14/18/20, caractérisées par un comblement constitué de sédiment et de mobilier mélangés provenant aussi bien de la nécropole que du quartier artisanal voisin, plus tardif.

Les dix artefacts mis au jour dans les fosses dépotoirs ont déjà été publiés dans la monographie consacrée à la tabletterie d'Avenches, parue en 2008, qui recense de manière exhaustive tous les objets en os, bois de cervidé et ivoire découverts dans la ville romaine³⁷⁵. Les deux objets découverts dans les sépultures St42 et St83/90 sont par contre inédits. En effet, un petit verrou en os (cat. 154) a été identifié postérieurement lors de l'étude archéozoologique (plusieurs fragments étaient éparpillés parmi la faune), tandis qu'une fine aiguille en os (cat. 360) a été identifiée lors du tamisage des sédiments.

Le verrou en os

Le petit verrou en os (cat. 154; fig. 144), dont les fragments brûlés et déformés par le feu étaient dispersés dans différents niveaux de remplissage de la sépulture à incinération St42 (déc. 1, 2, 3 et 6), a pu être presque intégralement restitué. À lui seul, ce tout petit objet, constitué d'un assemblage de deux pièces en os soigneusement manufacturées, permet de mettre en évidence la présence, sur le bûcher funéraire, d'une ciste en osier équipée d'un système de fermeture fonctionnant un peu à la manière des boîtes à sceau.

Toujours recueillis isolément de leur support organique périssable (à savoir la boîte en vannerie), ces petits verrous, qu'on découvre parfois en contexte

d'habitat ou militaire³⁷⁶, mais plus fréquemment en contexte de nécropole, ont longtemps soulevé moult discussions quant à leur fonctionnement. C'est suite à une exposition dans laquelle était présentée une urne cinéraire en marbre (fig. 145) qui reproduit dans les moindres détails un modèle de ciste en osier quadrangulaire pourvue au sommet d'un fermoir à sceau, que M. Feugère a pu identifier précisément le système de fermeture en os si particulier, mais également, et pour la première fois, pu reconstituer la forme de la ciste en vannerie à laquelle ce type de verrou peut être associé³⁷⁷.

Le système, complexe et simple à la fois, permet de fermer et sceller une boîte quadrangulaire en osier au moyen de fines sangles en corde ou de lanières en cuir se croisant sur les faces latérales de la boîte et maintenues ensemble au sommet du couvercle en passant au travers du dit verrou en os. Long de 2,34 cm, large 1,84 cm et épais de 0,57 cm, ce dernier est pour ainsi dire minuscule.

En détail, le mécanisme de fermeture fonctionne de la manière suivante (fig. 146) : une des lanières reste en permanence dans la partie inférieure rectangulaire du verrou, tandis que la seconde est maintenue par le glissement horizontal de la pièce sommitale qui bloque ainsi l'ouverture. Ce bouton pyramidal est maintenu à la pièce fixe par un petit clou en bronze dont la tête, martelée à plat, s'engage dans une rainure à la base du dispositif pour permettre de le faire coulisser horizontalement. Afin de verrouiller, mais surtout de sceller le contenu, un cachet de cire était apposé dans la dépression circulaire prévue à cet effet³⁷⁸.

À l'image de la réplique en marbre de Naples qui mesure 30x23,3 cm pour une hauteur avec couvercle de 24 cm, ces boîtes ne devaient guère être très volumineuses, et l'on estime qu'elles étaient



fig. 144 Verrou de ciste en os recueilli dans la tombe St42 (cat. 154). Échelle 1:1.

fig. 145 Urne cinéraire en marbre reproduisant une vannerie. Musée archéologique de Naples. 1^{er} s. ap. J.-C. Tiré de: A. Ciarallo, E. de Carolis (dir.), *Pompéi. Nature, sciences et techniques*, Milan, 2001, p. 122.



374 Rappelons que le site a livré 150 structures dont 127 correspondent à des aménagements sépulcraux ou liés à des opérations funéraires: cf. fig. 9, p. 21-22.

375 Schenk 2008. Le catalogue inclut les objets découverts depuis 1864 (date des premières fouilles) jusqu'en 2004. Pour les pièces de la nécropole d'À la Montagne, cf. nos 9, 569-572, 680-682, 762 et 1391.

376 Par exemple au Magdalensberg, Gostenčnik 2005, p. 147-150 et pl. 32,7 a-c; ou dans un dépotoir du camp militaire de *Vindonissa*, Fellmann 2009, cat. 1193.1 et cat. 1193.2, p. 112-113.

377 Feugère 2001, p. 24-26 pour un état de la question.

378 Des analyses spectrométriques à infrarouge (FTIR) ont mis en évidence des traces de cire d'abeille sur des boîtes à sceau provenant d'*Augusta Raurica*, cf. Furger et al. 2009, p. 116-138. À notre connaissance, de telles investigations n'ont encore jamais été menées sur les petits verrous en os.

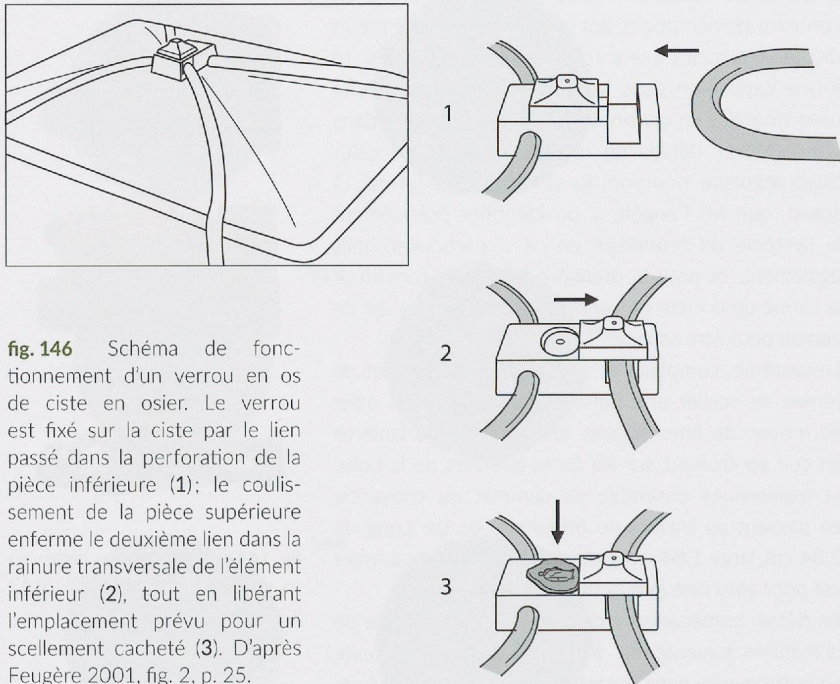


fig. 146 Schéma de fonctionnement d'un verrou en os de ciste en osier. Le verrou est fixé sur la ciste par le lien passé dans la perforation de la pièce inférieure (1); le coulissement de la pièce supérieure enferme le deuxième lien dans la rainure transversale de l'élément inférieur (2), tout en libérant l'emplacement prévu pour un scellement cacheté (3). D'après Feugère 2001, fig. 2, p. 25.

destinées, en contexte funéraire, à contenir quelques effets personnels ou précieux que la personne emportait avec elle dans l'au-delà, voire dans certains cas les cendres elles-mêmes du défunt. En ce qui concerne la sépulture St42, il faut exclure cette dernière hypothèse étant donné que le verrou est entièrement brûlé. La ciste ne peut donc qu'avoir été déposée sur le bûcher comme offrande primaire. Ignorant tout du contenu, on peut imaginer qu'elle a été offerte pour elle-même, ou alors avec des offrandes périssables telles que des aliments ou des vêtements, voire avec un objet de toilette ou un bijou à l'instar peut-être de la petite pyxide en matière calcaire (cat. 153) ou des perles en verre constituant un collier ou un bracelet (cat. 155-158) qui font partie du même ensemble.

En outre, l'association avec cette pyxide appuie l'hypothèse déjà souvent émise que les cistes en osier avec verrou en os découvertes en contexte funéraire font généralement partie du *mundus muliebris*. Par conséquent, on peut imaginer que l'individu adulte mature, mais de sexe indéterminé, de l'incinération St42 puisse être une femme. Cette hypothèse se vérifie ailleurs à Avenches, puisque deux ensembles funéraires associés aux mausolées d'*En Chaplix*, dont l'un au moins est formellement attribué à une femme par l'étude anthropologique, ont également livré des assemblages pyxide/verrou en os³⁷⁹. L'attribution à la sphère féminine est une fois de plus corroborée par la présence de mobilier clairement féminin (fuseaux, miroir, fibules, pyxides, coffrets) dans ces deux fosses³⁸⁰.

Les nombreuses occurrences recensées en 2001 par M. Feugère, étoffées depuis par d'autres trouvailles, se concentrent tout particulièrement en Italie du Sud et se diffusent en Gaule, principalement le long de l'axe Rhône/Saône. On les trouve également au

Magdalensberg en Autriche, en Hongrie et jusqu'au nord de la Mer Noire dans la nécropole de Kertch³⁸¹. Il convient à présent d'ajouter à cette liste les trois verrous mis au jour à Avenches³⁸², ceux de *Vindonissa*, un exemplaire conservé à Cambridge (provenance inconnue) et celui de Vechten aux Pays-Bas, de même que les occurrences isolées qui se répartissent autour de la Méditerranée, en Espagne à Ampurias, en Libye à *Leptis Magna*, en Israël à *Caesara Maritima*, ainsi qu'en Égypte (conservé au British Museum)³⁸³.

La carte de répartition et l'abondance des exemplaires dans le sud de l'Italie conduisent à supposer que la production et l'usage de ces cistes à verrou en os devaient rayonner à partir d'un ou plusieurs centres de production italiques, plus particulièrement dans la région campanienne³⁸⁴. Par conséquent, la diffusion lointaine de ce type de vannerie avec verrou à sceau en fait vraisemblablement un produit d'importation luxueux, qui ne devait pas être à la portée de tous. D'un point de vue chronologique, ces boîtes parallélépipédiques à fermoir à sceau étaient en vogue entre le milieu de l'époque augustéenne et le tournant du II^e s. comme l'attestent par ailleurs les trois exemplaires d'Avenches qui s'insèrent parfaitement dans cette fourchette chronologique³⁸⁵.

Les jetons

Quatre jetons ont été découverts dans la fosse St12. L'exemplaire cat. 47 est un jeton plat et pointé sur la face supérieure, tandis que les trois autres sont plats et lisses sur les deux côtés (cat. 45, 46 et 48). Ces deux types sont largement répandus à Avenches, mais seul le cat. 48 se démarque par son minuscule diamètre qui ne dépasse pas 9 mm³⁸⁶.

379 Avenches/*En Chaplix*: Castella *et al.* 2002, p. 20, 24 et 49, St233 et St241.

380 Voir également Feugère 2001, p. 25 pour d'autres associations de verrous en os avec des objets liés au *mundus muliebris* (miroir en bronze, accessoire de tissage en os, épingle à cheveux, pyxide).

381 Feugère 2001, p. 25 et fig. 4 (carte de répartition + liste des occurrences).

382 Pour les deux éléments de verrou découverts *En Chaplix*, cf. Castella *et al.* 2002, n° 90, p. 20-21, pl. 18 et n° 158, p. 24, fig. 25.

383 Pour des compléments à la carte de répartition de Feugère 2001 (fig. 4), cf. Derks 2010, p. 725, n. 18, Fellmann 2009, p. 112, n. 522, Furger *et al.* 2009, p. 25, Gostenčnik 2005, p. 149-150 et Schenk 2008, p. 86 et p. 232.

384 Feugère 2001, p. 25. Une fabrication provinciale ne peut pas être exclue, bien que la production soit très normalisée pour l'ensemble des exemplaires découverts dans le monde romain.

385 De manière générale, les ensembles sont datés par la céramique. Cat. 154, À la Montagne, St42: 50-70 ap. J.-C. Inv. 89/7785-8, *En Chaplix*, St233: Tibère-Claude. Inv. 89/7786-01, *En Chaplix*, St241: milieu du I^{er} s. ap. J.-C.

386 Sur les 55 jetons de ce type connu à Avenches, seuls deux exemplaires, découverts au *forum*, présentent un si petit diamètre, cf. Schenk 2008, cat. 694 et cat. 696.



La fosse dépotoir St12, dont le comblement est daté entre le milieu du I^{er} s. et la première moitié du II^e s., a livré du matériel mélangé provenant aussi bien de la nécropole que de contextes plus récents contemporains de l'atelier de potier d'À la Montagne. Dans la mesure où les quatre jetons appartiennent à un type devenant à Avenches particulièrement fréquent dès la seconde moitié du I^{er} s. ap. J.-C., mais surtout parce qu'ils sont fortement brûlés, il est vraisemblable qu'ils soient liés à l'utilisation de la nécropole et non à la zone artisanale postérieure. Ils devaient donc faire partie d'offrandes primaires placées sur un bûcher funéraire. Il va de soi que l'attribution à une tombe en particulier est impossible.

En contexte funéraire, les jetons sont fréquents à toutes les périodes et sont généralement considérés comme des dépôts symboliques, soit qu'ils étaient censés prodiguer richesse au défunt dans sa vie dans l'au-delà, soit que le défunt lui-même ait été amateur de jeux de fortune³⁸⁷.

L'épingle

Une épingle (cat. 71) a été découverte dans le remplissage de la fosse dépotoir St14/18/20. Cette structure a également livré du mobilier mélangé brûlé et non brûlé correspondant à la fois à la phase d'occupation de la nécropole et aux activités de la zone artisanale voisine plus tardive.

Il s'agit d'un type simple, à corps tronconique et sommet arrondi, bien attesté à Avenches. La partie conservée de cette épingle présente en outre un beau poli d'usage témoignant de l'usage quotidien de ce petit accessoire fonctionnel indispensable aux coiffures féminines.

Si le dépôt d'épingle est régulièrement attesté en contexte funéraire et caractérise principalement les tombes féminines, on attribue cet exemplaire plutôt à la zone artisanale, dans la mesure où il ne porte aucune trace de passage au feu et que l'apparition de ce type d'épingle à Avenches ne semble, en l'état des connaissances, guère antérieure au milieu du II^e s. et, par conséquent, largement postérieure à la nécropole. Une datation qui coïncide bien, en réalité, avec le mobilier céramique non brûlé de la fosse daté entre le milieu du II^e et le III^e s.

Les aiguilles

De la même fosse St14/18/20 proviennent quatre aiguilles à chas rectangulaire, un type fréquent à Avenches. Deux d'entre elles sont relativement courtes et présentent une pointe réaffûtée en biseau (cat. 73 et 75). Cette pratique, de loin pas inhabituelle et découlant d'une volonté de recyclage, montre que

ces petits ustensiles, quoique fragiles, étaient retaillés dans la mesure du possible, sans toutefois que ce geste ne porte préjudice à leur fonction initiale.

Parce qu'elles ne sont pas brûlées et pour les mêmes raisons chronologiques que l'épingle cat. 71, nous attribuons ces aiguilles à la phase d'activité du quartier artisanal. À Avenches en effet, à l'exception d'un individu, tous les exemplaires de ce type appartiennent à des contextes datés des II^e et III^e s., une datation s'accordant bien avec le mobilier non brûlé plus tardif de cette fosse dépotoir.

Par contre, une aiguille d'une finesse d'exécution inédite, presque comparable aux exemplaires en bronze, avec un chas rectangulaire court à gouttières encadré de deux fines perforations (cat. 360), a été découverte dans le comblement de la tombe-bûcher St83/90. Ce type, peu fréquent, n'apparaît pas à Avenches avant 70, datation qui peut s'inscrire dans le cadre chronologique de la tombe-bûcher dans laquelle elle a été mise au jour. Elle porte des signes de crémation et peut donc être considérée comme une offrande primaire placée sur le bûcher.

L'objet ébauché

Une pièce énigmatique, de fonction indéterminée et sans parallèle, complète l'inventaire des objets en os découverts dans la fosse dépotoir St14/18/20. Il s'agit d'une pièce en cours de façonnage (cat. 70) qui a été mise au rebut parce qu'elle s'est vraisemblablement brisée avant les finitions.

La partie médiane a été réduite à la lime pour lui donner une forme de cylindre et présente une large encoche sur une de ses faces. L'extrémité brisée est séparée du corps par une gorge en V taillée au couteau, tandis que l'autre extrémité, de section rectangulaire, se détache par un important ressaut et se termine en biseau prononcé.

C'est une pièce assez massive taillée dans une diaphyse de bœuf ou d'équidé³⁸⁸, dont la forme grossièrement ébauchée empêche malheureusement d'identifier la fonction. À défaut de connaître de parallèle approchant et avec toutes les précautions d'usage, l'hypothèse la plus convaincante à notre sens est celle d'un élément de poupée, plus précisément un membre. L'extrémité rectangulaire se terminant en biseau serait conçue de manière à pouvoir s'insérer ou être fixée dans un autre élément, constituant ainsi l'articulation d'un bras ou d'une jambe. Si tel est le cas, cet objet serait inédit dans la mesure où les poupées en os ou en ivoire sont très rares et qu'on n'en connaît aucune à l'état d'ébauche.

Si cet objet ne peut être daté, on l'attribuera de préférence aux activités du quartier artisanal plus récent, principalement en raison de son état ébauché et non brûlé. Cette hypothèse s'accorde d'ailleurs bien avec son insertion stratigraphique au sommet du comblement de la fosse qui a essentiellement livré de la céramique des II^e et III^e s.

387 À Avenches, ils sont particulièrement fréquents dans les autres grandes nécropoles, par exemple *En Chaplix* (49 jetons), à la Porte de l'Ouest avec 61 exemplaires (dont 39 dans la tombe St145 et dix dans la St52), ainsi qu'aux *Tourbières* avec 22 occurrences.

388 Identification de S. Deschler-Erb, IPNA, Bâle.

Conclusion

La tableterie de la nécropole d'À la Montagne, avec douze individus, dont seule la moitié peut assurément être associée à des offrandes funéraires, fait figure de parent pauvre par rapport au *corpus* des autres grandes nécropoles de la ville romaine dans lesquelles la tableterie est bien plus abondante. À titre de comparaison, la nécropole d'Avenches/En Chaplix a livré 75 objets en os, les dépôts funéraires aristocratiques d'En Chaplix 53 objets, la nécropole des *Tourbières* 43 objets et celle de la Porte de l'Ouest 71 objets³⁸⁹.

De plus, à l'exception du verrou (cat. 154) et de l'objet ébauché (cat. 70), il s'agit d'objets extrêmement communs (jetons, aiguilles et épingle), trouvés à peu près systématiquement sur tous les sites d'époque romaine et fréquents aussi bien en zone d'habitat, qu'en contexte artisanal ou funéraire. Ils appartiennent à un *instrumentum* ordinaire qui fait partie de la vie quotidienne pendant toute la période romaine et se révèlent par conséquent n'être que de piètres révélateurs du statut social. À titre de comparaison, les autres nécropoles d'Avenches ont livré des objets en os beaucoup plus caractéristiques tels que des pyxides, des éléments de lit funéraire ou des pièces d'ameublement. Ces objets, qui font totalement défaut dans la nécropole d'À la Montagne, reflètent habituellement un niveau de vie plus élevé des défunts, sans doute une appartenance à une classe supérieure pouvant se les offrir. En ne prenant en compte que la tableterie, ce n'est visiblement pas le cas de la population de la nécropole d'À la Montagne qui semble plutôt de condition modeste, à l'exception de l'individu de la tombe St42 ayant livré le verrou en os. La ciste quadrangulaire en osier équipée du petit verrou en os est en effet véritablement la seule offrande qui exprime un certain standing, dans la mesure où l'on admet que ces productions assez complexes sont issues d'ateliers spécialisés (principalement en Campanie) d'où elles étaient exportées, parfois très loin³⁹⁰. Ces objets étaient donc vraisemblablement réservés à ceux qui en avaient les moyens, attestant sans doute eux-mêmes d'un degré plus élevé de romanisation. Cette hypothèse est corroborée par la fonction même de la boîte, c'est-à-dire la conservation sous scellé d'un contenu qui devait par essence être précieux. Rappelons également que les autres verrous connus à Avenches proviennent de deux ensembles funéraires aristocratiques d'Avenches/En Chaplix témoignant d'une richesse extraordinaire. On imagine par conséquent que le défunt de la tombe St42 était un personnage au statut socio-économique supérieur à celui du reste de la population enterrée dans la nécropole d'À la Montagne.

En définitive, l'étude des objets en os rejoint l'image générale qui ressort de l'analyse des autres types de mobilier, à savoir celle d'une certaine simplicité, dont des individus d'un niveau social modeste sont le reflet. Afin de modérer quelque peu ces conclusions, il convient de se demander si un facteur chronologique ne peut pas également induire la relative discrétion

de la tableterie par rapport aux autres nécropoles de la ville romaine puisque, au fond, la nécropole d'À la Montagne est la plus ancienne connue à ce jour à Avenches?

En effet, il est généralement admis que la romanisation des provinces est un facteur important dans l'introduction et la diffusion de la tableterie romaine au nord des Alpes. L'étude chronologique menée sur tous les objets en os, bois de cerf et ivoire découverts à Avenches avait déjà permis de le vérifier sur 628 objets stratigraphiquement datés, puisque 7% d'entre eux appartiennent à des contextes datant de la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C., 37% à la deuxième moitié du I^{er} s. et plus de 50% à une période couvrant les II^e et III^e s.³⁹¹. À Avenches en particulier, on imagine que la multiplication des objets en os dès la seconde moitié du I^{er} s. a également été favorisée par l'accession de la ville au rang de colonie sous Vespasien.

L'utilisation de la nécropole d'À la Montagne (30/40-70/80 ap. J.-C.) s'insère donc chronologiquement au moment où l'essor de la tableterie ne fait que s'amorcer dans la ville romaine, ce qui, en plus d'un probable facteur social, pourrait en partie expliquer la pauvreté du mobilier en os dans les tombes de cette période. Cette hypothèse est néanmoins rapidement démentie: d'abord par la richesse exceptionnelle des dépôts funéraires d'En Chaplix, presque contemporains (période tibéro-claudienne), l'abondance des objets en os s'expliquant dans ce cas plutôt par le statut socio-économique supérieur des défunts appartenant à l'élite romanisée pouvant s'offrir ce genre de mobilier. Et deuxièmement par l'absence presque totale d'objets en os (un seul jeton pour 36 sépultures) dans la nécropole du Port dont la période d'utilisation s'étend de la fin du I^{er} s. jusqu'à la période antonine: dans ce cas, la pauvreté des offrandes révèle probablement plutôt le statut modeste des défunts³⁹². Les réponses restent par conséquent contradictoires sans être incompatibles. Il est certain que la question est loin d'être résolue et restera ouverte tant qu'une étude de synthèse ne sera pas menée sur l'ensemble des tombes et du mobilier des nécropoles d'Avenches.

389 Nécropole d'En Chaplix: Castella et al. 1999, vol. 2, p. 297-378. Dépôts funéraires d'En Chaplix: Castella et al. 2002. Nécropole des *Tourbières*: inédit, non encore étudiée. Nécropole de la Porte de l'Ouest: inédit + Castella et al. 1998, p. 191-201.

390 Chabal/Feugère 2005, p. 144.

391 Schenk 2008, p. 129-131.

392 Les conclusions de l'étude de la nécropole du Port suggèrent que la plupart des défunts pourraient avoir œuvré comme ouvriers dans le secteur du port: cf. Castella 1987, p. 41.



Les statuettes en terre cuite

Sandrine Bosse Buchanan

Introduction

Le *corpus* des statuettes se compose de quatorze individus, pour la plupart très fragmentaires et difficiles à identifier, provenant de structures liées au rite de crémation, et de cinq figurines trouvées hors structures.

Les statuettes découvertes hors structures funéraires

| Cat./inv. | Sujet | Structure |
|-------------|------------------------|--------------|
| 18 | jambe ou patte? | St 10/11/114 |
| 01/11565-01 | tête? (<i>perdu</i>) | |
| 01/11569-01 | indéterminé | |
| 558 | oiseau? | |
| 559 | Vénus | |

Les statuettes découvertes hors structures funéraires (fig. 147) représentent une Vénus, un personnage indéterminé, un oiseau, un fragment de jambe ou de patte et un élément indéterminé.

Les statuettes provenant de structures liées au rite de crémation

| Cat./inv. | Structure | Type | Nbre de statuettes | Sujet |
|-------------|-----------|---|--------------------|---------------------|
| 100 | St 37 | incinération, adulte M + <i>infans</i> I | 1 | personnage |
| 127 | St 38 | incinération, adulte, indét. | 1 | personnage (Vénus?) |
| 150 | St 42 | incinération, adulte, indét. | 4 | déesse-mère? |
| 151 | | | | Vénus |
| 152 | | | | Sérapis? |
| 01/11266-18 | | | | indéterminé |
| 184-185 | St 43 | incinération, adulte, indét. | 4 | 2 animaux |
| 182 | | | | autel |
| 183 | | | | base |
| 334 | St 78 | incinération, <i>infans</i> I | 1 | couple |
| 404 | St 91 | St 91, tombe-bûcher, adulte, F? (mobilier) | 1 | femme (Minerve?) |
| 01/11321-11 | St 124 | St 124, incinération, adulte indét. + <i>infans</i> I | 1 | personnage |
| 528 | St 222 | incinération?, indét. | 1 | femme |

Ces statuettes représentent neuf personnages, deux animaux, un autel, une base et un élément indéterminé. Au sein même des personnages, l'identification d'un type de représentation est, dans la plupart des cas, très incertaine. Nous avons probablement deux représentations de Vénus, une de Minerve, une d'une déesse-mère et une éventuelle de Sérapis. Il est par ailleurs difficile de déterminer, au vu de l'état très fragmentaire de ces figurines, si elles font réellement partie des offrandes primaires de la tombe ou non. Seul le cas du couple provenant de la St 78 est sans équivoque, car la statuette est entière.

La simple observation des pâtes à l'œil nu laisse apparaître deux groupes distincts. Le premier est constitué d'objets présentant une pâte fine, grise (après crémation) avec quelques traces de peinture blanche. C'est ce type de pâte que l'on trouve pour les figurines mises au jour dans les structures St 38, St 42, St 43, St 78, St 124 et St 222.

Les deux statuettes restantes (St 37 et St 91) se distinguent par une pâte plus dure et plus blanche, avec de légères traces de peinture rouge pour la Minerve de la St 91³⁹³.

V. von Gonzenbach³⁹⁴ situe le lieu de production de l'immense majorité des statuettes en terre cuite trouvées sur le territoire suisse en Gaule du Centre, dont les figurines se caractérisent par une pâte blanche très dure et très fine et des détails soignés.

fig. 147 Tableau récapitulatif des statuettes hors structures funéraires.

fig. 148 Tableau récapitulatif des statuettes provenant de structures liées au rite de crémation.

Il est à noter d'emblée que parmi les huit structures contenant des statuettes (sept tombes et une structure liée au rite de crémation de nature indéterminée, fig. 148), trois sont des tombes avec des ossements d'enfants (une fois seul et à deux reprises en compagnie d'un adulte).

393 Bémont/Jeanlin/Lahanier 1993, p. 36 : dans l'atelier de Toulon-sur-Allier ont été découvertes des statuettes avec des traces d'un engobe rouge.

394 V. von Gonzenbach, Typologie et chronologie: l'exemple de la Suisse, in: Bémont/Jeanlin/Lahanier 1993, p. 218-223.

395 Talvas 2007, p. 202-218.

S. Talvas³⁹⁵ apporte d'autres informations. Outre les ateliers du Centre de la Gaule (pour ceux qui exportent leur marchandise jusque sur le Plateau suisse), elle cite également l'existence, dans le sud de la Gaule, de quelques ateliers qui ont aussi produit des statuettes en terre cuite. C'est notamment le cas de la Graufesenque et de Montans, dont les productions présentent une pâte rouge-orange, avec souvent un enduit peint blanc et des détails moins soignés.

Le premier groupe de statuettes d'À la Montagne semble se rapprocher des productions du sud de la Gaule, ce qui concorde avec la période d'utilisation de la nécropole, pendant laquelle les sigillées sont importées des mêmes régions. Quant aux figurines

à pâte dure et très blanche du deuxième groupe, elles proviennent probablement des ateliers du centre de la Gaule, tout comme les balsamaire à glaçure plombifère étudiés dans le chapitre dédié à la céramique³⁹⁶.

Statuette de couple

Déposée dans une sépulture à incinération (St 78) en compagnie d'un balsamaire zoomorphe, la statuette figurant un couple (cat. 334) est entière, quoique très usée. Elle présente une pâte brun-rose à grisâtre, assez savonneuse, avec une surface très altérée par l'action du feu. Les deux personnages, debout côte à côte, regardent devant eux et se tiennent par leur main «extérieure». La femme, identifiée par son chignon, se trouve à droite (pour l'observateur qui regarde la statuette de face). Du visage, pour la femme comme pour l'homme, ne sont visibles que deux traits incisés pour la bouche et une légère excroissance pour le nez. L'homme porte une toge dont les plis sont représentés assez grossièrement par des lignes incisées obliques. Le vêtement de la femme est relativement similaire. Un trou sépare les deux têtes. Les statuettes de couple possèdent toutes un vide entre les têtes, mais celui-ci est parfaitement circulaire et a visiblement été agrandi après cuisson. S'agit-il du reste d'un dispositif d'accrochage?

Le traitement des visages est assez semblable à celui de la statuette de la tombe 33 de Lully (FR) qui représente une divinité féminine³⁹⁷. Le seul élément du visage qui ressort est le nez – sorte de triangle simplement apposé – les autres traits étant simplement incisés. La statuette de Lully porte une estampille sur sa base révélant un nom commençant par VASS (...). Le nom de VASSTOF a été mis en évidence sur une statuette provenant d'une tombe à incinération de la nécropole de Cutry (F, Meurthe-et-Moselle), dont la qualité semble similaire à la statuette d'À la Montagne (pâte savonneuse, traces de peinture blanche).

On trouve un parallèle pour ce type de statuette à Tolochenaz (VD), dans une tombe à incinération (St 1053)³⁹⁸ renfermant les restes d'un adulte de sexe indéterminé. La pâte est assez rouge et les détails également peu soignés. Il est difficile de déterminer s'il s'agit du même type que la statuette d'À la Montagne, car les détails des vêtements, notamment sur l'exemplaire avenchois, sont très abrasés. Le trou entre les deux têtes semble plus large sur la statuette de Tolochenaz, et il n'est pas parfaitement rond. Un autre exemplaire a été mis au jour dans la tombe 24 de la nécropole de *Keltenweg* à Studen-Petinesca (BE)³⁹⁹. Cette statuette est très similaire à celle de Tolochenaz et provient de la tombe à incinération d'une femme âgée de 20 à 29 ans. Une autre statuette de couple a été mise au jour dans une nécropole lyonnaise⁴⁰⁰. La statuette est de facture très simple, mais ne ressemble guère à celle que nous étudions. Cependant, les deux têtes sont en place et la sépulture dont elle provient est celle d'un immature. Sur les statuettes de Tolochenaz et Studen respectivement, l'une des faces et l'une des têtes sont manquantes, contrairement

à celle de la nécropole d'À la Montagne. Ces têtes ont-elles été ôtées volontairement? Symbolisent-elles la séparation d'un couple par la mort? La tête conservée représente-elle le membre du couple encore en vie, qui accompagne symboliquement l'être aimé dans l'au-delà? Cette idée est intéressante dans le cas qui nous occupe ici, car la statuette d'À la Montagne, intacte, tout comme celle de Lyon, a été trouvée dans la tombe d'un enfant d'environ 3 ans (St 78), à côté d'un balsamaire en forme de lapin. Sans écarter l'idée que ces objets aient pu avoir valeur de jouets, on peut se demander si la fonction de la statuette du couple n'était pas plutôt de représenter ses parents accompagnant symboliquement l'enfant dans le monde des morts, ce qui expliquerait que cette figurine ait été laissée entière.

Conclusion

Pour ce qui est de la comparaison avec les autres nécropoles d'Avenches, on peut noter que les nécropoles du *Port*, des *Tourbières* (non encore étudiée) et du *Marais* à Faoug n'ont livré aucune statuette en terre cuite et que ces objets sont également très rares dans le cimetière d'*En Chaplix*, pourtant très riche en mobilier⁴⁰¹. La rareté des statuettes dans ces divers ensembles pourrait s'expliquer par une période d'utilisation plus tardive, à partir de l'époque flavienne et, surtout, durant tout le II^e s.⁴⁰².

Il ne semble pas y avoir de spécificité avenchoise du point de vue du choix des sujets, puisque ce sont les types les plus fréquents qui sont recensés dans la nécropole d'À la Montagne.

Tout comme dans bon nombre de nécropoles, la proportion des tombes d'enfants renfermant une ou plusieurs statuettes est significative. S'agit-il de jouets déposés en offrande ou ces figurines revêtent-elles plutôt un rôle de protection? La question reste ouverte⁴⁰³.

396 Cf. *supra*, p. 99-100.

397 C. Agustoni, in: Castella et al. 2012, p. 92-93.

398 Rapport inédit.

399 Bacher 2006, p. 49-50, n° 4, p. 127 et pl. 22, p. 186.

400 «86-92, rue Dr. E. Locard, Lyon». Information aimablement transmise par Laure de Chavagnac qui étudie le mobilier de cette nécropole.

401 Castella et al. 1999, vol. 2, cat. 1818-1820, p. 346 et pl. 173.

402 Cette hypothèse sera à vérifier lors de l'étude de la nécropole de la Porte de l'Ouest, encore inédite, dans laquelle les statuettes en terre cuite semblent plus fréquentes.

403 Castella et al. 1999, vol. 2, p. 346.